ıe Gov rnment of Ca da at your s ice

in Ontario

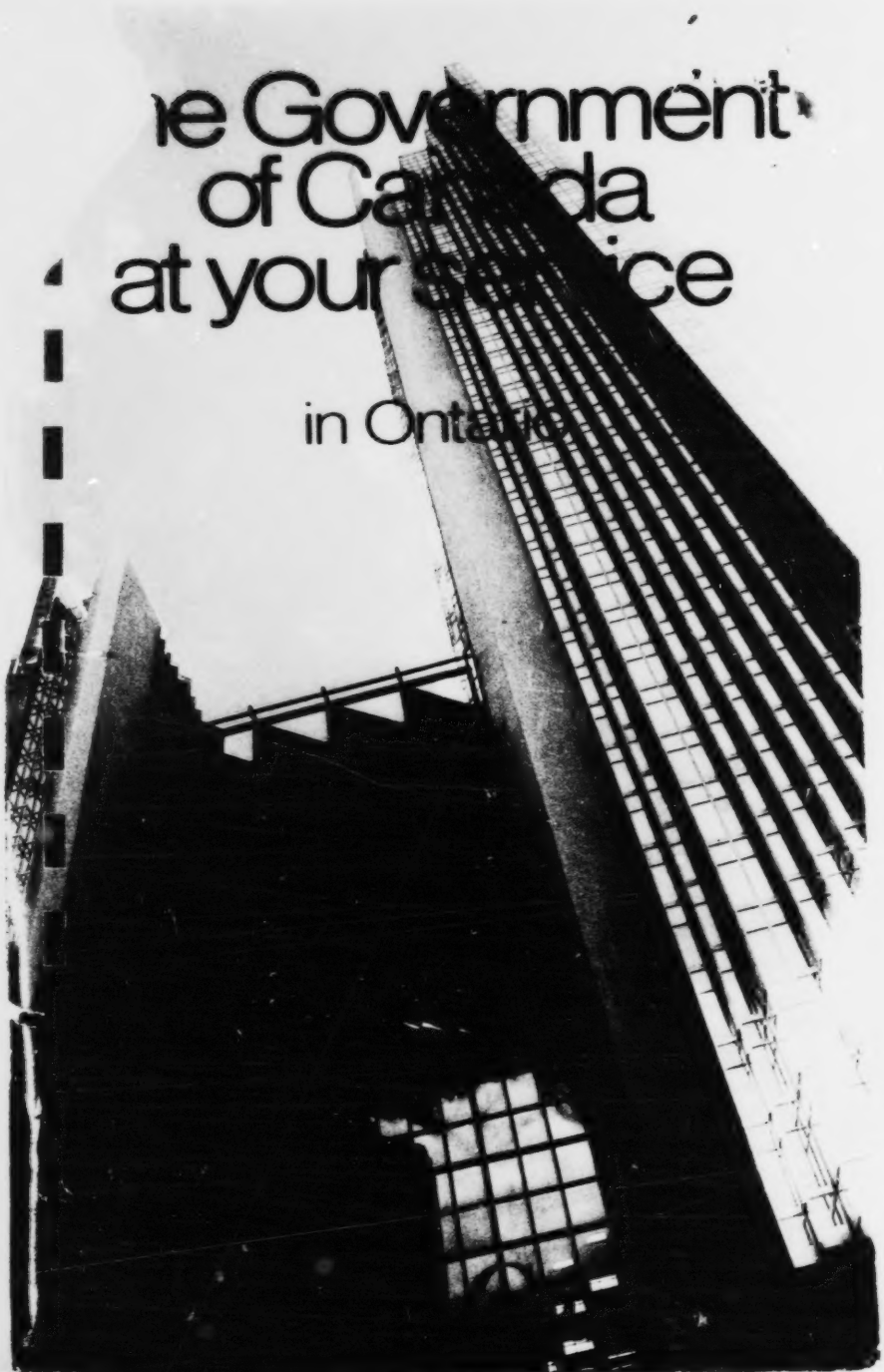

Government of Canada
Gouvernement du Canada

Cover: Royal Bank Plaza in Toronto
Photo courtesy of Canadian Government Office of Tourism

The Government of Canada at your service

In hundreds of ways the Government of Canada is at your service in Ontario.

The federal government administers Family Allowance and Unemployment Insurance programs. It shares the cost of education and health services with the provinces. Its programs range from managing our national parks to providing help for farmers and for people in business. The federal government is working to meet the needs of Canadians in countless different ways.

This guide attempts to present the main types of services offered by the federal government to all Canadians and tells how you can gain access to them in Ontario. These services have been grouped by themes that correspond to particular needs and activities. For instance, if you would like information on programs dealing with environmental protection, look under the heading *The Environment*. Should you want information regarding employment, the sections entitled *Work* and *Careers in the Government of Canada* may be of interest to you.

The list of services in this guide does not pretend to be exhaustive and programs may change from time to time. You are encouraged to obtain more detailed information from federal government regional offices in Ontario or from the federal information services listed at the end of this publication. Information officers working with individual government departments will be able to

assist you and provide you with the information requested. In addition, you may wish to order some of the other publications that tell about Canadian government programs and services in general. These are described on page 79.

The federal government is here to serve you.

© Minister of Supply and Services Canada 1982
CP 46-2/13-1982
ISBN 0-662-51834-9
319B (3-82)

Government Reorganization

In January, 1982, the Government of Canada announced plans to increase the federal capacity to assist Canadians in all regions to take better advantage of major economic and employment opportunities.

This involves an extensive reorganization of federal departments and agencies to provide a government-wide focus on regional economic development and the promotion of export trade.

For example, parts of the existing departments of Industry, Trade and Commerce and Regional Economic Expansion will be incorporated into a new Department of Regional Industrial Expansion. The Trade Commissioner Service and its operations abroad become the responsibility of the Department of External Affairs.

However, virtually all of the programs and services described in this booklet will continue to be available to Canadians. The names and addresses of some of the departments and agencies involved in the reorganization may change following publication of this booklet. Please consult your local telephone directory for Government of Canada listings.

Table of Contents

Section 1

Well-being 1
Consumer Aid 2
Motor Vehicle Recalls 2
Seat Belts 3
Health Promotion 3
Food Basics 4
Family Allowances 4
Day Care Centres 4
Family Planning 5
Services for Senior Citizens 5
Old Age Security Benefits 5
Canada Pension Plan 6
Unemployment Insurance at 65 7
New Horizons 7
Reduced Travel Fares 8
Services for Veterans 8
Production of Food and Non-Food Items 9
Welfare Grants 9
Other Social Programs 9
Human Rights 10
Publications: Matters Relating to Welfare 10
Search and Rescue 11
Northern Programs 11
Services for Native People 11

Section 2

Economic Development 13
Services for Employers 14
Canada Employment Centres 14
Helping Business and Industry 14
Counselling Assistance 14
Business Information 15
Enterprise Development Incentives 16
Statistics 16
Federal Business Development Bank (FBDB) 17
Regional Development Subsidies 17
Markets Abroad 18
Promotional Projects 18
Export Market Development 18
Trade Commissioner Service 19
Information 19
Agricultural Services 19
Farm Credit Corporation Canada 19
Agricultural Stabilization Board 20
Crop Insurance 20
Livestock Feed Board of Canada 21
Agri-Food Development 22
Food Production and Inspection 22
Agricultural Fairs and Exhibitions 22
Marketing Services 23
Research 23
Publications 23
Fisheries 24
Services for Fishermen 24

Section 3

Work 27
Workers and Jobs 28
Canada Employment Centres (Employment Services) 28
Creating Jobs 28
Mobility of Workers 30
Manpower Training Program 30
Training of Women in Non-Traditional Jobs 31
Canada Employment Centres (Unemployment Insurance) 31
Social Insurance Number 32
Additional Information 32
Labour Canada 32

Section 4

Energy 35
National Energy Program 36
The Consumer Home Energy Management Package 36
Ener$ave Advisory Service 36
Two Grant Programs: CHIP and COSP 37
Publications 37
Renewable Energy 38
Some Other Energy-Management Programs 38
Fuel Economy Guide 39

Section 5

Communications 41
Satellites 42
Videotex Technology 42
Television Reception 42
General Radio Service 43
Canada Post Corporation 43

Section 6

The Environment 45
Environmental Protection 46
Pollution 46
Forests 46
Land Use 46
Inland Waters 46
Publications and Information 47
Wildlife 47
Fish Habitats 47
The Weather 48
Maps of Canada 48

Section 7

Youth 51
Student Loans 52
Open House Canada 52
Katimavik 52
Young Athletes 53
Travel Bargains 54

Section 8

Arts and Culture 55
National Policies in Support of the Arts 56
Assistance for the Arts 56
Assistance to Groups 57
Canadian Broadcasting Corporation (CBC) 58
National Film Board (NFB) 58
National Museums of Canada 59
Public Archives 60

Section 9

Recreation 61
Fitness 62
Travelling in Canada 62
Boating Safety 62
Harbour Facilities 63
Tide Tables 63
Nautical Charts 64
Aeronautical Charts 64
Aerial Photographs 64
Canada's National Parks 64

Section 10

Canadians Abroad 67
Passports 67
Customs 68
Immunization 68
Warm Climates 69
Assistance to Canadians Abroad 69
Airports 70
Serving Overseas 70

Section 11

Careers in the Government of Canada 73
Public Service Commission 74
Foreign Service 74
Summer Assignments for Students 75
Canadian Armed Forces 76
Transport Canada 76
Royal Canadian Mounted Police 77

Free Publications 79

Government of Canada Publications 80

Information Services of the Government of Canada 81

Well-being

Ensuring the well-being of all Canadians is a prime concern of the Government of Canada. Our health and safety are protected by laws regulating the quality of the foods we eat, the products we use and the services we require. Monthly payments help mothers provide for the immediate needs of their children. As well, the services available to senior citizens have increased to better ensure their well-being.

Following are descriptions of some of the national programs and services that help to promote the well-being of Canadians.

Consumer Aid

All of us are consumers . . . from the four-year-old buying a chocolate bar to the young couple purchasing a television set.

A most important role of the federal government is to protect the interests of the consumer. This protection is in the form of laws that have been developed by many government departments.

Whether at the bank, the gas station, the supermarket or at home, these laws are working to protect you. Legislation ensures that a bank will not fold up in the night and disappear with your life savings; measuring devices on service station gas pumps are checked for accuracy; the quality, packaging and labelling of food come under close scrutiny, and potentially hazardous products must bear a warning on the label that indicates if the product is flammable, poisonous, explosive or corrosive. In addition, items such as baby rattles, hockey helmets and artificial fireplace logs are tested for safety.

This determination to protect the consumer can best be appreciated when one considers that each year approximately 1.5 million inspections are carried out by government inspectors.

Despite these efforts, you may find yourself faced with a problem resulting from the purchase of goods and/or services. If you are receiving little co-operation from the vendor, you can seek help from a neighbourhood store-front consumer help office, a consumers' association (consult your telephone directory), or contact:

Consumer Services
Consumer and Corporate
Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0C9

or consult your telephone directory for the Consumer Services office nearest you.

This department also has many interesting pamphlets and brochures available on such subjects as appliance energy consumption, labelling on products and mail-order buying. Of particular interest to parents might be *Packaging to protect your child*, *Curiosity and the toy*, and *Car seats keep kids safe*. If you would like to receive these pamphlets or request information on other subjects, write to the address above.

Motor Vehicle Recalls

Transport Canada establishes and enforces safety standards for new motor vehicles sold in Canada. Periodic motor vehicle recalls result when vehicle components are found not to meet departmental standards. Consumer complaints about safety-

related vehicle defects should be directed to:

Road and Motor Vehicle Traffic Safety
Transport Canada
27th Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

Seat Belts

Seat belts have been proven to save lives, yet less than half of all Canadian drivers use them regularly. Transport Canada's Motor Vehicle Traffic Safety Branch conducts research on seat belt usage and also sets standards for infant carriers and child restraints sold in Canada. For publications on these subjects, you may contact the branch at the address above or one of the following:

Public Affairs
Transport Canada
Suite 300, 4900 Yonge Street
Willowdale, Ontario
M2N 6A5

Public Affairs
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

Health Promotion

An increasing number of Canadians are aware that personal habits can mean the difference between illness and good health. The Health Promotion Directorate's main objective is to encourage and assist Canadians to adopt ways of life that will enhance their physical, mental and social well-being and thus prevent illness. This includes program activities in such areas as nutrition, self-care and personal health practices, family life and child development, and the abuse of alcohol, tobacco, drugs and other harmful substances. Contact with the public, community and voluntary organizations and the provinces is maintained through regional offices located across the country. Through the Health Promotion Contribution Program, the directorate supports the development of projects involving community health, resource development, training and skill development.

For more information, please write to:

Health Promotion Directorate
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
Suite 410, 102 Bloor St. West
Toronto, Ontario
M5S 1M8

Food Basics

If you belong to a community group and are interested in giving a presentation on how to get better value for your food dollar, or if you are a teacher and would like to teach your students to shop wisely, you may be interested in a kit called *Food Basics*. As well as containing written information on shopping and nutrition, the kit includes a slide show.

For more information, contact:

Consumer Services
Consumer and Corporate
Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0C9

or consult your telephone directory for the Consumer Services office nearest you.

Family Allowances

If you are a parent or a legal guardian and you are a Canadian citizen, a landed immigrant or a non-immigrant who has paid income tax for not less than a year, you may have the right to receive a monthly Family Allowance payment from the federal government. This payment is usually made to the mother for children under the age of 18 who reside in Canada. The allowance will be paid under certain prescribed circumstances to Canadians living abroad.

The government has provided for annual increases in the allowance in accordance with increases in the cost of living. The Family Allowance is taxable as income.

In addition to the Family Allowance, you can receive an annual benefit for each child, based on family income.

Application forms can be obtained from any post office or hospital. If you wish to obtain additional information, write to:

Family Allowances
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
789 Don Mills Road
P.O. Box 6000, Station Q
Don Mills, Ontario
M4T 2P6

or consult your telephone directory for the district office nearest you.

Day Care Centres

If you are interested in obtaining facts on day care centres, the federal government can assist you by providing information through the National Day Care Information Centre.

This centre acts as a clearing house for available material on day care and early childhood development and gives persons and groups the opportunity to exchange ideas and information. A series of pamphlets, informa-

tion kits, fact sheets and newsletters are available.

For more information and/or brochures and pamphlets, write to:

National Day Care
Information Centre
Health and Welfare Canada
Brooke Claxton Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 1B5

Family Planning

The federal government offers many publications on family planning to individuals, agencies, various levels of government and schools.

For more information, write to:

Health Promotion Directorate
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
Suite 410, 102 Bloor St. West
Toronto, Ontario
M5S 1M8

Services for Senior Citizens

As Canadians, senior citizens can benefit from the numerous programs and services that the federal government offers to all citizens. In addition to these, there are other programs that exist specifically to meet the economic and social needs of senior citizens.

Old Age Security Benefits

All persons 65 or over, who are Canadian citizens or legal residents and who meet the residence requirements, are entitled to an Old Age Security pension.

The amount of the pension is tied to the consumer price index, with adjustments taking place every three months. However, if the cost of living drops, the amount of the pension will not be reduced. The pension is not paid automatically — you must apply for it.

You may also be entitled to a Guaranteed Income Supplement. This is a monthly payment added to your Old Age Security pension, provided you have little or no income other than your pension. Your spouse's income will be taken into consideration when the amount of the supplement is calculated.

Your spouse may receive a Spouse's Allowance if he or she is between 60 and 65 years of age and your combined incomes do not exceed a specified amount. The conditions for acceptance are the same as for Old Age Security benefits.

For more information or application forms, write to:

Old Age Security
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
789 Don Mills Road
P.O. Box 6000, Station Q
Don Mills, Ontario
M4T 2P6

or consult your telephone directory for the district office nearest you.

Canada Pension Plan

The Canada Pension Plan (CPP) is a compulsory, contributory, social insurance program designed to help people in Canada build a better future for themselves and their families. The plan provides retirement, disability and survivors' benefits. The CPP applies to most of Canada's labour force. A few types of employment are not covered, and your CPP office can give you details on these exceptions.

You are entitled to a retirement pension if, at any time during your career, you made the required contributions to the CPP in at least one calendar year.

You can apply for this pension when you reach 65, whether you retire or not. Or, you may elect to contribute to the plan until you are 70 if this will increase the amount of your eventual CPP pension. At that time you may take steps to start collecting your pension since you can no longer contribute. You may wish to obtain advice on your best course of action from your CPP office when your 65th birthday approaches.

If you become disabled before 65 and have contributed for the minimum qualifying period, you can receive a pension for yourself and your dependants until you recover. If someone who has contributed to CPP for the minimum qualifying period dies, a lump-sum death benefit will be paid to the estate and the contributor's spouse will receive a pension subject to certain conditions. In addition, children of the contributor will be paid benefits until they reach the age of 18 or up to 25 if they continue to attend school full-time.

The CPP provides that the pension credits earned by one or both spouses during their years of marriage may be divided equally between them if the marriage ends in divorce or legal annulment on or after January 1, 1978.

The minimum qualifying period differs according to the type of pension. Again, your CPP office can provide complete details.

All pensions and benefits are adjusted annually to reflect increases in the cost of living. You are entitled to benefits whether or not you live in Canada after your retirement.

International agreements on social security between Canada and other countries permit the co-ordination of the Old Age Security and Canada Pension Plan programs with the social security programs of those other countries. These agreements permit persons who have resided or worked in another country to combine their pension credits in both countries to meet minimum eligibility conditions set by either country.

For more information, write to:

Canada Pension Plan
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
789 Don Mills Road
P.O. Box 6000, Station Q
Don Mills, Ontario
M4T 2P6

or consult your telephone directory for the district office nearest you.

Unemployment Insurance at 65

When you reach age 65, you are no longer required to pay Unemployment Insurance premiums, and you are no longer eligible to collect regular Unemployment Insurance benefits. If you continue to work, your employer is obliged to stop deducting Unemployment Insurance premiums from your salary as of the first month after your 65th birthday.

There is a special one-time benefit available at age 65 to anyone who has worked and paid Unemployment Insurance premiums for at least 20 weeks in the previous year. However, this benefit is not paid automatically; you must apply for it.

Details are included in the pamphlet, *UI and you: when you reach 65*, which is available along with application forms from all Canada Employment Centres.

New Horizons

New Horizons is a program intended for senior citizens who want to participate more actively in community life.

With federal government cash grants and a minimum of red tape, projects embracing a wide range of activities have been made possible. Some projects already undertaken fall under the following categories: activity or drop-in centres, community services, crafts and hobbies, historical, cultural and educational activities, information services, sports and recreation.

To be eligible for a grant, you must belong to a group with no fewer than 10 volunteers who serve as directors of the project. The majority of the directors must be retired from the labour force, and be prepared to take charge of the direction and management of the project.

If you have a project in mind or would like more information, contact:

New Horizons
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
Suite 1104, 2300 Yonge Street
Toronto, Ontario
M4P 1E4

Reduced Travel Fares

Under the rate structures authorized by the Canadian Transport Commission, senior citizens (65 and older) can travel in Canada at reduced fares.

Discounts are offered by a number of airlines and by Via Rail Canada. The reduction is approximately 25 per cent on domestic flights, and reservations can be made in advance. (At some periods of the year even greater discounts are available to the general public.) For travel by rail, the discount is about 33 per cent.

Since the policy on fare reductions may change periodically, it is best to check with your nearest airline or Via Rail office, or a travel agent when planning your trip.

Services for Veterans

In recognition of their contributions, the Government of Canada provides many important services to veterans of our Armed Forces and their families. These services include the War Veterans Allowance and the Civilian War Allowances. As a recipient of either of these allowances you may also receive medical coverage, which includes drugs, dental care and eye glasses. Additional assistance may be awarded for emergencies or unexpected contingencies.

Training assistance and counselling for veterans experiencing problems of adjustment to changing social and economic conditions are also available.

For more information, write to:

Veterans Affairs Canada
Ontario Regional Office
5th Floor, 4900 Yonge St.
Willowdale, Ontario
M2N 6B2

or consult your telephone directory for the district office nearest you.

Other services are the disability pension, medical treatment for the disabled pensioner and special allowances.

For more details, write:

Canadian Pension Commission
284 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0P4

or consult your telephone directory for the district office nearest you.

Production of Food and Non-Food Items

All of us have no doubt read or heard of a tragedy resulting from food poisoning or the use of a particular drug.

One aim of the federal government is to eliminate health hazards so Canadians can live in a healthy physical environment and have access to safe and effective health support products. Through regular inspections of establishments and examination of products, the government attempts to ensure that industry complies with federal standards concerning the production of foods, drugs, cosmetics, medical devices and radiation-emitting devices.

You can help by advising federal officials if you feel the safety of a product is questionable.

To request information or lodge a complaint, write to:

Educational Services
Health Protection Branch
Health and Welfare Canada
Ontario Regional Office
2301 Midland Avenue
Scarborough, Ontario
M1P 4R7

Welfare Grants

To promote improvements in welfare services and self-help activities, the government provides financial assistance, consultation, information and advice to governmental and non-governmental agencies, including citizens' organizations, for short-term research and other project activities. Funds are also available to individuals for advanced studies in social work. Some research activities that have been funded by the government include new projects directed toward the aged, separation counselling and rehabilitation programs.

For more information on grants, write to:

The Director
National Welfare Grants
Health and Welfare Canada
Brooke Claxton Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 1B5

Other Social Programs

All provinces and territories have programs that provide for social assistance to persons in need and their dependants. In addition to items of basic need, assistance may include items of special need, non-insured health care services and care in homes for those requiring special care. Provision is made for social welfare services such as homemaker services, day care, community development, counselling and rehabilitation. Provinces and territories are responsible for the administration of their programs.

The federal government's role is of a consultative and financial nature and, through the Canada Assistance Plan, it contributes approximately 50 per cent of the costs of providing assistance and welfare services to eligible persons. The federal government also shares in the costs of providing a comprehensive vocational rehabilitation program for persons who are unable, because of a physical or mental disability, to pursue a regular gainful occupation. It is called the Vocational Rehabilitation of Disabled Persons.

For more information, write:

Canada Assistance Plan
Social Services Programs Branch
Health and Welfare Canada
Brooke Claxton Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 1B5

Human Rights

If you believe you have been discriminated against by a federal government department or agency or an employer under federal jurisdiction, the Canadian Human Rights Commission can help. Discrimination is prohibited on the following grounds: race, national or ethnic origin, colour, religion, age, sex, marital status, the fact that a person was convicted of an offence for which a pardon has been granted and, where employment is involved, the fact that a person has a physical handicap.

To receive more information or to lodge a complaint, contact:

Canadian Human Rights Commission
Room 623
Arthur Meighen Building
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

or you may call collect (416) 966-5527.

"Visual Ear" number for hearing impaired: (613) 996-5211.

Publications: Matters Relating to Welfare

Many matters relating to the welfare of Canadians are covered in publications available from the National Council of Welfare. These include the following topics: the economic and social problems faced by one-parent families, children living in poverty and the consequences for their health, education and life prospects, nutritional needs of infants, children and pregnant women, and an examination of the way in which Canada's newspapers cover the subject of poverty.

To receive publications on the above-mentioned subjects or if you would like a list of other available publications, write to:

National Council of Welfare
Health and Welfare Canada
Brooke Claxton Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 0K9

Search and Rescue

A fishing vessel is in trouble. An aircraft is missing en route to its destination. A pleasure boater is overdue. A survey party in the Far North has not been heard from for two weeks.

There is a national Search and Rescue (SAR) service ready to go into action in cases like these. It is co-ordinated by the Department of National Defence (DND) with help from the Department of Fisheries and Oceans (DFO) and the Canadian Coast Guard (CCG).

As well, there is the Canadian Marine Rescue Auxiliary, made up of some 1,000 volunteer fishermen and recreational boaters who respond to distress calls and offer their services as part of the SAR co-ordinated service.

For more information, write to:

Office of Information
Department of National Defence
4900 Yonge Street
Toronto, Ontario
M2N 6A4

Northern Programs

Indian and Northern Affairs Canada is responsible for administering federal statutes respecting the Northwest Territories and Yukon Territory, and for co-ordinating federal activities north of 60 degrees latitude, particularly those concerning northern resource development, the administration of Indian and Inuit affairs, and the protection of the northern environment.

For additional information, write to:

Public Communications
Northern Affairs Program
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Services for Native People

Indian and Northern Affairs Canada is responsible for meeting statutory obligations to Indians registered under the Indian Act (status Indians), and for the delivery of programs approved specifically for them. It also has the lead role, on behalf of the government, in the negotiation and settlement of native land claims across the country.

For additional information, write to:

Public Information Advisor
Indian and Inuit Affairs Program
Indian and Northern Affairs Canada
5th Floor
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 2P8

Public Communications
Indian and Inuit Affairs Program
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Public Communications
Office of Native Claims
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

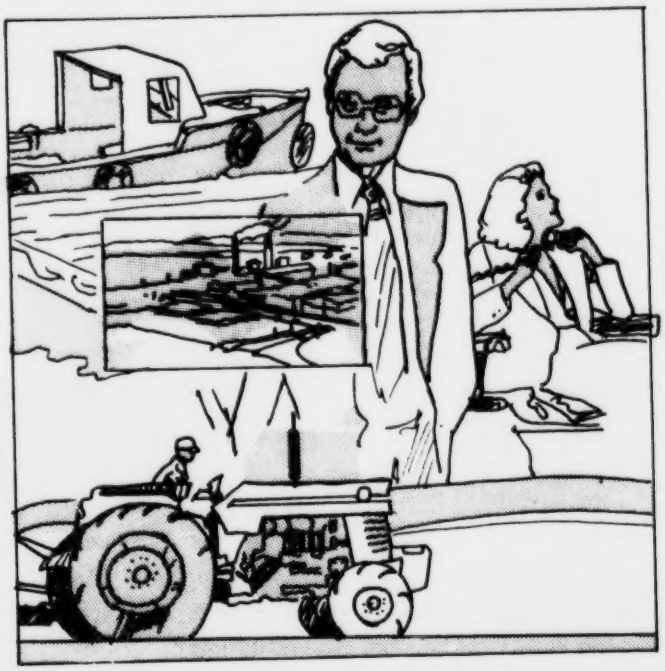

Economic Development

The Government of Canada is committed to promoting economic development in every region of the country, and to ensuring that all Canadians share in the benefits. This commitment is reflected in a host of services offered to business concerns, large and small, in programs that span the horizon from assistance for farmers and fishermen to the upgrading of the country's transportation system, the development of natural resources and the search for expanded markets abroad. Some of those federal programs and services are described briefly in this section.

Services for Employers

Canada Employment Centres

Approximately 500 Canada Employment Centres (CECs) across the country can assist in your search for qualified personnel. You can submit a list of vacant positions with a brief job description of each, and a CEC representative will direct candidates, with the appropriate qualifications, to you.

Also at the CEC, the National Job Bank, through its unique telephone-computer combination, can give you rapid access to qualified workers from coast to coast and the Metropolitan Order Processing System (MOPS) can provide you with immediate city-wide information about available skilled workers.

After you hire your staff, the CEC will help set up training programs for them. Reimbursement for direct training costs and trainee wages is available through the Canada Manpower Industrial Training Program. Representatives can also provide you with up-to-date facts and figures on the job market as well as help you plan future staff needs and cope with change.

There are many brochures and pamphlets available that may be of interest to you. These include ***Canada Manpower Training Program, Canada Manpower Industrial Training Program, Critical Trade Skills Training, What employers can expect from employment counsellors*** and ***Helping Employers Build a Future with People***. They can be obtained from your local CEC or by writing to:

Public Affairs
Distribution Unit
Employment and Immigration Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J9

If you have questions regarding a particular program or service, contact your local Canada Employment Centre.

(See also Work—Workers and Jobs—Creating Jobs)

Helping Business and Industry

The development, expansion and productivity of domestic manufacturing and processing industries are necessary to economic development. Recognizing this, the government concerns itself with providing consultative services, relevant information, and, under certain circumstances, financial assistance to small businesses as well as large.

Counselling Assistance

The federal government provides management counselling to the owners and managers of businesses, particularly those of small size, to enable them to receive sound business advice at nominal cost. Through the

Counselling Assistance to Small Enterprises (CASE) program, you can discuss your particular problems and look into new ideas with retired business persons acting as management consultants. For more information on this program, contact:

Counselling Assistance
to Small Enterprises
Federal Business
Development Bank
Ontario Regional Office
250 University Avenue
Toronto, Ontario
M5H 3E5

Business Information

Information on all federal programs and services affecting the business community is available from the Business Information Centres. These centres, located across Canada, have been established to respond to the business community's need for a single point of contact for government information. The Ontario centre is located at the following address:

Business Information Centre
Suite 4840
No. 1, First Canadian Place
P.O. Box 98
Toronto, Ontario
M5X 1B1

The Department of Industry, Trade and Commerce has incentive and development programs designed to help the Canadian business community gain a competitive edge in the world marketplace.

The department's staff, in Ottawa, the 11 regional offices and 90 posts in 64 countries, is available to you through the regional office in Toronto or the Business Centre in Ottawa.

It serves as a central point of contact for business people seeking information about the whole range of business-oriented federal programs and services. There is not room to describe them all here but two for which you may like to seek additional information are the Small Business Loans Act and the Enterprise Development Program.

The centre produces and distributes a monthly *New Products Bulletin*, which informs Canadian industry of licensing and joint venture opportunities.

The *Doing Business in Canada* series is updated, published and distributed by the Business Centre. Titles in this series are:

- *The Business Environment*
- *Forms of Business Organization*
- *Canadian Customs Duties*
- *Taxation — Income, Business, Property*
- *Taxation — Sales, Excise, Commodity*
- *Labour Legislation*
- *Construction and Equipment Standards*
- *Federal Incentives to Industry*
- *Patents, Trade Marks, Industrial Designs and Copyrights*

- *Financing Canadian Industries.*

You can reach the centre by calling Zenith 0-3200, a toll-free number available from 9 a.m. to 5 p.m. in every Canadian time zone, from Monday to Friday, or you can write to:

The Business Centre (34/2)
Government of Canada
Industry, Trade and Commerce
Level 01 (centre area)
235 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Enterprise Development Incentives

The overall objective of the Department of Industry, Trade and Commerce Enterprise Development Program (EDP) is to assist the growth of the manufacturing and processing sectors of the Canadian economy by providing aid to select firms to make them more viable and internationally competitive.

EDP fosters innovation in the design and development of new or improved products or processes and thus assists companies to adjust to changing competitive circumstances. The program focuses on small and medium-sized companies prepared to take on relatively high risk projects that appear viable and promise attractive rates of return. EDP can make contributions up to 75 per cent of eligible costs.

For further information on the Enterprise Development Program or other special assistance programs such as Defence Industry Productivity Program (DIPP), Machinery Program (MACH), Fashion Design Assistance Program (FDAP), Cost Recoverable Technical Assistance Program (CRTA), and Micro-electronics Support Program (MSP), and, for the Windsor area, Industry and Labour Adjustment Program (ILAP), please contact:

Government of Canada
Industry, Trade and Commerce
Ontario Regional Office
Suite 4840
No. 1, First Canadian Place
P.O. Box 98
Toronto, Ontario
M5X 1B1

Statistics

Statistics Canada is the country's largest producer and distributor of statistical data, providing information on almost every type of economic and social activity in Canada. Much of the basic data collection work required to produce these figures is directed from Statistics Canada's regional offices.

Through local Advisory Services staff, Statistics Canada can provide the general public and persons in business, government, the news media, labour organizations and educational institutions with a variety of user services,

many of which are provided on a cost-recovery basis and involve a nominal charge. The user services include answering requests for statistical data, taking orders for all Statistics Canada publications, providing visitors with study areas and copying facilities, distributing booklets on finding and using statistics, and advising on all aspects of information gathering.

If it should be inconvenient to contact the local office, users may be able to refer to Statistics Canada publications at the local public library or an educational library in the area.

For more information, please write to:

Advisory Services
Statistics Canada
25 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M4

Federal Business Development Bank (FBDB)

FBDB assists in the creation and growth of business enterprises across Canada by providing them with financial and management services. It supplements such services available from others and gives particular attention to the needs of smaller businesses.

FBDB offers management counselling, which supplements such services as may be available in the private sector. Its purpose is to assist owners and managers of business enterprises, particularly smaller ones, in improving their methods of doing business at a moderate cost.

FBDB also offers an inquiry and referral service geared specifically to the needs of small businesses. Also available from the FBDB is a series of booklets called *Minding Your Own Business*, covering many aspects of small business management, *Small Business News*, a quarterly bulletin on business developments and *Profits*, a business newspaper published periodically.

If you would like to receive these booklets or more information on the FBDB Small Business Information Service, write:

Federal Business
Development Bank
Ontario Regional Office
250 University Avenue
Toronto, Ontario
M5H 3E5

or consult your telephone directory for the FBDB office nearest you.

Regional Development Subsidies

Economic wealth and natural resources have not been spread evenly across our country. This has resulted in regional disparity that is of real concern to the federal government. To generate

a balanced economic growth and more employment opportunities in all regions of Canada, the government offers incentives to business and industry to undertake projects in designated slow-growth regions. These areas comprise the Atlantic provinces, the Northwest Territories, the Yukon, Manitoba, Saskatchewan, parts of Ontario, Alberta and British Columbia and most of the province of Quebec.

If you are establishing new manufacturing or processing facilities or expanding or modernizing an existing plant in a slow-growth area, you may be eligible for a cash grant or loan guarantee. You don't have to be big to qualify—a project with capital costs as low as $5,000 may be eligible if it creates at least five new jobs. Projects approved have included small feed mills, large steel mills, and plants to process lobster and frozen French fries.

For more information, write to one of the following addresses:

Incentives Program
Government of Canada
Regional Economic Expansion
7th Floor
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Incentives Program
Government of Canada
Regional Economic Expansion
Court Holding Building
233 Court Street South
Thunder Bay, Ontario
P7B 2X9

Incentives Program
Government of Canada
Regional Economic Expansion
Royal Bank Tower
128 Larch Street
Sudbury, Ontario
P3E 5J8

Markets Abroad

It's not really difficult to sell your products in foreign markets. In fact, it is probably much easier than most Canadian business owners think. The government, through its many programs and services, can help you find the easiest ways to cash in on export opportunities.

Promotional Projects

Participation in trade fairs is one way of promoting your product in overseas markets. The government sponsors and organizes such participation by Canadian firms and can provide complete exhibition services that include the design, construction and operation of the exhibition booth, the cost of which is shared with the participants.

Export Market Development

If you have a project that you cannot undertake without finan-

cial assistance, you may be eligible for subsidies from the federal government through the Program for Export Market Development (PEMD). This program encourages and helps Canadian companies to enter new export markets and to undertake additional export development. Incentives are in the form of financial contributions where there is a need to share the risk.

Contributions are repayable only if export sales are achieved.

Trade Commissioner Service

The Trade Commissioner Service strives to promote Canadian exports and to protect Canadian commercial interests abroad. As well, it can provide you with information on a country's economy, markets and credit system. In 1981 the service's network of 91 offices in 67 countries responded to 118,282 export inquiries and received 26,000 Canadian visitors.

Information

The government's trade promotion programs are open to all Canadian companies, large and small, that have export capability and are interested in expanding their markets. If you would like additional information on these programs as well as other services related to participating in markets abroad, contact:

Government of Canada
Industry, Trade and Commerce
Ontario Regional Office
Suite 4840
No. 1, First Canadian Place
P.O. Box 98
Toronto, Ontario
M5X 1B1
Telephone: (416) 369-4951

The Business Centre (34/2)
Government of Canada
Industry, Trade and Commerce
Level 01 (centre area)
235 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0H5
Telephone: Zenith 0-3200

For information on exports to developing countries, contact:

Canadian International Development Agency
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Agricultural Services

Agriculture Canada offers a number of services to farmers and processors. The goal is to help provide a dependable supply of safe, nutritious food at reasonable prices while ensuring equitable returns to producers and processors.

Farm Credit Corporation Canada

The federal government established the Farm Credit Corpora-

tion Canada (FCC) to help Canadian farmers, and those wishing to become farmers, purchase, develop and maintain sound farm businesses. Assistance is provided in the form of long-term mortgage credit.

Loans may be made to farmers individually or jointly and to farming corporations or co-operative farm associations.

The maximum loan to a single farm business is $200,000 when there is one qualifying applicant and $400,000 when there is more than one qualifying applicant. A borrower may take a maximum of 30 years to repay a loan and the interest rate set when the loan is made does not change during the life of the loan.

Loan funds may be used to purchase farm land, erect farm buildings, purchase farm equipment and breeding stock, pay debts or for any purpose that will promote the efficient operation of the farm.

An application for a loan should be made at your local FCC office. For the name and location of the credit advisor in your area, please write to:

Farm Credit Corporation Canada
Ontario Regional Office
105 Silvercreek Parkway N.
Guelph, Ontario
N1H 7G7

Agricultural Stabilization Board

The federal government, by statute, has provided for price stabilization to help the farmer realize a fair return for both his work and his financial investment. It also wants to maintain a balance between the market price and the cost of supplies and services to the farmer.

The government ensures the support of prices for nine commodities: cattle, pigs, sheep, industrial milk and cream, corn, soybeans, oats and barley. The support prices represent 90 per cent of the average market price during the previous five years and are indexed according to fluctuating production costs. Other products can be "designated" at the discretion of Agriculture Canada.

More information is available from:

Agricultural Stabilization Board
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Crop Insurance

With assistance from the Government of Canada, all-risk crop insurance is available to farmers in all 10 provinces to protect them from losses caused by natural hazards such as hail, drought, grasshoppers or a killing frost. The federal government makes financial contribu-

tions to all crop insurance plans that are approved and administered by the provinces. Depending on the terms of the agreement signed with individual provinces, the federal government pays 25 per cent of the premium and 50 per cent of the administration costs, or 50 per cent of the premium if the province pays all of the administration cost. Farmers pay 50 per cent of the premium. It is up to the individual farmers to decide whether they want their crops insured.

For more information, contact your provincial department of agriculture or write to:

Crop Insurance
Crop Production Division
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Livestock Feed Board of Canada

Most of the country's feed grain is produced on the Prairies, and, of course, much of it is consumed in that region as well. But Eastern Canada and British Columbia also have important livestock and poultry industries. Quebec, for example, is the leading province in production of pork. Dairy herds in Quebec produce nearly 50 per cent of all Canada's milk, and the province's farmers rely heavily on supplies of feed grain from other parts of the country.

That's where the feed board comes in, helping to pay the cost of transportation and storage of Western feed grains and Ontario feed corn, as part of a program designed to ensure that adequate supplies are available, at prices that are fairly balanced in Eastern Canada and British Columbia.

Under an agreement with Ontario and Quebec some of the money previously used for transporting feed has been committed instead to development of storage and handling facilities and feed grain production capacity, including the establishment of facilities on individual farms.

The federal government has spent about $25 million in Quebec and another $15 million in Ontario since 1976 under the agreement. The feed board's program helps livestock and poultry producers in Eastern Ontario, parts of Quebec, the Atlantic region and British Columbia to plan their operations in advance, knowing there will be feed supplies on hand at competitive prices. For the producer of feed grains, the program helps to stabilize both markets and prices.

For more information, write to:

Livestock Feed Board
of Canada
Room 400
5180 Queen Mary Road
Montreal, Quebec
H3X 8T4

Agri-Food Development

Agri-Food Development offices have been established in each province by Agriculture Canada. These offices maintain a close contact with provincial governments and non-governmental organizations. The Agri-Food Development personnel help to ensure that Agriculture Canada's programs are responsive to local needs and potential. They work with regional officials to develop an agriculture and food strategy for each province. For more information, write:

Agriculture and Food Development
Agriculture Canada
Regional Directorate
420-102 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M5S 1M8

Food Production and Inspection

The Food Production and Inspection Branch of Agriculture Canada is responsible for health of animals and the inspection and grading of livestock, meat, poultry, dairy products, fruits and vegetables. Federal scientists direct extensive research into animal disease; there are control programs to eliminate infectious ailments among animals and to prevent infected animals coming in from foreign countries. Federal veterinary agents and agrologists in the field advise and assist farmers. The production development arm of the branch generally promotes more efficient animal and crop production, helping producers to gain a better return on their investment. The branch is also responsible for controlling plant diseases, inspection and grading of seeds, and regulating the use of fertilizers, pesticides and herbicides.

Additional information is available by writing to:

Food Production and Inspection Branch
Agriculture Canada
Kinhurst Building
160 Springhurst Avenue
Toronto, Ontario
M6K 1C3

Agricultural Fairs and Exhibitions

Agricultural societies can receive contributions from the federal government for approved fairs and exhibitions.

These monies may be used to defray the judges' honoraria, cover the cost of certain rural youth activities, pay for approved property improvements, and serve as prize money for livestock competitions.

For more information, write to:

Animal Production Division
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Marketing Services

Agriculture Canada also provides various daily, weekly and monthly market information services to the public. Up-to-date market information is available by calling (613) 995-5880.

Agriculture Canada offers producers advance payments for storable crops, and provides construction assistance for certain grain elevator construction programs. Through the Fruit and Vegetable Storage Construction Financial Assistance Program, funds are available to expand cold storage facilities for horticultural products.

For more information, contact:

Marketing and Economics Branch
Agriculture Canada
7th Floor
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Research

At 50 research establishments across Canada, more than 700 Agriculture Canada scientists are at work on the current and future problems of the agriculture and food industry. Research carried out covers every aspect of the industry and in many ways has been responsible for developing Canada's position as a major food producer and exporter.

For more information contact:

Research Branch
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Publications

Agriculture Canada offers many publications containing useful information of interest not only to farmers but also to the general public.

The farmer may like to consult those publications concerned with

- farm management
- crop and livestock production
- market reports.

Publications useful in and around the home cover such topics as

- canning fruits and vegetables
- freezing foods
- preparation of meat
- growing trees in Canadian gardens.

If you would like a list of available publications, Agriculture Canada will be happy to send you one. Write to:

Communications Branch
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
Ottawa, Canada
K1A 0C7

and ask for publication 5103, *Publications for Farm and Home*.

Fisheries

In the past, Canadian fishermen have enjoyed an enviable freedom to fish wherever and whatever they wished, in waters t :ming with fish in seemingly endless abundance.

However, massive fishing operations by foreign fleets, particularly off the Atlantic coast, had serious effects on the Canadian fishing industry. The fish stocks were exploited so intensively that some species were severely threatened.

With the introduction by Canada in 1977 of 200-mile exclusive fishing zones off both East and West coasts, the federal government has been in a position to manage the coastal fisheries in a much more effective manner. Foreign fishing has been drastically cut back and conservation measures imposed to allow depleted fish stocks to recover.

Services for Fishermen

In addition to efforts to increase the amount of fish available for harvesting and ensure equitable sharing of the resource among competing users, the federal government offers a number of services for the direct benefit of fishermen.

These include the Fisheries Improvement Loans, a government-backed program to assist fishermen who wish to purchase new vessels or make improvements to ones they already own; a fishing vessel construction subsidy program to give financial aid to fishermen who qualify under certain criteria, and a government-operated low-cost vessel insurance plan for fishermen.

Under the Fisheries Development Act, the Department of Fisheries and Oceans initiates various programs to improve the efficiency and profitability of the fishing industry, such as demonstrating improved catching gear and methods, more efficient storage and refrigeration of the catch, and better processing methods in the shore plants.

On the marketing side, the department is actively engaged in promoting the consumption of fish by such means as cooking demonstrations and development of new recipes, and is aggressively seeking market opportunities for Canadian fish products abroad.

The Fisheries Prices Support Board develops price stabilization programs designed to protect fishermen against sharp declines in fish prices, and consequent loss in income due to causes beyond their control.

For information on other services offered by the federal government, consult your telephone directory for the Fisheries and Oceans office in your area, or write to:

Government of Canada
Fisheries and Oceans
Ontario Regional Headquarters
3050 Harvester Road
Burlington, Ontario
L7N 3J1

Another service of the federal government is the payment of special year-round or seasonal Unemployment Insurance benefits to fishermen. These benefits are explained in a small booklet entitled *Fishing isn't just another job*, which can be obtained by writing to:

Public Affairs
Distribution Unit
Employment and
Immigration Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J9

Work

An important aspect of our daily life is work. Work represents both an individual's livelihood and the overall productivity and prosperity of the Canadian economy. The federal government recognizes this by offering many services and programs to the employed, the unemployed and the employer.

Workers and Jobs

Canada Employment Centres (Employment Services)

There is a cross-country network of approximately 500 CECs offering both employers and workers a wide variety of programs and services. These include information on available jobs, counselling for job-seekers regarding employment and related matters, including how to look for a job, counselling for the disadvantaged and special need groups, aptitude testing, specialized services to students, and intensive efforts to help Unemployment Insurance (UI) claimants find employment. The typical CEC has a Job Information Centre (JIC) where workers can make job choices from openly displayed job cards or listings and then contact a counsellor. Since a majority of workers want only information about job vacancies, this concept of self-service has now become an integral part of the CEC operation.

Canada Employment Centres are linked together through the National Job Bank, a unique telephone-computer combination, which provides employers with rapid access to qualified personnel across Canada and provides workers with up-to-the-minute information on job openings coast-to-coast.

In addition to the rapid matching of workers and jobs, the job bank is an excellent source of labour market information. It is also capable of producing specialized job listings that could bring employers and workers together within a particular trade or profession.

CECs can also provide, in several of Canada's largest metropolitan centres, immediate city-wide job information through the computerized Metropolitan Order Processing System (MOPS).

Creating Jobs

The federal government operates programs designed to encourage potential employers to create jobs and thus reduce the number of unemployed.

The Local Employment Assistance Program (LEAP) supports projects that create employment for people who would otherwise be unlikely to find work. LEAP projects, which can be funded for up to three and one-half years, should raise the level of work skills of socially disadvantaged and chronically unemployed people.

The Summer Youth Employment Program is a two-stream program involving federal departments and agencies, as well as the private sector and voluntary organizations. Details can be obtained from all CECs and CECs for Students.

The New Technology Employment Program offers young people qualified in technical

areas the opportunity to use their skills to advance the development and application of new technology. This program is designed to provide jobs for post-secondary graduates trained in scientific and technical areas who are unemployed, to develop innovations in manufacturing and in the application of conservation and alternate energy techniques and programs, and to support small scale entrepreneurial initiatives in these areas.

Small private sector firms, individuals, associations, research institutes and community organizations creating additional employment in approved activities will be eligible for a contribution of three-quarters of wages paid (up to $1,250) for up to 12 months.

To be eligible to work under this program, a person must be a post-secondary school graduate in a scientific or technical field, have recently entered the labour force and been unable to find work in his or her discipline.

The Program for the Employment-Disadvantaged is a major experimental program of wage subsidies to help the private sector hire physically and mentally handicapped persons and others who are at a serious disadvantage in securing employment.

There are three phases to the assistance offered employers. In the first phase of up to 13 weeks duration, the program will pay 85 per cent of gross wages for all eligible workers. In the second phase, the wages of handicapped persons can be subsidized at 50 per cent for up to 26 weeks. In the third phase, the wages of handicapped employees can be subsidized at 25 per cent for up to 26 weeks, and for other employment-disadvantaged at 25 per cent for up to 13 weeks.

In addition to the wage subsidy, up to $5,000 per business establishment may be provided for restructuring the workplace or toward the cost of acquiring special equipment to accommodate handicapped workers. A further $100 per worker may be available for the purchase of protective clothing.

Canada Community Development Projects is a program designed to support local organizations in the development and management of activities that will create short-term employment opportunities.

Proposals for this program should demonstrate that they will create new jobs at the time of highest unemployment in the area in which they operate and the activities undertaken should provide employment in specific types of activity generally supportive of national and regional priorities.

Criteria for the program may vary from year to year and potential sponsors should inquire at their local Canada Employment Centre for full details.

Applications are generally solicited in late summer and early fall.

The Canada Community Services Projects (CCSP) program supports organizations that create jobs, particularly for women, natives, young people and the disabled, in established non-profit organizations. The program aims to help organizations provide needed community services such as day care, community health care, crisis and information services, and home care services. Organizations may apply for funding for periods of up to one, two or three years. Proposals for more than one year will be subject to a diminishing funding formula (66 and 33 per cent of first-year support in years two and three). Persons in jobs supported by the program are referred by CECs and will have been unemployed and actively seeking work for eight weeks.

The Outreach Program funds projects that extend employment services to remote communities and to people with particular difficulty finding and keeping jobs, including those returning to the work force after prolonged periods of absence, natives, disabled persons, prison inmates, ex-inmates and older workers. Outreach projects are initiated by CEC managers and are developed in conjunction with local community groups, which sponsor the projects. Outreach project workers develop innovative and effective ways to improve the job prospects of unemployed and disadvantaged men and women.

These are just some of the programs developed by the federal government to increase employment opportunities. Contact your local CEC for information on other job-creation programs.

Mobility of Workers

The government wants to ensure that workers whose skills are not needed in their home areas can respond to job opportunities in other parts of the country. People who are under-employed, unemployed or about to become unemployed may be eligible for financial assistance, through the Canada Manpower Mobility Program, when they travel in search of employment, accept temporary work elsewhere or relocate for permanent jobs. Assistance covering some of the costs of travel is also available to persons attending a Canada Manpower Training Program course at a school located outside their home area.

Manpower Training Program

The objective of the Canada Manpower Training Program is to help adults acquire the skills needed for better-paying, steadier and more satisfying jobs, and to provide the skilled workers needed by Canadian employers. The government supports training in two ways. The first approach is to purchase institutional training courses from colleges and vocational schools,

most of which are operated by provincial authorities. Enrolment is through CECs. Full-time trainees receive a training allowance or Unemployment Insurance (UI) benefits and may be eligible for commuting or living-away-from-home allowances. The second approach is to enter into a contract with an employer to assist in the training of employees. Under such contracts, the Canada Manpower Industrial Training Program reimburses the employer for the direct cost of training and for a portion of trainee wages.

Training of Women in Non-Traditional Jobs

To help women enter occupations traditionally dominated by men, employers are reimbursed 75 per cent of the wages paid the women while they are being trained for non-traditional jobs. These include such occupations as sheet-metal work and aircraft fabrication and assembly.

Women can take advantage of pre-trades training courses that provide the opportunity to choose from a wide variety of trades for which further training and job prospects exist.

There are also introductory courses for occupations that are traditionally male-dominated. Spaces are reserved for women in skilled trades training courses under the Canada Manpower Training Program and goals are set for the number of women to be trained by employers under the Canada Manpower Industrial Training Program.

Canada Employment Centres (Unemployment Insurance)

Most workers in Canada are covered by Unemployment Insurance. When they are temporarily out of work, people have the right to apply for UI benefits to help pay the bills and buy the things they need.

Unemployment Insurance benefits are not automatic. To qualify, you must have worked a certain number of weeks and you must be looking for another job. The number of weeks of insurable employment one needs varies from 10 to 14 weeks depending on the rate of unemployment in the region in which you normally live. These weeks must fall in the last 52 weeks or since the start of your last claim for benefits. This is called your qualifying period.

There are additional requirements for some UI claimants. Generally, people who apply for the second time in 52 weeks may have to work up to six weeks longer than those claiming for the first time. The number of extra weeks required would depend on how many weeks of UI benefits they received the first time. People who enter the labour force for the first time or after an absence of more than one year would also have to work longer before getting UI—either 20 weeks in the last year or 10 to

14 weeks in the last year *plus* 14 weeks the year before.

Special benefits differ. To apply for benefits when you are sick or injured, pregnant or reach age 65, you must have worked in insurable employment for 20 weeks in your qualifying period.

There are many brochures available on the subject of Unemployment Insurance. These include *How Unemployment Insurance works for you* (covering the total UI program), *UI and you: when you reach 65*, and *If you don't agree* (about appeals).

Social Insurance Number

When you apply for a job, a potential employer will ask if you have a Social Insurance Number (SIN). If you don't have one, visit your local Canada Employment Centre to complete the application form.

You must provide documentary proof of your identity as a Canadian citizen or a permanent resident. If you are a Canadian citizen, you would submit, for example, your birth certificate or a certified copy of it and one other piece of identification, which could be your driver's licence, passport or baptismal certificate. A permanent resident (landed immigrant) should submit, for example, his or her Canadian immigration identification record and one other piece of identification.

Because the Canada Employment and Immigration Commission cannot be responsible for the safety of original documents sent through the mail, you are encouraged to bring them in yourself.

The booklet entitled *How do you apply for a Social Insurance Number* can provide you with all the information you will need to apply.

Additional Information

There are many brochures and pamphlets, some of which have been mentioned above, that provide more detailed information. These can be obtained from your local CEC or by writing to:

Public Affairs
Distribution Unit
Employment and
Immigration Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J9

If you have any questions regarding a particular program or service or would like to know about others, contact your local Canada Employment Centre.

Labour Canada

This federal department administers the Canada Labour Code, which covers employment in international and interprovincial transport (railways, trucking, pipelines, ferries, tunnels, bridges, marine transport and other related services), air transport and airports, broadcasting,

telephone, banks, grain elevators, uranium mines and certain Crown corporations. Generally, all other related enterprises are under provincial or territorial jurisdiction. Across Canada, labour affairs officers and health and safety officers are ready to assist Canadians who are employed in fields that come under federal jurisdiction. These officers also carry out inspections to protect the health and well-being of such employees. And Labour Canada's mediation and conciliation service provides experts to assist in the collective bargaining process in industries under federal jurisdiction. The arbitration services branch appoints, where required, arbitrators to settle disputes.

Labour Canada also offers a wide range of information and education services to all Canadians. The department collects and publishes statistics on wages, collective bargaining, strikes and lockouts and working conditions across Canada. Other publications include studies, booklets, bibliographies and periodicals that deal with interests such as women in the work force, quality of working life, occupational safety and health, federal-provincial and international labour relations and conditions of work.

You may obtain a copy of the department's publications catalogue by writing to:

Communication Services
Directorate
Labour Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J2

The department also maintains, in co-operation with the National Film Board, a national catalogue of industrial relations films, which is also available from Communication Services. Labour Canada's regional office in Ontario is located at the following address:

Labour Canada
Room 200, Mezzanine
4900 Yonge Street
Willowdale, Ontario
M2N 6C3

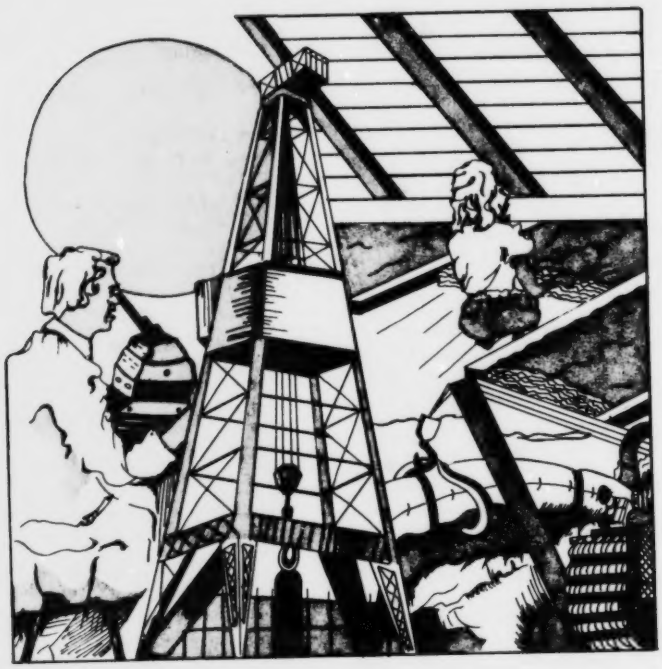

Energy

Canadians are in the extremely fortunate position of being self-sufficient in energy. Nonetheless, we must be careful to ensure maximum efficiency in consuming the energy we have. The federal government is involved in promoting a number of programs designed to save energy and help Canadians better understand the importance of managing well the energy we use every day.

National Energy Program

The management of our energy resources is of vital concern to all Canadians. The Government of Canada is carrying out its energy management responsibilities through the National Energy Program, which has three major objectives:

- energy security, particularly self-sufficiency in oil by 1990
- increased opportunity for Canadians to participate in the oil and gas industry
- fair sharing and fair prices for governments, industry, and consumers.

This section takes a brief look at some of the main components of the National Energy Program.

The Consumer Home Energy Management Package

Canadians are fortunate to have energy resources in such abundance. We export uranium, coal, natural gas and electricity. However, some of the oil we need must be imported from an uncertain world market.

To help in achieving the objective of oil self-sufficiency by 1990, Canadians have been encouraged to reduce their use of energy and especially their use of oil.

The federal government offers a complete package of services to help Canadians use less energy, convert off-oil, and save money.

The package includes the following:

- the Ener$ave Advisory Service
- the Canadian Home Insulation Program (CHIP)
- the Canada Oil Substitution Program (COSP)
- free publications.

Ener$ave Advisory Service

"Ener$ave" will help you reduce energy consumption in your home.

We will send you a questionnaire if you call or write to us. You then answer short questions on the basic characteristics of your home. We analyse the answers by computer and return the results by mail, showing how you can save.

To get advice by telephone, call our bilingual HEATLINE advisors. They give direct advice on what to do, what products and services to choose, and how to use them effectively.

To obtain a questionnaire or more information and advice, write to:

The Ener$ave Advisory Service
Energy, Mines and Resources Canada
588 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E4

or call toll-free : 1-800-267-9563.

Two Grant Programs: CHIP and COSP

To help you take the necessary steps that Ener$ave has helped you to identify, EMR provides two assistance programs.

The Canadian Home Insulation Program provides taxable grants up to $350 for the purchase of approved insulating materials, including weather-stripping, caulking and vapour barriers, as well as up to $150 toward the cost of contract labour.

To determine if your home qualifies for a grant and to obtain more information, write to:

CHIP
P.O. Box 700
Postal Station St. Laurent
Montreal, Quebec
H4L 5A8

or call toll-free: 1-800-268-1818.

The Canada Oil Substitution Program is designed to encourage homeowners and small businesses to convert their heating systems from oil to other sources of energy. COSP provides taxable grants covering 50 per cent of the conversion costs to a maximum of $800 per unit. To be eligible, the new heating systems should reduce the building's reliance on oil by at least 50 per cent. A new solar system need only provide one-third of the building's heating requirements.

If you are considering switching to natural gas or electricity, your local distributor will assist you in providing information and obtaining your grant. If you are considering propane, wood, solar or other energy forms, you should contact the Ontario regional office of the Department of Energy, Mines and Resources.

For more information, write:

Energy, Mines and Resources Canada
Ontario Regional Office
2242 Lake Shore Blvd. West
Toronto, Ontario
M8V 1A5

or call toll-free: 1-800-268-2207.

Publications

The Government of Canada offers free publications that explain how you can conserve energy. Titles include *Keeping the Heat in, The Billpayer's Guide to Heating Systems,* and *The Car Economy Book.*

To obtain these publications or for more information, write:

Ener$ave
Conservation and Renewable Energy Branch
Energy, Mines and Resources Canada
588 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E4

or call toll-free: 1-800-267-9563.

Renewable Energy

The Government of Canada has announced several programs to promote renewable sources of energy, and to stimulate research and development in the field of renewable energy.

At present, renewable energy, excluding hydro-electricity, represents 3.1 per cent of the primary energy consumed in Canada. The federal government's goal is to double this by 1990.

An important example of renewable energy in Canada is "biomass," which includes vegetables, grain, peat, trees, and forest, farm and municipal waste. Biomass can be burned to produce steam, or processed to produce liquid fuel, gas and other sources of energy.

In Canada, wastes from forest industries offer the best opportunities to increase biomass energy use. Under the Forest Industry Renewable Energy Program (FIRE), a federal program established in 1978 to encourage the use of biomass fuels, industry has received $44.1 million in grants from the Government of Canada. These projects displace the equivalent of more than 790,000 cubic metres of oil per year by using wood waste as fuel.

This program is so successful that it was expanded in October 1980 and now provides civic organizations and all industries with up to 20 per cent of the capital costs of eligible equipment for the use of forest, municipal, and agricultural waste, or peat. For further information, write to the following address:

FIRE Program Secretariat
Conservation and Renewable Energy Branch
Energy, Mines and Resources Canada
580 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E4

Some Other Energy-Management Programs

The Government of Canada is taking these other steps to secure oil self-sufficiency:

- an oil pricing policy that provides strong incentives to the petroleum industry to find and develop *new* sources of oil
- measures to encourage Canadianization of the oil industry with the goal of at least 50 per cent Canadian ownership by 1990
- help to make natural gas available to more Canadians
- a new Crown corporation, Canertech, will promote the commercial production of renewable energy and energy conservation products and services

- a taxable grant of $400 for each commercial vehicle, such as taxis, trucks, or farm vehicles, converted to run on propane or purchased with a propane system
- a $20-million fund to help Canadian municipalities, in co-operation with the provinces, conserve energy and create employment.

For more information about Canada's National Energy Program, contact:

Communications Branch
Energy, Mines and Resources Canada
580 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E4

Fuel Economy Guide

Transport Canada provides consumers with fuel economy data on all new cars and light trucks sold in Canada. You may obtain a copy of the *Fuel Economy Guide* from participating new car dealers or by writing to:

Public Affairs
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

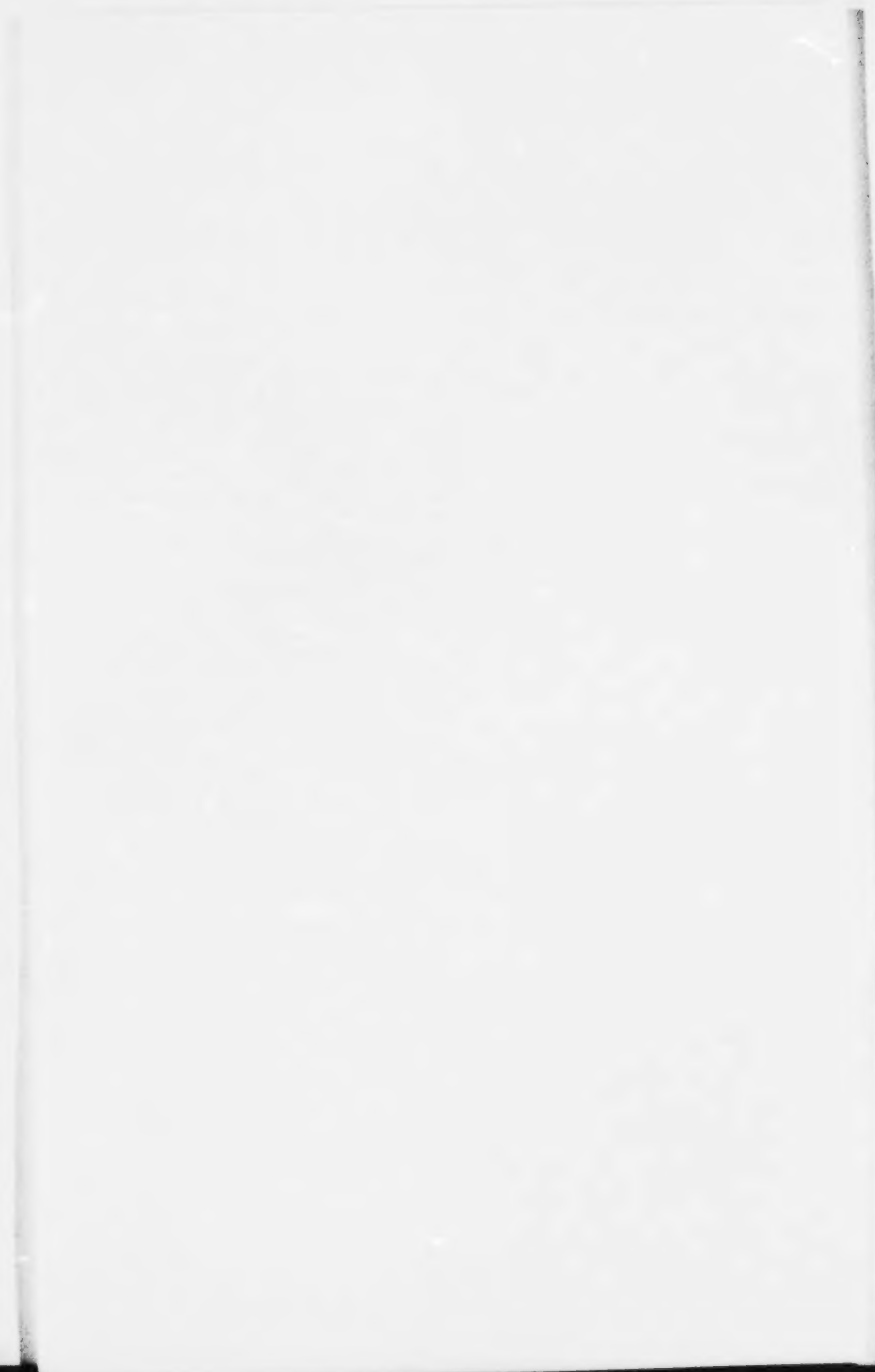

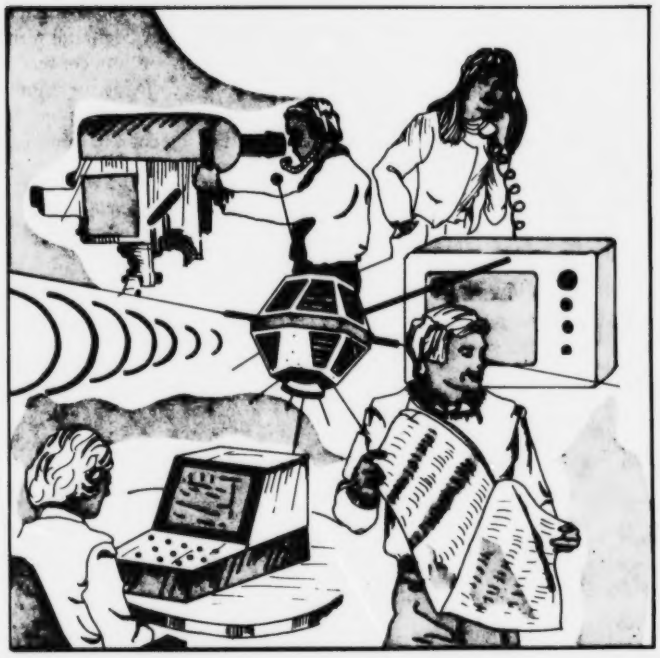

Communications

Canada is a big country, so it stands to reason that Canadians have had to become pioneers in communications. The Government of Canada helps Canadians communicate in many ways. National radio and TV networks broadcast in English and French, in Indian and Inuit languages and, by short wave, Canada speaks to the world in 11 languages. The federal government is actively involved in the development of exciting new communications technology to serve the people of Canada.

Satellites

Canadians living in remote areas will soon be able to pick up a new multi-channel television and radio service relayed to them via the Canadian-owned and operated Anik satellite system. The new service will provide additional radio and television channels in both official languages and include nearly the full range of programming available in large cities.

But, first, someone in these communities has to apply for licences to operate satellite-receiving earth stations and to distribute these signals to their communities. The federal government has developed a streamlined procedure for processing applications as speedily as possible.

The federal government also provides applicants with information on licensing, general advice on technical alternatives and guidance in completing application forms.

Videotex Technology

In the near future, Canadians may be able to shop, bank, send and receive electronic mail, search data bases across the country and publish their own electronic information—all without leaving their homes. These new possibilities have opened up because federal government researchers have developed Telidon, a new videotex technology, which through the addition of a tiny computer terminal and a keypad, can convert the TV in your living room into a new, fully interactive home entertainment and information centre.

Telidon, an all-Canadian technology now widely acknowledged as superior to any videotex system in the world, is being tested in field trials across Canada, as well as in Venezuela. The giant U.S. telecommunications carrier, American Telephone and Telegraph, has announced that Telidon will serve as its North American standard.

By 1983, it is predicted that Telidon terminals will sell for about $300.

If you would like brochures or more information on the services mentioned here, write to:

Government of Canada
Department of Communications
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Information Services
Government of Canada
Department of Communications
Ottawa, Canada
K1A 0C8

Television Reception

When you've been looking forward to relaxing with your

favorite television program it's annoying to find that your TV set is acting up.

The federal government has a brochure, *For better television reception*, that can help you to improve the quality of your picture. It discusses different types of antennas and how to install and use them effectively. Copies are available from the Department of Communications addresses below.

General Radio Service

Thousands of Canadians now own General Radio Service (GRS) radios, more popularly known as Citizen Band (CB) radios. More and more frequently, these radios are being used for many communications purposes.

A booklet called *Information and Licence Application Form (Citizens Band-CB)* has been prepared to help users get the best results from General Radio Service. It contains information that is especially useful if you are considering buying or operating a two-way GRS radio. As a licence is required to operate the radio, a licence application form and temporary permit are attached. For copies of this brochure and additional information, write to:

Government of Canada
Department of Communications
Ontario Regional Office
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Information Services
Government of Canada
Department of Communications
Ottawa, Canada
K1A 0C8

Canada Post Corporation

The transformation, on October 16, 1981, of the Post Office department into a Crown corporation entails a number of changes. However, Canadians can count on their postal service to continue to improve and to extend its services in light of developments in the field of communications.

Many customers, especially in smaller localities, find that wicket clerks and postmasters can be "information officers" for all federal government programs and services, in addition to providing their regular service. In these communities, citizens are able to obtain information on passports, Unemployment Insurance, old age pensions, Family Allowances, health and welfare services, and other important matters through their post office.

Each year the Canada Post Corporation issues a series of stamps commemorating famous persons or important events in the history of our country.

For additional information concerning the Canada Post Corporation, please write to:

Public Affairs
Canada Post Corporation
Ontario Postal Region
Room 456
21 Front Street West
Toronto, Ontario
M5J 1A5

or call your local post office.

The Environment

We are becoming increasingly aware of our environment, which includes not only our immediate surroundings but also the forests, inland waters, lands and wildlife of our vast country. The federal government provides support and leadership in the conservation and preservation of our environment.

Environmental Protection

Pollution

Strict laws protect our environment. The federal government works closely with provincial agencies and industry on measures to control sources of pollution in air and water. The use of toxic substances comes under close supervision, and scientific studies are undertaken on methods of disposing of toxic wastes. Research is being carried out to assess the acid rain problem and to develop appropriate control strategies. Federal experts are also active on projects to clean up pollution where it exists. And since there is always a risk of environmental disaster occurring, there is a cleanup team on the alert 24 hours a day to face any emergency.

Forests

Canada's forests cover 3.5 million square kilometres from the Pacific to the Atlantic. Forestry is Canada's biggest industry.

The federal government leads forest research in silviculture, forest management, protection, environmental factors and energy from forest biomass, (i.e., forest waste products). It also supports and assists the provinces and industry in forest management and development. Federal policies and activities affecting forestry are coordinated through the Federal Forestry Sector Strategy Committee headed by the Canadian Forestry Service. Exchange of technical information with other countries is part of the federal role in international relations.

Fact sheets, brochures and pamphlets are available on such subjects as maple sugar production, careers in forestry, conservation, tree species, fire and the spruce budworm.

Land Use

The federal government is concerned about the rapid loss of agricultural lands and, looking to the future, has developed a method of projecting the demand for agricultural land and the availability of land to satisfy that need.

Other areas of interest shared with the provincial governments are the distribution of land suitable for outdoor recreation, the demand and availability of land for such uses as forestry, the amount of despoiled land and the conversion of land for urban uses.

Inland Waters

The federal government plans and participates, with the provinces, in water management programs and policies. Concerns include water quality and quantity, floods and flood control, water research, industrial and agricultural use of water, and water resources planning.

Publications and Information

If you would like more information as well as interesting publications on pollution, land use, protection of forests and protection of inland waters, or if you would like to know about other environment-related programs and services, write to:

Inquiry Centre
Environment Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H3

Wildlife

Any massive changes in the environment that affect wildlife must eventually affect man. An important concern of the federal government is the preservation of our wildlife — everything from migratory birds and the endangered peregrine falcons to wood bison and polar bears.

Through the Canadian Wildlife Service (CWS), the government protects and manages migratory birds under international treaty and participates in many other wildlife research and management projects.

These projects include studying and compiling data on the distribution, migration habits, food sources and diseases of birds and animals. Surveys are made of breeding grounds in an attempt to maintain optimum populations of migratory game birds. National Wildlife Areas have been created to provide safe breeding, feeding and resting places for migratory birds and other wildlife. The CWS conducts research into the effects of human activities on wildlife, and on finding ways to harmonize the uses of wildlife and other resources; it also advises farmers on ways of preventing damage by waterfowl to cereal crops.

In addition, the CWS, with the provinces and territories, sets annual hunting season dates and bag limits for migratory game birds.

The Canadian Wildlife Service also publishes a wide range of technical and general information pamphlets and has sponsored feature-length films on wildlife and the service's activities. For information concerning films, contact the National Film Board office in your area. Information on the Canadian Wildlife Service can be obtained by writing to:

Distribution Section
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Canada
K1A 0E7

Fish Habitats

A good indicator of the state of health of a lake or river is whether there are fish swimming around. Often it is the unthinking action of man that kills off fish stocks, such as dumping fill on spawning grounds or marshes, building dams that reduce

the flow of water, or removing sand or gravel from beaches or stream beds.

Through its Habitat Management Branch, the Department of Fisheries and Oceans acts to protect the areas where fish breed and grow by means of public information programs, consultation with developers and, if necessary, through court action under the provisions of the Fisheries Act.

The most recent threat to fish survival is acid rain—airborne pollution from sources in Canada and the United States—which has already brought death to scores of lakes in central Canada. Fisheries and environmental scientists are embarking on extensive research programs to support efforts that will curb the further spread of damage to our natural resources from the scourge of acid rain.

If you would like more information on how you can help protect the fisheries for present and future generations, write to:

Government of Canada
Fisheries and Oceans
Ontario Regional Headquarters
3050 Harvester Road
Burlington, Ontario
L7N 3J1

The Weather

Meteorological stations across Canada provide public weather forecasts through radio, television and newspapers. In some major cities, Weather Radio offers forecasts and information on special FM channels.

Forecasts are based on information gathered many times each day by weather observers and meteorologists all over the country. In addition to preparing forecasts for the general public, the Atmospheric Environment Service of Environment Canada issues special forecasts for aviation, agriculture, forestry, offshore fisheries, pleasure-boaters, marine transport and highway services.

If you are travelling or moving to a different region, you can obtain information on the climate of that region by writing to:

Atmospheric Environment Service
Environment Canada
Ontario Region
25 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Maps of Canada

The Canada Map Office of Energy, Mines and Resources produces a wide variety of topographic and land-use maps. Indexes are available free of charge from commercial dealers,

or may be obtained by writing to:

Canada Map Office
Energy, Mines and Resources Canada
615 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Youth

The federal government, recognizing that the young people of today are the potential leaders of tomorrow, has created challenging, interesting programs to help them know Canada and Canadians better, as well as knowing themselves.

(See also: Careers in the Government of Canada—Summer Assignments for Students; Work—Creating Jobs)

Student Loans

The Canada Student Loans Program (CSLP) provides loans to full-time students, who establish a need for financial help, to assist them in meeting the cost of studies at the post-secondary level of education so that all qualified students may have the opportunity to fulfil their educational potential.

If you receive a loan under this program and complete the proper documents, the federal government will pay the interest on the loan during the time you remain in full-time study and for six months after.

Although the program is financed by the federal government, applications for aid are processed by provincial and territorial authorities. For more information consult:

Student Awards Branch
Ministry of Colleges and Universities
Mowat Block, Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2B4

Canada Student Loans Program
P.O. Box 2090
Postal Station D
Ottawa, Canada
K1P 6C6

Open House Canada

Open House Canada helps young Canadians to discover other parts of their country and to get to know their fellow citizens from diverse backgrounds through reciprocal visits between "twin" groups.

Open House Canada pays travel costs between home communities for participants aged 14 to 22, or for those enrolled in post-secondary education, and for accompanying adult escorts. Each group hosts the other in turn, providing accommodation and meals for a minimum five-day stay. A program of educational activities is organized by the hosts to familiarize visitors with the history, government, economic life and sociocultural composition of the host community.

If you or your group would like more information on this opportunity to experience another part of Canada, write to:

Open House Canada
Department of the Secretary of State of Canada
Regional Directorate
Suite 200
25 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Katimavik

Would you accept the opportunity to discover Canada, to learn more about yourself, to take on tough physical challenges, to become more aware of your

environment? Katimavik is making the offer.

Katimavik, an Inuit word for "meeting place," is a national youth service funded by the federal government. Its objectives are to serve Canadian communities, to aid in the personal development of its participants, to encourage environmental awareness and to provide opportunities for a greater understanding of our country.

The program runs for nine months and involves groups of 33 participants assigned to three successive projects (one of which is in a francophone environment) in three different provinces where they spend approximately three months each.

Projects are developed in co-operation with local communities and might involve such activities as environmental clean-up, trail-cutting, improvement of recreational facilities, aiding the elderly and handicapped, and working with children and youth in day care or recreation centres.

In addition there are cultural and educational aspects that include structured and informal learning, ranging from language and interpersonal skills needed for intensive group living to crafts, basic manual skills and research into the historical and cultural heritage of the area.

Also available to candidates is a three-month military option that involves learning and participating in a program sponsored by the Department of National Defence.

If you are between 17 and 21, single and a Canadian citizen or resident and would like to share in the collective effort of a group of dedicated young Canadians, more information is available from:

Katimavik
Ontario Regional Office
323 Chapel Street
Ottawa, Canada
K1N 7Z2

Young Athletes

Young Canadians are continually demonstrating their ability, potential and determination in amateur sports. The federal government works with the appropriate national sports governing bodies to offer encouragement and attempts to upgrade the quality and scope of Canadian participation in the following ways: providing funds for the development of quality coaching, financing travel expenses for athletes attending training camps, assisting individual athletes in meeting their training needs, providing money for travel and accommodation expenses for athletes participating in sports championships and offering direct financial assistance to ensure that promising Canadian athletes can continue

their education and still concentrate on their training and competitive programs.

Should you like more information, write to:

Promotion and Communications
Fitness and Amateur Sport
Department of the Secretary of State of Canada
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0X6

Travel Bargains

Travelling from Victoria to St. John's could cost less than you think. Fare structures authorized by the Canadian Transport Commission permit the country's airlines and Via Rail to offer a wide variety of reduced fares.

For example, students between the ages of 12 and 21 can take advantage of a 40-per cent reduction on most domestic airline flights, except during peak travel periods. Seats cannot be reserved, but the savings may well be worth the time spent waiting on standby. Keep in mind also that at some periods of the year even greater discounts are available to the general public.

Since the policy on fare reductions may change from time to time, it's best to check with your nearest airline or Via Rail office, or consult a travel agent.

Arts and Culture

The arts symbolize our intellectual wealth and creative imagination, and reflect the many facets of our cultural heritage as can be seen in the works of our painters, sculptors, actors and actresses, musicians, composers, dancers and film-makers. The federal government, through numerous programs, encourages the preservation and enhancement of our multicultural character and the growth and development of artistic and creative skills.

National Policies In Support of the Arts

National programs supporting culture and the arts are designed to give all regions of Canada an equal chance to develop and express themselves. The federal government's arts and culture sector does research on the state of the arts across the country and helps the Minister of Communications develop national policies concerning cultural activities, museums and the national heritage.

The sector also promotes co-operation between federal cultural agencies so they may meet common cultural objectives and implement programs aimed at both the private and public sectors. Policies involve promotion of the arts, financial planning for the arts community, and indirect as well as direct subsidization of the arts.

In December 1980, the Minister of Communications announced a special program of cultural initiatives that will disburse $39.6 million to the arts community over the next three years to improve public access to our culture and to meet the immediate financial and management needs of the artistic community.

For more information, write to:

Department of Communications
Ontario Regional Office
9th Floor
55 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Assistance for the Arts

A musician will tell you that music is the truest form of expression. The writer will make the same claim for literature, and the artist and photographer will praise their respective arts. The Canada Council, which is the federal organization responsible for supporting the arts, covers all these forms of expression.

The Canada Council encourages and promotes the study, enjoyment and production of works in the arts—music, dance, opera, theatre, film, the visual arts, video, photography and literature.

Grants are offered in all these fields to professional artists, persons whose work is essential to the professional arts, professional arts organizations and arts support services.

Explorations is a program of the Canada Council designed to assist individuals, groups and organizations, inside or outside the professional arts, with imaginative, well-conceived projects in the broad field of culture.

A multi-disciplinary program, Explorations offers support for innovative projects that seek to address new needs or investigate new directions in the arts.

A variety of awards and prizes is available such as the Governor General's Literary Awards, Children's Literature prizes, translation prizes, the Canada-Belgium and Canada-Australia Literary Prizes and the Jules Léger Prize for New Chamber Music, to mention just a few.

A range of publications describing the Canada Council's programs and services may be obtained by writing to:

Communications Services
Canada Council
255 Albert Street
Ottawa, Canada
K1P 5V8

or by calling toll-free 1-800-267-8282.

Assistance to Groups

Recognizing Canada's multicultural heritage, the federal government provides encouragement and financial assistance through a number of programs that promote the preservation and sharing of our many cultures, and helps bring mutual appreciation and understanding to all Canadians.

Basically these programs support and encourage communities in the development of their cultural heritage, help members of all cultural groups to gain acceptance and overcome barriers to full participation in Canadian society, and promote and encourage creative encounters among all Canadian cultural groups.

Assistance and encouragement is also provided to organizations dedicated to improving the status of women, to native citizens and to voluntary organizations.

The federal government also helps our two official language groups to make use of their language and thus enables them to contribute to Canadian society in areas where they constitute minorities. Grants are available for projects and activities that meet this objective. Grants and/or bursaries are also available to help teachers improve their language skills and to help post-secondary students continue their studies or take a total immersion course in their second official language.

For more information on these and other programs, contact:

Department of the Secretary of State of Canada
Ontario Regional Directorate
Suite 200
25 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2

Canadian Broadcasting Corporation (CBC)

The publicly-owned CBC provides a balanced service of information and entertainment for people of all ages, interests and tastes. Programming includes news, public affairs, drama, music, sports, documentaries, children's programs, and consumer affairs.

CBC national services include English and French television networks, English and French radio networks, FM stereo radio services in both languages and English and French parliamentary television networks distributed through cable systems. In the Far North, CBC's northern radio and TV services provide network programming in English and French, and special programs in the languages of the Indian and Inuit residents.

The national broadcasting service gives continuing support to Canadian artists and performers through the broadcast of Canadian music, drama and poetry, the commissioning of special works, the sponsorship of talent competitions, and the presentation of Canadian films. It produces a variety of recordings, audiotapes and books from some of its program material.

If you would like additional information on the Canadian Broadcasting Corporation, write to:

Canadian Broadcasting Corporation
English Services Division
1255 Bay Street
P.O. Box 500, Station A
Toronto, Ontario
M5W 0M8

National Film Board (NFB)

The National Film Board was founded in 1939. Its purpose then, as now, was to inform Canadians about their own country and the world in which they live. The extension of this mandate, to inform the world about Canada, has made the NFB one of Canada's best-known cultural ambassadors.

Since its inception, the film board has produced over 4,000 French and English documentaries and animated and feature films, which have been seen in every country where film is used. Film board productions have won over 2,000 international awards, including six Academy Awards. The first Oscar was given in 1941 to *Churchill's Island*. The most recent Oscar was won by the animated film *Every Child/Chaque enfant*, in 1980.

French and English language films are produced at a rate of approximately 200 each year and cover a wide variety of subjects: portraits of Canadian politicians, artists, historical figures and "personalities," and inquiries into a myriad of social

issues. The NFB headquarters in Montreal is now complemented by six regional film production studios established to foster film-making talent across the country.

In addition to commercial distribution through theatres and television broadcasts, prints of NFB films and filmstrips are used extensively by schools, and by business and community groups. In Canada, films are available to individuals through a unique system of lending libraries. The NFB also provides photographic reproduction and display services to federal government departments through the Canadian Government Photo Centre in Ottawa. This facility also houses a bank of thousands of photographs and slides sold to private sector publishers and to the general public. The Still Photography Division, also in Ottawa, creates and circulates gallery exhibits of work by Canadian photographers.

There are 30 NFB offices across Canada. For further information please consult your telephone directory for the one nearest you, or write to:

Public Relations Branch
National Film Board of Canada
P.O. Box 6100
Montreal, Quebec
H3C 3H5

National Museums of Canada

This country's museums have a great deal to tell us about our shared history and the bonds that unite our diverse cultures. The National Museums of Canada has helped museums from coast to coast and, in the process, has created a network of 25 associate museums (including the four national museums in Ottawa) and 24 national exhibition centres.

In addition to the four national museums in Ottawa, Ontario has two associate museums—the Art Gallery of Ontario (Toronto) and the Royal Ontario Museum (Toronto)—and five national exhibition centres—the Thunder Bay National Exhibition Centre, the Timmins Museum, the Rodman Hall Arts Centre (St. Catharines), the Art Gallery of Cobourg, and the Thames Art Centre (Chatham).

The national museums reach out to all Canadians through travelling exhibitions, loans of artworks and artifacts, and educational activities in a variety of media. In addition, the National Museums of Canada administers a series of national programs, including a fleet of "museumobiles" that take exhibits into rural areas, a computerized national inventory of museum objects, the Canadian Conservation Institute, providing research, advice and skilled care to protect the national heritage,

an international exchange program, and technical and financial assistance to hundreds of qualifying institutions across the country.

For additional information on the National Museums of Canada, write to:

National Museums of Canada
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0M8

Public Archives

The Public Archives contains a wealth of information on Canada relating to all aspects of Canadian life and to the development of the country from its beginnings to the present time. The Archives also provides suitable research facilities to make this material available to the public.

Some of the Archives' acquisitions are as follows: manuscript collections of statesmen and other distinguished citizens, 80,000 volumes on Canada and its history, about a million maps and plans pertaining to the discovery, the exploration, settlement, topography and geology of the country and documentary paintings, drawings and printed images relating to people, historical events, places and objects.

If you would like reasonably priced reproductions of material preserved in the Archives, or information regarding the services of the Public Archives, write to:

Communication Services
Public Archives of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0N3

Recreation

For most of us, recreation is an important part of our lives. Not only is it just plain fun, but it also serves as an excellent antidote for stress. Whatever your favorite leisure activity, there's a good chance that services offered by the federal government can help make it more enjoyable.

Fitness

The federal government, through Fitness and Amateur Sport, offers a number of services to Canadians. Consultative services are available to sport and recreation associations that promote a healthier, more beneficial lifestyle for all Canadians through fitness activities. National associations that encourage increased participation in physical recreation and raise the fitness level of Canadians may receive financial assistance.

For business and industry, fitness programs have been developed by Fitness Canada. These can be incorporated into the work environment to meet employee needs and conditions. A manual has been published covering all aspects of organizing and operating employee fitness programs.

There are fitness packages available for professionals and fitness group leaders. There are a number of fitness publications available to individuals as well.

For information on how to order these packages or for more information on services, write to:

Promotion and Communication
Fitness and Amateur Sport
Department of the Secretary of State of Canada
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0X6

Travelling in Canada

If you are planning to travel in Canada and would like to know more about the area you will be visiting, the Canadian Government Office of Tourism can provide you with a wide variety of brochures and maps, as well as information on camping facilities. You may also wish to consult your provincial department of tourism or the department of tourism for the province that you plan to visit. For more information, write:

Travel Information Services
Canadian Government Office of Tourism
235 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0H6

Boating Safety

Safety is as important to the weekend sailor as it is to the captain of a large oil tanker. The Canadian Coast Guard is responsible for marine search and rescue operations. It has craft of all sizes and types in various parts of the country to carry out these duties.

Since prevention is better than cure, Transport Canada publishes boating safety literature, including the *Canadian Coast Guard Boating Handbook*. Coast Guard personnel give presentations on boating safety at boat shows, marinas and fishing communities. The Coast

Guard has also formed the Canadian Marine Rescue Auxiliary, made up of volunteers who help provide boating safety information and take part in search and rescue operations.

For further information, contact:

Public Affairs
Transport Canada
Suite 300, 4900 Yonge Street
Willowdale, Ontario
M2N 6A5

Public Affairs
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

Harbour Facilities

"Any port in a storm" has become a well-worn cliché, but in any kind of weather mariners appreciate a port that has good facilities and ample berthing space.

The federal government has the responsibility for the upkeep and development of some 2,300 harbours, wharves, jetties and related facilities for the use of fishermen and recreational boaters across Canada. Among the major projects undertaken through the Small Craft Harbours Program of the Department of Fisheries and Oceans in recent years, was construction of a marina and yachting facilities at Kingston, Ontario, for the 1976 Olympic Games. The federal government also provides financial assistance in certain cases for the development of private marinas and tourist wharves.

For more information, write to:

Small Craft Harbours
Directorate
Government of Canada
Fisheries and Oceans
240 Sparks Street
Ottawa, Canada
K1A 0E6

Tide Tables

If you are a commercial fisherman or just a weekend sailor, it is important to know the times of high and low tides if you are operating in tidal waters. From tables issued yearly by the Canadian Hydrographic Service, mariners can predict the height of the tide in a particular area at any time of the year. The same source produces current tables containing the times and rates of maximum flow of water each day for specific areas, as well as water level data for the Great Lakes system and elsewhere.

For more information, contact:

Ocean Science and Surveys
Government of Canada
Fisheries and Oceans
Canada Centre for Inland Waters
P.O. Box 5050
Burlington, Ontario
L7R 4A6

Nautical Charts

If your leisure hours are spent on the water, you may be interested in obtaining a catalogue of nautical charts of Canada's coastal waters, adjacent oceans and inland water routes. To receive more information about the catalogue, write to:

Hydrographic Chart
Distribution Office
Government of Canada
Fisheries and Oceans
P.O. Box 8080
1675 Russell Road
Ottawa, Canada
K1G 3H6

Aeronautical Charts

Of interest to the aviation community, aeronautical charts are available for sale at most airports throughout Canada or by writing to:

Canada Map Office
Energy, Mines and Resources
Canada
615 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Aerial Photographs

Would you like to have a reasonably priced aerial photograph of some specific feature such as a lake, landmark, house or the area in which you live? If so, mark the area of interest on a suitably scaled topographical map available from the Canada Map Office. Make a notation on the map to indicate the specific feature that should be visible in the photograph and send it to:

National Air Photo Library
Energy, Mines and Resources
Canada
615 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E9

Canada's National Parks

In a world characterized by rapid technological advancement and industrialization, Canadians are learning that the quality of life we are seeking cannot be achieved through material success only.

We need special places that offer an alternative to the conformity of our surroundings—places in which we can relate to the natural world and which will, perhaps, remind us of our past.

We have these places. They are our national parks and national historic parks and sites, which are established and maintained for all Canadians by Parks Canada.

There are 28 national parks in Canada from Terra Nova on the east coast of Newfoundland to Pacific Rim on the west coast of Vancouver Island, from Point Pelee on the most southerly tip

of mainland Canada to Auyuittuq on Baffin Island inside the Arctic Circle. Whatever you prefer in terms of scenery, be it rugged coastal cliffs, calm glassy lakes, sandy beaches or snow-capped mountains, there is a national park to accommodate your taste. Since 1955 more than 70 historic parks and major sites have been created and about 650 persons, places and events have been commemorated. Parks Canada turns back the clock to offer Canadians a look at people and places from our colourful past.

Pamphlets are available on all national parks and national historic parks and sites. These indicate the names and locations of the parks and provide information on activities and facilities available. Write to:

Parks Canada
132 Second Street East
Cornwall, Ontario
K6H 5V4

Parks Canada
Ottawa, Canada
K1A 1G2

Canadians Abroad

Whether you are travelling for pleasure or on business, the federal government attempts to ensure that your trip goes as smoothly as possible. The government also encourages Canadian participation in development programs abroad.

Passports

Most countries require visitors to carry passports. To obtain yours you must first fill out an application form, available free of charge from post offices, travel agencies, customs or immigration offices, citizenship courts or regional passport offices. After you have filled in the required information, which must include the name of a guarantor who fulfils the conditions listed on the form, attach two photographs of yourself, your birth certificate or citizenship certificate and a certified cheque or money order for the required amount, and send it to one of the following addresses:

Regional Passport Office
External Affairs Canada
Suite 1006
Union Gas Building
20 Hughson Street South
Hamilton, Ontario
L8N 2A1

Regional Passport Office
External Affairs Canada
Suite 1012
Royal Trust Tower
Toronto-Dominion Centre
Toronto, Ontario
M5H 3L7

Regional Passport Office
External Affairs Canada
Government of Canada Building
1st Floor
4900 Yonge Street
Willowdale, Ontario
M2N 6A6

Passport Office
External Affairs Canada
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive
Ottawa, Canada
K1A 0G3

Because of the number of applications received, it is wise to apply for your passport well in advance of your proposed trip. Your passport is valid for five years beginning the day it is issued. It is not renewable. You must re-apply when the five-year period expires.

Customs

Before leaving Canada, you might like to pick up the Customs and Excise booklet, *I Declare*. It will brief you on what you should know, when returning from abroad, to make your Canadian Customs clearance formalities as worry-free and easy as possible.

All customs offices, most travel agents, and international airports, can provide you with a copy of the booklet or you may write to:

Public Relations Branch
Revenue Canada
Customs and Excise
Connaught Building
Ottawa, Canada
K1A 0L5

---

or consult your telephone directory for the office nearest you.

Immunization

Depending on the country that you intend to visit, you may be required to be immunized against certain diseases. Health and Welfare Canada has a brochure, *A Guide For International Travellers*, that lists required and recommended immunization for different countries.

If you would like to receive the guide, write to:

Medical Services Branch
Health and Welfare Canada
Jeanne-Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 0L3

As immunization requirements change periodically, it would be advisable to contact your nearest health unit for possible changes.

Warm Climates

If you are travelling to a warm climate, you may be interested in obtaining a pamphlet, *Staying Healthy in Warm Climates*, that includes information on immunization protection, heat disorders and insect-borne diseases and contains a list of fluids and foods that should be avoided.

This pamphlet can be obtained by writing to:

Medical Services Branch
Health and Welfare Canada
Jeanne-Mance Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 0L3

Assistance to Canadians Abroad

If you're in a foreign country and you find yourself in need of assistance due to illness, an accident, theft of your money or some similar misfortune, don't hesitate to request help from the nearest Canadian diplomatic or consular office. Representatives of the Canadian government will give advice appropriate to the circumstances and they will do their best to provide you with the required services. If need be, they will also help you contact a doctor, hospital, lawyer or family back home. A word of warning: our government representatives cannot intervene in any country's legal proceedings in which you may be involved.

If you plan to reside in or visit a country for an extended period, it is recommended that you register at the Canadian diplomatic or consular post by visiting or writing the post after your arrival. This is particularly important if you are planning to visit or stay in a region in which political conditions are tense or unsettled.

If you should find yourself in an area where there are civil dis-

turbances or natural disasters, contact the nearest Canadian post immediately.

There are more than 100 Canadian embassies and consulates around the world to serve you.

Airports

If you're going abroad, you'll probably pass through one of Canada's major international airports. The federal government operates these airports and does everything possible to ensure that your trip gets off to a good start.

The government provides numerous safety-oriented services: air traffic control, airport security and maintenance, aircraft inspections, training standards for pilots, telecommunications and meteorological services. As well, competent personnel are available to aid travellers with small children and passengers who require special assistance.

In co-operation with other nations, the Canadian government ensures that international aviation standards are upheld; regardless of one's destination, passenger safety and well-being are of prime importance.

For more information on airports, write to:

Public Affairs
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

Serving Overseas

Service in a developing country may prove to be one of the most satisfying experiences of a lifetime.

Each year about 300 Canadians with special skills are recruited by the Canadian International Development Agency (CIDA) to carry out Canada's programs of co-operation with countries in Asia, Africa, the Caribbean and Latin America, where people are trying to build a better life. CIDA also helps the United Nations, its institutions and other international agencies find qualified Canadians for their technical assistance missions.

Candidates should be Canadian citizens with sound professional training and at least five years of experience in a particular field. Specialists are needed in such areas as agriculture, agronomy, forestry, economics, financial management, health and many other fields.

If you would like to receive more specific information on this program, please write to:

Human Resources Directorate
Canadian International
Development Agency
11th Floor, Place du Centre
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

A number of non-governmental organizations that receive some funding from the federal government also seek volunteers for various overseas projects. For more information, write to:

CUSO
151 Slater Street
Ottawa, Canada
K1P 5H5

CUSO
33 St. George Street
Toronto, Ontario
M5S 1A1

Canadian Executive Service
Overseas (CESO)
Suite 1201
1 St. Clair Avenue West
Toronto, Ontario
M4V 1K6

The World University Service of Canada (WUSC) often has openings for both volunteer workers and contract personnel in fields such as teaching, health, water resources and a variety of technical skills. WUSC has nearly 400 volunteers and contract workers in some 15 African countries.

For more information, write to:

World University Service
of Canada
P.O. Box 3000, Station C
Ottawa, Canada
K1Y 4M8

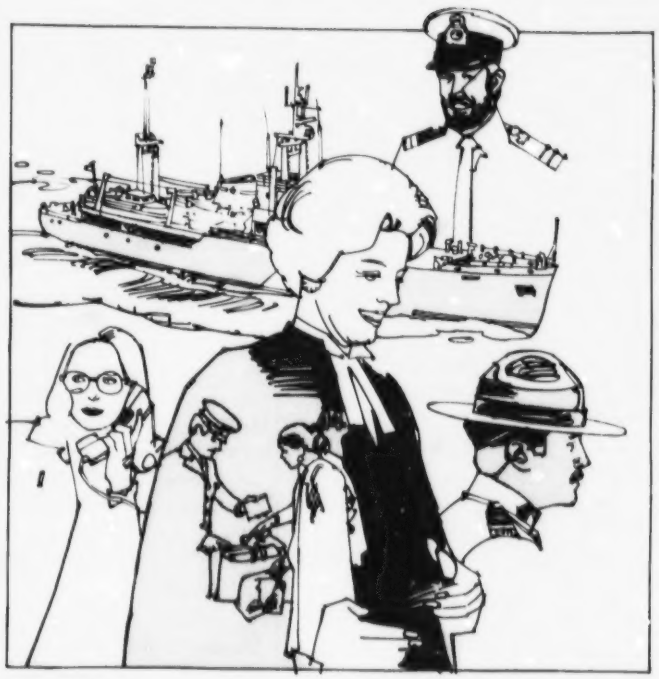

Careers in the Government of Canada

To provide all of the services mentioned in this guide, the federal government must be able to rely on qualified personnel.

Public Service Commission

You don't have to live in the National Capital Region to work in the federal public service; Canada's public servants are located not only in every major city across the country, but in most of the smaller communities as well. Financial administrators, truck drivers, nurses, lawyers, data processing experts, gardeners, auditors, clerical workers, engineers, lab technicians—in fact, practitioners of virtually every skill or profession in Canada—put their talents to use in carrying out the programs and policies of the federal government.

If you would like to pursue a career in the public service, job information and application forms are available at your nearest Canada Employment Centre and at all offices of the Public Service Commission of Canada. Application forms may also be obtained at most post offices. Applications, retained in an inventory, are considered when a departmental vacancy becomes available. When appropriate, the Public Service Commission of Canada advertises jobs in the careers or classified section of daily newspapers or professional journals. The commission has prepared audio cassettes and braille summary texts, which make public service career information accessible to visually impaired persons. These materials are available at Canada Employment Centres, major libraries and educational institutions across Canada, and at all offices of the Public Service Commission.

Information on careers in the public service is available on all university and community college campuses. If you are about to receive a degree or diploma, consult your placement officer and ask to see the Public Service Commission's brochures and pamphlets. Recruitment of graduating university students is conducted through an annual competition that takes place in the fall. If you have any questions or need additional information, contact your nearest Public Service Commission office or write to:

Public Service Commission of Canada
Ontario Regional Office
Suite 1100
180 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5C 2A8

Public Service Commission of Canada
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0M7

Foreign Service

As a respected member of the world community, Canada engages in a broad range of international activities. These include diplomatic relations,

trade activities, immigration services and the administration of cultural and information programs about Canada.

One government department offers careers abroad: External Affairs. Foreign Service officers are recruited through an annual competition that is co-ordinated by the Public Service Commission. This competition, which involves a written examination, takes place in the fall at centres located across Canada.

Candidates must be Canadian citizens, have a university education and an understanding of the Canadian environment and outlook, be able to project a favourable image of Canada, be willing to accept rotational assignments anywhere in the world and know or be willing to learn Canada's other official language.

If you would like to be considered for a career in Canada's Foreign Service, visit your university placement office or nearest office of the Public Service Commission of Canada, in early September, to obtain the special booklet and application form. The competition closes in mid-October.

For general information on the Foreign Service, write to:

Foreign Service Officer Recruitment
Public Service Commission of Canada
O.S.S.D., 18th floor
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0M7

Summer Assignments for Students

The Public Service Commission's Career-Oriented Summer Employment Program (COSEP) arranges challenging summer assignments for students every year. If you are a full-time student at a university, community college or technical institute and are continuing your studies in the fall, you are eligible for this program.

These summer jobs give you an opportunity to take a look at career possibilities that may be open to you after graduation and, equally important, potential employers in the federal government will have an opportunity to watch you work. The summer jobs are related to a variety of disciplines, particularly in the pure and applied sciences. COSEP assignments are available in many of the more than 70 federal departments and agencies.

If you would like more information on COSEP, contact the nearest office of the Public Service Commission of Canada.

Canadian Armed Forces

The Canadian Armed Forces is a modern, highly mobile, unified force that provides many opportunities for young Canadians to learn specialized skills and apply them wherever they are needed in Canada or abroad, to achieve higher levels of skill in a specialized trade, to have access to advancement and increases in pay, and to accept additional responsibilities.

To be eligible, you must be over 17 years of age, have successfully completed a sound education, be a Canadian citizen, meet the Armed Forces medical standards and pass the Canadian Forces selection tests.

The Canadian Forces offer the following entry plans:

- Trades training—military and trades training in more than 60 trades
- Marine Engineering Technician Training Plan (METTP)—subsidized education at St. Lawrence College in Cornwall, Ontario
- Officer Candidate Training Plan (OCTP)—officer and military training for an operational career specialty
- Regular Officer Training Plan (ROTP)—subsidized military and university education
- Medical Officer Training Plan (MOTP)—up to 45 months subsidy at a medical school, including internship
- Dental Officer Training Plan (DOTP)—up to 45 months subsidy at a dental college
- Direct Entry Officer (DEO)—an entry plan for a graduate of a university, institute of technology, community college or a registered nurse.

For more information on opportunities in the Canadian Armed Forces, visit your nearest Canadian Forces Recruiting Centre, listed in the yellow pages under "Recruiting," or write to:

The Director of
Recruiting and Selection
National Defence
Headquarters
Ottawa, Canada
K1A 0K2

Transport Canada

Through its air and marine administrations, Transport Canada offers a wide variety of career opportunities for both men and women.

High school graduates can become radio operators, marine traffic regulators, air traffic controllers or ship's crew members. Training in most of these fields is given at the Transport Canada Training Institute in Cornwall, Ontario.

At its college in Sydney, Nova Scotia, the Canadian Coast Guard also provides training for high school graduates. Upon completing the three-year course, cadets graduate as navigation officers or marine engineers. They serve on Coast Guard ships, carrying out such

duties as search and rescue, ice-breaking, maintaining aids to navigation or cleaning up oil spills.

Technical school graduates may pursue challenging careers as electronic or engineering technicians, while university engineering graduates will find many opportunities to use their skills.

For more information, contact:

Public Affairs
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

High school graduates who wish to apply for training as Coast Guard navigation or engineering officers should contact:

Canadian Coast Guard College
P.O. Box 4500
Sydney, Nova Scotia
B1P 6L1

Royal Canadian Mounted Police

Narcotics control, the battle against organized crime, investigation of commercial crime—if these activities appeal to you, you may be interested in an exciting and rewarding career in law enforcement with the Royal Canadian Mounted Police.

To become a Regular Member Constable in the Royal Canadian Mounted Police you must meet the following requirements:

- be a Canadian citizen
- be 19 years of age (application may be made at age 18, but you will not be eligible for engagement until your 19th birthday)
- be physically and medically fit
- as a minimum, have successfully completed a secondary school education program
- hold a valid Canadian licence to operate a motor vehicle and have more than a minimal degree of driving proficiency
- be of good character
- be proficient in either official language.

For additional information or an application form, contact your nearest RCMP detachment or write to one of the addresses below.

Commanding Officer
O Division
Royal Canadian
Mounted Police
225 Jarvis Street
Box 519, Adelaide P.O.
Toronto, Ontario
M5C 2M3

Commanding Officer
A Division
Royal Canadian Mounted Police
Chomley Building
400 Cooper Street
Ottawa, Canada
K1A 0R4

Free Publications

This brochure is one of a number of publications, available free of charge, on the programs and services of the Government of Canada, our country and its system of government. To receive additional copies of this brochure or any of those listed below, please clip and return this form to:

Publications Canada
P.O. Box 1986, Station B
Ottawa, Canada
K1P 6G6

Canadian Government Programs and Services

- ☐ ***The Government of Canada at your service in Ontario***
- ☐ ***The Government of Canada and the small business***
- ☐ ***The Government of Canada and the senior citizen***
- ☐ ***The Government of Canada and agriculture***
- ☐ ***The Government of Canada and youth***
- ☐ ***The Government of Canada and the working person***
- ☐ ***The Government of Canada and the consumer***
- ☐ ***The Government of Canada and world affairs***

- ☐ ***It's all ours*** — pamphlets on Canada and its resources
- ☐ ***Did you know that . . .*** — interesting facts on different aspects of Canadian life
- ☐ ***How Canadians Govern Themselves*** — a look at our system of government and its institutions

Renewing the Constitution

- ☐ The Canadian Constitution 1981 — full text of the resolution adopted by Parliament in December, 1981
- ☐ The Canadian Constitution 1981 — Highlights
- ☐ The Constitution and you
- ☐ The Charter of Rights and Freedoms: a Guide for Canadians
- ☐ Copy of the Charter of Rights and Freedoms suitable for framing
- ☐ Other publications on the federal system of government
- ☐ Please add my name to your mailing list

NAME _____

ADDRESS _____

CITY _____ PROVINCE _____

POSTAL CODE _____

Government of Canada Publications

Federal government departments and agencies produce a wide variety of publications dealing with a host of subjects. Many of these are offered for sale by the Canadian Government Publishing Centre. The centre can also supply lists of publications available by subject matter. For more information, write to:

Publicity and Promotion
Canadian Government
Publishing Centre
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada
K1A 0S9

Information Services of the Government of Canada

Following is a list of information services of the Government of Canada. If you would like additional information on a particular subject, please do not hesitate to write to the appropriate department or agency.

Information Services
Agricultural Stabilization Board
Sir John Carling Building
930 Carling Avenue
Ottawa, Canada
K1A 0C5

Communications Branch
Agriculture Canada
Sir John Carling Building
930 Carling Avenue
Ottawa, Canada
K1A 0C7

Public Affairs
Air Canada
1 Place Ville-Marie
Montreal, Quebec
H3B 3T7

Office of Public Information
Atomic Energy Control Board
P.O. Box 1046
Ottawa, Canada
K1P 5S9

Public Affairs
Atomic Energy of Canada Limited
20th Floor
275 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0S4

Communications Services
Canada Council
255 Albert Street
Ottawa, Canada
K1P 5V8

Information Services
Canada Institute for Scientific and Technical Information
National Research Council of Canada
Building M-55
Montreal Road
Ottawa, Canada
K1A 0S2

Information and Communications Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
LaSalle Academy
2nd Floor, Annexe E
Sussex Drive
Ottawa, Canada
K1A 0P7

Public Affairs
Canada Post Corporation
Sir Alexander Campbell Building
Confederation Heights
Ottawa, Canada
K1A 0B1

Public Relations
Canadian Broadcasting Corporation
1500 Bronson Avenue
P.O. Box 8478
Ottawa, Canada
K1G 3J5

Information Services
Canadian Dairy Commission
2197 Riverside Drive
Ottawa, Canada
K1A 0Z2

Information and Public Relations
Canadian Film Development Corporation
Suite 2220
Stock Exchange Tower
P.O. Box 71
Montreal, Quebec
H4Z 1A8

Communications
Canadian Government Office of Tourism
4th Floor East
235 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0H6

Information, Education and Co-operation Branch
Canadian Human Rights Commission
257 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 1E1

Public Affairs Branch
Canadian International Development Agency
11th Floor, Place du Centre
200 Promenade du Portage
Hull, Quebec
K1A 0G4

Public Affairs
Canadian National Railways
P.O. Box 8100
Montreal, Quebec
H3C 3N4

Canadian Patents and Development Limited
275 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0R3

Canadian Pension Commission
Veterans Affairs Building
284 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0P4

Information Services
Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission
Ottawa, Canada
K1A 0N2

Information Services
Canadian Transport Commission
Ottawa, Canada
K1A 0N9

Information Branch
Commissioner of Official Languages
20th Floor
66 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0T8

Information Services
Government of Canada Department of Communications
Journal Tower North
300 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0C8

Communications Services
Consumer and Corporate Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0C9

Public Information
Communications Branch
Correctional Service of Canada
Sir Wilfrid Laurier Building
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0R1

Marketing Services
Crown Assets Disposal Corporation
450 Rideau Street
P.O. Box 8451
Ottawa, Canada
K1G 3J8

Communications Section
Economic Council of Canada
Tower A
333 River Road
P.O. Box 527, Station B
Vanier, Ontario
K1P 5V6

Information and Education
Emergency Planning Canada
Lester B. Pearson Building
3rd Floor, Tower B
125 Sussex Drive
Ottawa, Canada
K1A 0W6

Public Affairs
Employment and Immigration Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J9

Information Services
Energy, Mines and Resources Canada
580 Booth Street
Ottawa, Canada
K1A 0E4

Information Directorate
Environment Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H3

Corporate Communications Department
Export Development Corporation
P.O. Box 655
Ottawa, Canada
K1P 5T9

Enquiries
External Affairs Canada
Lester B. Pearson Building
125 Sussex Drive
Ottawa, Canada
K1A 0G2

Information and Public Relations Services
Farm Credit Corporation Canada
P.O. Box 2314, Station D
Ottawa, Canada
K1P 6J9

Information Office
Federal Business Development Bank
901 Victoria Square
Montreal, Quebec
H3C 3C3

Information Division
Department of Finance Canada
26th Floor North
Place Bell Canada
160 Elgin Street
Ottawa, Canada
K1A 0G5

Communications
Branch
Government of Canada
Fisheries and Oceans
7th Floor West
240 Sparks Street
Ottawa, Canada
K1A 0E6

Promotion and
Communication
Fitness and Amateur Sport
Department of the Secretary
of State of Canada
365 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0X6

Press Secretary to the
Governor General
Government House
Ottawa, Canada
K1A 0A1

Information Services
Harbours Board Canada
Tower A, Place de Ville
320 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0N6

Information Directorate
Health and Welfare Canada
Brooke Claxton Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 0K9

Departmental Communications
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Public Communications
Indian and Inuit Affairs
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Public Communications
Northern Affairs Program
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Public Communications
Office of Native Claims
Indian and Northern Affairs Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H4

Public Information Branch
Government of Canada
Industry, Trade and Commerce
235 Queen Street
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Information Services
Department of Justice Canada
Justice Building
Ottawa, Canada
K1A 0H8

Public Relations
Labour Canada
Ottawa, Canada
K1A 0J2

Information and Reference
Branch
Library of Parliament
Parliament Buildings
Ottawa, Canada
K1A 0A9

Information Directorate
Metric Commission Canada
1st Floor East
240 Sparks Street
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Public Communications Division
National Capital Commission
161 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1P 6J6

Information Services
National Defence
101 Colonel By Drive
Ottawa, Canada
K1A 0K2

Information Services
National Energy Board
Trebla Building
473 Albert Street
Ottawa, Canada
K1A 0E5

Information Services
National Farm Products
Marketing Council
300 Sparks Street
Ottawa, Canada
K1R 7S3

Public Relations Branch
National Film Board of Canada
P.O. Box 6100
Montreal, Quebec
H3C 3H5

Information Services
National Gallery of Canada
Elgin and Slater Streets
Ottawa, Canada
K1A 0M8

Public Relations
National Library of Canada
395 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0N4

Information Services
National Museums of Canada
21st Floor
L'Esplanade Laurier
Ottawa, Canada
K1A 0M8

Communications Division
National Parole Board
of Canada
Sir Wilfrid Laurier Building
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0R1

Public Information Branch
National Research Council
of Canada
Montreal Road
Ottawa, Canada
K1A 0R6

Information Division
Parks Canada
Ottawa, Canada
K1A 0H3

Information Services
Public Archives of Canada
344 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0N3

Public Affairs Directorate
Public Service Commission of Canada
300 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0M7

Information and Public Relations
Public Works Canada
Sir Charles Tupper Building
Confederation Heights
Riverside Drive
Ottawa, Canada
K1A 0M2

Public Relations Division
Government of Canada
Regional Economic Expansion
Ottawa, Canada
K1A 0M4

Public Relations Branch
Revenue Canada
Customs and Excise
Connaught Building
Ottawa, Canada
K1A 0L5

Information Services Branch
Revenue Canada
Taxation
123 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0L8

Public Relations
Royal Canadian Mint
6th Floor, Tower B
Place Vanier
355 River Road
Vanier, Ontario
K1A 0G8

Public Relations Branch
Royal Canadian Mounted Police
1200 Alta Vista Drive
Ottawa, Canada
K1A 0R2

Communications Services Division
Ministry of State
Science and Technology Canada
Martel Building
270 Albert Street
Ottawa, Canada
K1A 1A1

Public Affairs
Science Council of Canada
100 Metcalfe Street
Ottawa, Canada
K1P 5M1

Communications Branch
Department of the Secretary of State of Canada
Ottawa, Canada
K1A 0M5

Public Relations
Small Business Secretariat
6th Floor
300 Slater Street
Ottawa, Canada
K1A 0H5

Communications Division
Solicitor General of Canada
Sir Wilfrid Laurier Building
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Canada
K1A 0R1

Information Division
Statistics Canada
R.H. Coats Building
Tunney's Pasture
Ottawa, Canada
K1A 0T6

Information Services
Status of Women Canada
Room 1012
151 Sparks Street
Ottawa, Canada
K1A 1C3

Information Services Branch
Supply and Services Canada
Ottawa, Canada
K1A 0S5

Public Affairs Branch
Transport Canada
21st Floor, Tower C
Place de Ville
Ottawa, Canada
K1A 0N5

Communications Division
Treasury Board of Canada
19th Floor South
Place Bell Canada
160 Elgin Street
Ottawa, Canada
K1A 0R5

Public Relations
Veterans Affairs Canada
284 Wellington Street
Ottawa, Canada
K1A 0P4

Public Relations
Via Rail Canada Inc.
1801 McGill College Avenue
Montreal, Quebec
H3A 2N4

Le gouvernement du Canada à votre service

en Ontario

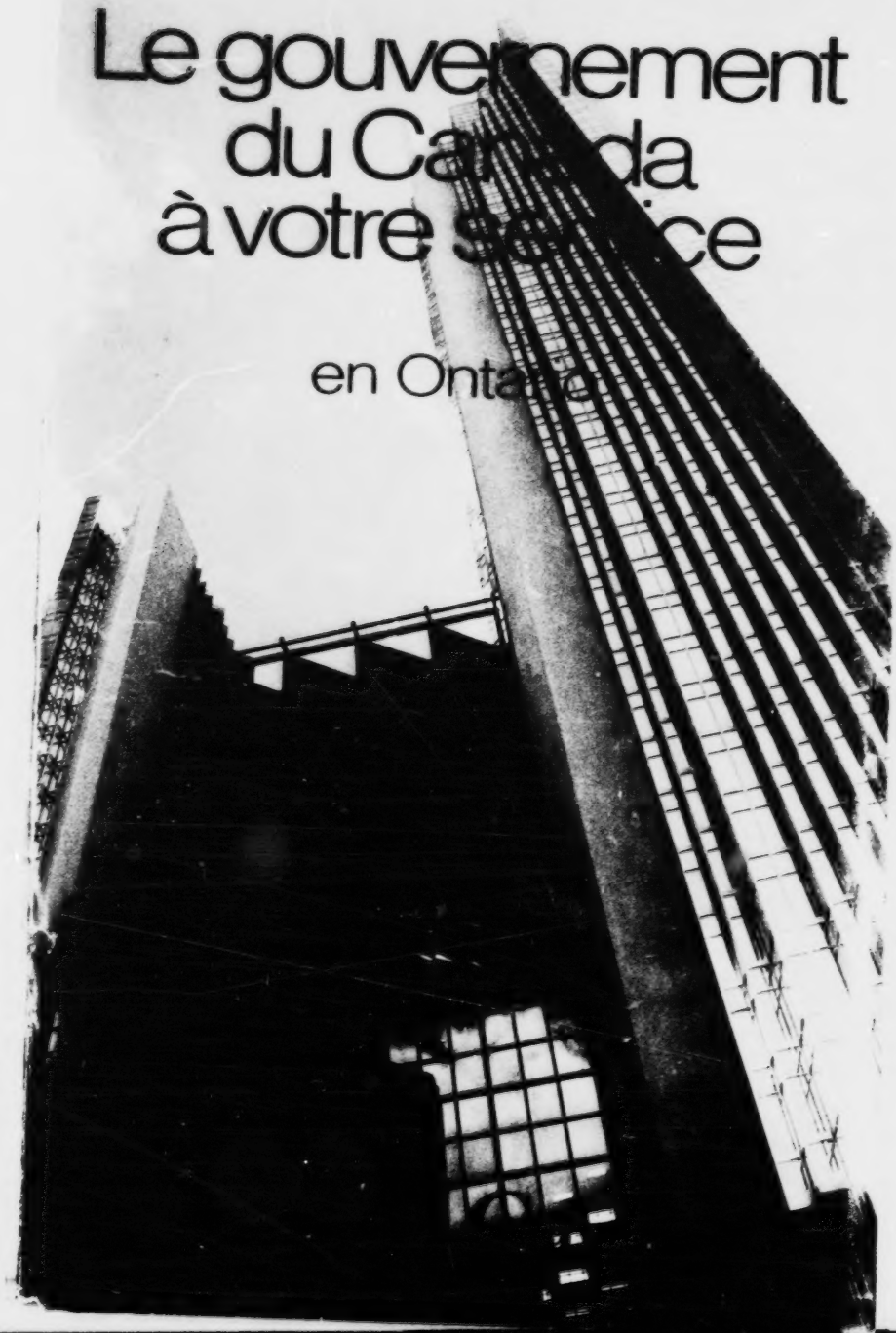

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Couverture: Place de la Banque royale au centre-ville de Toronto
(Photographie: Office de tourisme au Canada)

Le gouvernement du Canada à votre service

Par son large éventail de programmes et de services, le gouvernement du Canada rejoint tous les citoyens de l'Ontario.

Il administre les programmes d'allocations familiales et d'assurance-chômage. Il partage avec les provinces le coût d'autres programmes dans le domaine de la santé et de l'éducation. Il voit à l'administration des parcs nationaux et il vient en aide aux agriculteurs ainsi qu'aux gens d'affaires. Le gouvernement aide les Canadiens de mille et une façons.

Vous trouverez dans cette brochure une description des principaux services que le gouvernement offre aux Canadiens et comment y avoir accès en Ontario. Nous les avons regroupés sous des rubriques qui correspondent à des catégories de besoins et d'activités. Ainsi, il vous suffira de consulter la section *L'environnement* si vous désirez des renseignements sur les programmes qui sont plus particulièrement axés sur la protection de l'environnement, ou de vous reporter aux sections *Le travail* et *Les carrières au gouvernement du Canada* si vous souhaitez obtenir des renseignements à ce chapitre.

Le propos de cette publication n'est pas d'énumérer tous les services mis à votre disposition, mais seulement d'en donner un aperçu. Il faut aussi souligner que les programmes gouvernementaux peuvent être modifiés à l'occasion. Pour obtenir de plus amples renseignements, nous vous encourageons vivement à communiquer avec les bureaux fédéraux de votre région ou de votre province, ou à vous adresser aux divers services d'information du

gouvernement dont les adresses figurent à la fin de cette brochure. Les agents d'information des ministères vous aideront et sauront vous donner les renseignements dont vous avez besoin. Si vous désirez également commander les autres publications traitant des programmes et des services du gouvernement canadien, vous en trouverez les titres à la page 83.

Sachez que le gouvernement du Canada est à votre service.

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1982
CP 46-2/13-1982
ISBN 0-662-51834-9
319B (3-82)

La réorganisation ministérielle

En janvier 1982, le gouvernement du Canada annonçait des mesures qui lui permettront de mieux aider les Canadiens de chacune des régions à profiter du potentiel économique et des possibilités d'emploi au pays.

Cette réorganisation importante des ministères et des agences du gouvernement fédéral a pour but d'intéresser l'ensemble du gouvernement au développement économique régional et d'aider les exportations.

Certaines sections des ministères actuels de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale seront, par exemple, incorporées au nouveau ministère de l'Expansion industrielle, tandis que le Service des délégués commerciaux sera intégré au ministère des Affaires extérieures.

Quoi qu'il en soit, les Canadiens continueront d'avoir accès à tous les programmes et à tous les services décrits dans cette brochure. Le nom et l'adresse de certains ministères et agences touchés par la réorganisation seront sujets à changements à la suite de la parution de cette brochure. Veuillez consulter votre annuaire téléphonique à la rubrique Gouvernement du Canada.

Table des matières

Section 1

Le mieux-être 1

L'aide aux consommateurs 2
Le rappel des véhicules automobiles 3
Les ceintures de sécurité 3
La promotion de la santé 4
Bien choisir et bien manger 4
Les allocations familiales 5
Les garderies 5
La planification familiale 6
Le troisième âge 6
La Sécurité de la vieillesse 6
Le Régime de pensions du Canada 7
L'assurance-chômage à l'âge de 65 ans 8
Nouveaux horizons 8
Tarifs réduits 9
Les services aux anciens combattants 9
La fabrication des aliments et des autres produits 10
Les subventions au titre du bien-être 11
Les autres programmes sociaux 11
Les droits de la personne 12
Le bien-être social, les publications 12
Recherches et sauvetage 13
Les programmes du Nord 13
Les services aux peuples autochtones 13

Section 2

Le développement économique 15

Les services aux employeurs 16
Les Centres d'emploi du Canada 16
Les services aux entrepreneurs 17
Les services consultatifs 17
Le Centre des entreprises 17
Aide à l'expansion des entreprises 18
Statistique Canada 19
La Banque fédérale de développement 19
Les subventions au développement régional 20
Les marchés extérieurs 21
Les projets promotionnels 21
L'expansion des exportations 21
Le Service des délégués commerciaux 22
Renseignements 22
Les services agricoles 22
La Société du crédit agricole Canada 23
L'Office de stabilisation des prix agricoles 23
L'assurance-récolte 24
L'Office des provendes du Canada 24
Promotion agro-alimentaire 25
La production et l'inspection des aliments 25
Les foires agricoles et les expositions 26
Les services de commercialisation 26
La recherche 26
Les publications 27
Les pêcheries 27
Les services aux pêcheurs 28

Section 3

Le travail 29

Les travailleurs et les emplois 30
Les Centres d'emploi du Canada (C.E.C.) 30
La création d'emplois 30
La mobilité de la main-d'œuvre 33
Le Programme de formation de la main-d'œuvre 33
La formation des femmes dans des métiers non traditionnels 34
Les Centres d'emploi du Canada (Assurance-chômage) 34
Le numéro d'assurance sociale 35
Renseignements complémentaires 35
Travail Canada 36

Section 4

L'énergie 37

Le Programme énergétique national 38
Le Programme de conservation de l'énergie pour les résidences 38
Le Service consultatif d'Énerˆsage 38
Deux programmes de subventions : le P.I.T.R.C. et le P.C.R.P. 39
Les publications 40
Les énergies renouvelables 40
Autres programmes concernant la gestion de l'énergie 41
Guide sur l'économie des carburants 42

Section 5

Les communications 43

Les satellites 44
Le système de vidéotex 44
La réception des ondes 45
Le service radio général 45
La Société canadienne des Postes 45

Section 6

L'environnement 47

La protection de l'environnement 48
La pollution 48
La protection des forêts 48
L'utilisation des terres 48
La protection des eaux intérieures 49
Les publications et les renseignements 49
La protection de la faune 49
La protection du milieu marin 50
La météorologie 50
Les cartes géographiques du Canada 51

Section 7

La jeunesse 53

Les prêts aux étudiants 54
Hospitalité-Canada 54
Katimavik 55
Les jeunes athlètes 55
Les voyages-aubaines 56

Section 8

Les arts et la culture 57

Les programmes canadiens de subventions aux arts 58
L'aide aux arts 58
L'aide aux groupes 59
La Société Radio-Canada 60
L'Office national du film 60
Les Musées nationaux du Canada 61
Les Archives publiques 62

Section 9

Les loisirs 65

La condition physique 66
Si vous visitez le Canada 66
La sécurité nautique 66
Les installations portuaires 67
Les tables des marées 68
Les cartes nautiques 68
Les cartes aéronautiques 68
La photographie aérienne 68
Les parcs nationaux du Canada 69

Section 10

Les Canadiens à l'étranger 71

Les passeports 72
Les douanes 72
L'immunisation 73
Les climats tropicaux 73
L'aide aux Canadiens en voyage 73
Les aéroports 74
Les coopérants canadiens à l'étranger 75

Section 11

Les carrières au gouvernement du Canada 77

La Commission de la Fonction publique 78
Le service extérieur 79
Les emplois d'été à l'intention des étudiants 79
Les Forces armées canadiennes 80
Transports Canada 81
La Gendarmerie royale du Canada 82

Publications gratuites 83

Les publications du gouvernement du Canada 84

Les services d'information du gouvernement du Canada 85

Le mieux-être

Le mieux-être de tous les Canadiens est l'une des priorités du gouvernement du Canada. L'État veille à protéger la santé et à assurer la sécurité des consommateurs par la promulgation de lois qui garantissent la qualité des aliments, des produits ou des services qui leur sont offerts. Il vise à rejoindre tous les citoyens, entre autres les mères de famille qui bénéficient d'allocations familiales mensuelles afin de pourvoir aux besoins immédiats de leurs enfants, et les citoyens du troisième âge qui profitent de services de plus en plus nombreux.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez une description de certains programmes et services nationaux qui contribuent à favoriser le mieux-être des Canadiens.

L'aide aux consommateurs

Nous sommes tous des consommateurs, depuis le bambin qui veut s'offrir une tablette de chocolat jusqu'au jeune couple qui achète un téléviseur.

L'une des tâches essentielles du gouvernement du Canada est donc de protéger les intérêts du consommateur qui achète des biens ou des services. Cette protection se concrétise sous forme de lois préparées par nombre de ministères.

Ces lois vous protègent en permanence, que vous ayez affaire à une banque, à une station-service, à l'épicerie du coin, ou bien que vous soyez tout simplement chez vous. Des dispositions légales veillent à ce qu'une banque ne puisse plier bagage durant la nuit pour disparaître au petit matin en emportant toutes vos économies. Elles exigent que les mécanismes de mesure des pompes à essence soient vérifiés périodiquement afin que le volume d'essence que vous achetez pour remplir le réservoir de votre voiture soit bien exact. Elles assurent aussi la qualité, l'emballage et l'étiquetage des aliments, notamment de certains produits qui pourraient être dangereux. Ceux-ci doivent porter une étiquette précisant si le produit est inflammable, s'il peut causer des empoisonnements, ou encore, provoquer la corrosion ou des explosions. C'est en vertu de mesures légales de cet ordre que nous pouvons utiliser en toute sécurité les hochets d'enfants, les casques de hockey ou les bûches synthétiques pour la cheminée.

Pour réaliser pleinement ce que signifie cette volonté de protection du consommateur, il suffit de savoir que les inspecteurs du gouvernement canadien effectuent environ 1,5 million d'inspections par année.

Malgré toutes les précautions prises par le gouvernement pour vous protéger, il se peut que vous connaissiez certains problèmes lors de l'achat de biens ou de services. Par exemple, si le vendeur se montre peu compréhensif, vous n'avez qu'à consulter votre annuaire téléphonique et communiquer avec une association de défense des consommateurs. Pour obtenir un coup de pouce supplémentaire, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Services d'aide au consommateur
Consommation et
Corporations Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0C9

ou consulter votre annuaire téléphonique et communiquer avec le bureau régional le plus près de chez vous.

De plus, vous pourrez obtenir de nombreuses brochures et des dépliants qui vous renseigneront sur certains sujets, comme les appareils ménagers à forte con-

sommation d'énergie, le mode d'étiquetage des produits ou encore les achats par correspondance. Les parents auront intérêt à lire certains dépliants spécialement conçus pour eux, comme *Les contenants protège-enfants, C'est pas tout d'avoir un jouet, Un bon siège d'auto pour enfant.*

N'hésitez pas à écrire à l'adresse ci-dessus si vous désirez recevoir ces publications ou obtenir des renseignements supplémentaires.

Le rappel des véhicules automobiles

Transports Canada détermine et impose les normes de sécurité pour toute voiture neuve vendue au Canada. Les véhicules motorisés sont rappelés lorsqu'il s'avère que certaines pièces ne sont pas conformes aux normes prévues par le ministère des Transports. Les consommateurs qui ont des plaintes à formuler au sujet de la sécurité de leur voiture peuvent s'adresser à :

La Sécurité automobile et routière
Transports Canada
Place de Ville
27e étage, Tour C
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Les ceintures de sécurité

Il ne fait aucun doute que le port de la ceinture de sécurité épargne bien des vies et, pourtant, moins de la moitié des conducteurs canadiens y ont recours régulièrement. La Direction de la sécurité automobile à Transports Canada effectue des recherches sur l'usage des ceintures de sécurité et elle fixe les normes relatives aux voitures et aux sièges protecteurs destinés aux enfants. Pour obtenir de la documentation sur ces différents sujets, veuillez communiquer avec la section de la Sécurité automobile et routière dont l'adresse apparaît plus haut, ou bien faites parvenir votre demande à l'une des deux adresses suivantes :

Affaires publiques
Transports Canada
Place de Ville
21e étage, Tour C
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Affaires publiques
Transports Canada
4 900, rue Yonge, pièce 300
Willowdale (Ontario)
M2N 6A5

La promotion de la santé

Un plus grand nombre de Canadiens se rendent compte que les bonnes habitudes et la santé vont de pair. La Direction de la promotion de la santé met surtout l'accent sur la promotion de modes de vie qui amélioreront la santé physique et mentale, de même que le mieux-être des Canadiens. Les efforts du gouvernement fédéral se traduisent par des activités dans les domaines de la nutrition, des soins d'hygiène, de la vie familiale, de la croissance de l'enfant, des abus de l'alcool, du tabac, des drogues et d'autres produits dangereux. Des bureaux régionaux situés à travers le Canada dispensent des services à la population et travaillent en collaboration avec les organismes communautaires et bénévoles ainsi qu'avec les gouvernements provinciaux. Dans le cadre du Programme de promotion de la santé, la Direction accorde son appui à l'élaboration de projets relatifs à la santé communautaire, au développement de ressources et à la promotion de la main-d'œuvre spécialisée.

Pour tout renseignement ou toute demande de subvention, veuillez écrire à la :

Direction de la promotion de la santé
Bureau régional de l'Ontario
Santé et Bien-être social Canada
102, rue Bloor ouest, pièce 410
Toronto (Ontario)
M5S 1M8

Bien choisir et bien manger

Si vous faites partie d'un groupe communautaire et si vous désirez donner un exposé sur la façon d'acheter ce qu'il y a de mieux avec votre dollar alimentaire, ou encore, si vous êtes professeur et désirez apprendre à vos élèves à bien faire le marché, la trousse intitulée *Bien choisir et bien manger* vous intéressera certainement. En plus de contenir de la documentation sur les emplettes et l'alimentation, la trousse comprend un diaporama.

Pour en savoir plus long, il faut vous adresser aux :

Services d'aide au consommateur
Consommation et Corporations Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0C9

ou consulter l'annuaire téléphonique et communiquer avec le bureau des Services d'aide au consommateur le plus près de chez vous.

Les allocations familiales

Vous avez droit de recevoir chaque mois des allocations familiales versées par le gouvernement canadien, si vous êtes parent ou tuteur d'un enfant, et si vous êtes également citoyen canadien, immigrant ayant reçu le droit d'établissement ou non-immigrant ayant payé des impôts au Canada pour une durée d'au moins un an. Dans ces conditions normales, ce versement est effectué à la mère d'enfants âgés de moins de 18 ans résidant au Canada. Certaines modalités régissent les allocations versées aux résidents canadiens qui vivent à l'étranger.

Les allocations sont imposables en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, mais le gouvernement a pris soin de les indexer annuellement à l'indice du coût de la vie.

En plus de bénéficier d'une allocation familiale, vous pouvez recevoir annuellement un chèque additionnel pour chaque enfant, en fonction du revenu familial.

Vous pouvez vous procurer un formulaire de demande d'allocations familiales dans tous les bureaux de poste du Canada ou dans les hôpitaux. Pour obtenir tout renseignement complémentaire, écrivez à :

Allocations familiales
Bureau régional de l'Ontario
Santé et Bien-être social
Canada
789, chemin Don Mills
Case postale 6 000
Succursale Q
Don Mills (Ontario)
M4T 2P6

ou consultez l'annuaire téléphonique et communiquez avec le bureau de district le plus près de chez vous

Les garderies

Si vous désirez des renseignements sur les garderies ou si vous voulez en créer une, le gouvernement peut vous aider en vous donnant des renseignements par l'intermédiaire du Centre national d'information sur la garde de jour.

Ce centre sert de bureau pour tout ce qui concerne les garderies et le développement de l'enfant en bas âge, et il donne l'occasion aux personnes et aux groupes de travailler en collaboration ou d'échanger idées et renseignements. On peut y trouver toute une gamme de dépliants, de trousses de renseignements, de notes et de bulletins sur les garderies.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire ou pour obtenir des brochures et des dépliants, il faut s'adresser au :

Centre national d'information sur la garde de jour
Santé et Bien-être social Canada
Immeuble Brooke Claxton
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 1B5

La planification familiale

Le gouvernement fédéral offre de nombreuses publications sur le contrôle des naissances. Les particuliers, les organismes, les représentants des divers ordres de gouvernement et les écoles peuvent se les procurer.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la :

Direction de la promotion de la santé
Santé et Bien-être social Canada
102, rue Bloor ouest,
Pièce 410
Toronto (Ontario)
M5S 1M8

Le troisième âge

En tant que Canadiens, les citoyens du troisième âge peuvent bénéficier de plusieurs programmes et services offerts par le gouvernement fédéral. De plus, d'autres programmes sont spécialement axés sur la satisfaction des besoins socio-économiques des citoyens du troisième âge.

La Sécurité de la vieillesse

Tous les particuliers âgés d'au moins 65 ans, citoyens canadiens, résidant légalement au Canada et qui satisfont aux conditions de résidence, peuvent bénéficier d'une pension de la Sécurité de la vieillesse. Les prestations sont indexées trimestriellement pour tenir compte des hausses du coût de la vie. Il n'y a toutefois pas de réduction si le coût de la vie vient à diminuer. Cette pension n'est pas versée automatiquement : vous devez en faire la demande.

Le bénéficiaire d'une pension de la Sécurité de la vieillesse peut recevoir un supplément de revenu garanti tous les mois, s'il n'a pas d'autres revenus que sa pension ou s'il n'en a que très peu. Le montant du versement supplémentaire tient compte du revenu du conjoint.

De plus, une autre allocation peut être versée à votre conjoint s'il a entre 60 et 65 ans et si vos revenus combinés ne dépassent pas un montant prévu par le gouvernement. Les conditions d'admission sont les mêmes que celles pour la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire ou pour obtenir des formulaires de demande, écrivez à :

Pension de la Sécurité de la vieillesse
Bureau régional de l'Ontario
Santé et Bien-être social Canada
789, chemin Don Mills
Case postale 6 000
Succursale Q
Don Mills (Ontario)
M4T 2P6

ou consultez l'annuaire téléphonique et communiquez avec le bureau de district le plus près de chez vous.

Le Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (R.P.C.) est un programme d'assurance sociale à cotisation obligatoire créé pour aider la plupart des travailleurs canadiens à mieux préserver leur avenir et celui de leur famille. Le programme prévoit des allocations aux retraités, aux invalides et à leurs successeurs. Certains emplois ne sont cependant pas assujettis au régime et les représentants du R.P.C. peuvent vous fournir tous les renseignements complémentaires à ce sujet.

Vous avez droit à une pension de retraite si, au cours de votre carrière, vous avez versé les cotisations requises au R.P.C. durant au moins une année civile.

Vous pouvez réclamer votre pension de retraite à l'âge de 65 ans, que vous ayez décidé ou non de prendre votre retraite. Vous avez aussi la possibilité de continuer à participer au régime jusqu'à ce que vous atteigniez 70 ans, si cette participation entraîne une augmentation du montant de vos pensions. À partir de ce moment, vous avez intérêt à toucher votre pension, car vous ne pouvez plus cotiser au régime. Vous pouvez, si vous approchez 65 ans, vous adresser au bureau du R.P.C. où l'on vous aidera à faire votre choix. Un cotisant qui n'a pas encore atteint l'âge de 65 ans et qui est frappé d'invalidité peut toucher une pension en son nom et en celui des personnes à sa charge, jusqu'à ce qu'il soit rétabli. Lorsqu'un cotisant meurt et qu'il a contribué au Régime de pensions pendant la période minimale requise, ses successeurs et son conjoint peuvent recevoir un versement global s'ils respectent certaines exigences. Par ailleurs, ses enfants pourront bénéficier de prestations jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans, ou de 25 ans s'ils poursuivent leurs études à plein temps.

Le Régime de pensions du Canada (R.P.C.) stipule que les crédits de pensions acquis par l'un des conjoints, ou par les deux, au cours de leurs années de mariage peuvent être répartis entre eux en deux parties égales à la dissolution du mariage, c'est-à-dire en cas de divorce ou d'annulation légale le, ou depuis le, 1er janvier 1978.

Il va sans dire que pour avoir droit à ces prestations, il faut avoir cotisé au régime durant une période donnée, qui varie selon le genre de pensions. Les

employés du bureau du R.P.C. peuvent vous donner des précisions sur les règles relatives à ces formes de protection.

Toutes les pensions et les prestations sont indexées chaque année pour tenir compte de la hausse du coût de la vie. On y a droit quel que soit le lieu où l'on prend sa retraite, que ce soit au Canada ou à l'étranger.

Les accords internationaux en matière de sécurité sociale entre le Canada et d'autres pays permettent la coordination de la Sécurité de la vieillesse et du Régime de pensions du Canada avec les programmes de sécurité sociale de ces pays. Ces accords permettent aux personnes qui ont résidé ou travaillé dans un autre pays de combiner leurs crédits de pensions acquis dans les deux pays, pour répondre aux conditions minimales d'admissibilité établies par l'un ou l'autre pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à :

Le Régime de pensions du Canada
Bureau régional de l'Ontario
Santé et Bien-être social Canada
789, chemin Don Mills
Case postale 6 000
Succursale Q
Don Mills (Ontario)
M4T 2P6

ou consulter votre annuaire téléphonique et communiquer avec le bureau de district le plus près de chez vous.

L'assurance-chômage à l'âge de 65 ans

Vous n'êtes pas tenu de cotiser au Régime d'assurance-chômage dès que vous atteignez l'âge de 65 ans.

A partir de ce moment, vous n'avez plus droit aux prestations ordinaires et aux prestations de maladie du Régime d'assurance-chômage. Si vous continuez à travailler, votre employeur doit cesser de déduire de votre salaire vos cotisations d'assurance-chômage, dès le début du mois suivant celui de votre anniversaire de naissance.

Vous pouvez, à 65 ans, avoir droit à la prestation spéciale versée en une seule fois, si vous avez travaillé et cotisé au Régime d'assurance-chômage durant au moins 20 semaines, au cours de l'année précédente. Cependant, cette prestation n'est pas versée automatiquement. Vous devez en faire la demande.

Veuillez consulter la brochure, *À l'âge de 65 ans*, que vous pouvez vous procurer aux Centres d'emploi du Canada où vous trouverez également des formulaires de demande.

Nouveaux horizons

Le programme Nouveaux horizons a été conçu à l'intention des

retraités qui veulent participer plus activement à la vie communautaire.

Grâce aux subventions du gouvernement fédéral et à un minimum de paperasserie administrative, des projets comprenant une vaste gamme d'activités ont été mis sur pied. Les projets subventionnés s'inscrivent dans les catégories suivantes: centres de rencontres, services communautaires, artisanat et passe-temps, activités d'ordre historique, culturel et éducatif, services d'information, sports et loisirs.

Pour obtenir des subventions, il faut faire partie d'un groupe d'au moins dix bénévoles qui agissent comme administrateurs de projets. La majorité de ces derniers doivent être des personnes à la retraite prêtes à prendre en charge la direction et la gestion de projets.

Si vous avez un projet en tête ou si vous désirez obtenir plus de renseignements, adressez-vous à :

Nouveaux horizons
Santé et Bien-être social Canada
2 300, rue Yonge, pièce 1 104
Toronto (Ontario)
M4P 1E4

Tarifs réduits

Les dispositions tarifaires autorisées par la Commission canadienne des Transports prévoient des réductions pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui veulent voyager à l'intérieur du Canada.

Diverses lignes aériennes ainsi que VIA Rail Canada offrent des billets à tarif réduit. Pour les voyages aériens, la réduction est de 25 p. 100 environ sur les lignes intérieures, et il est possible de réserver sa place. Durant certaines périodes de l'année, les tarifs sont même davantage réduits. Pour les voyages ferroviaires, on peut bénéficier d'une réduction de 33 p. 100 environ. Toutefois, avant d'entreprendre un voyage, il est préférable de se renseigner auprès des lignes aériennes et de VIA Rail, ou auprès d'une agence de voyage, la politique des réductions étant susceptible de changer.

Les services aux anciens combattants

En reconnaissance de leur contribution au pays, les anciens combattants et, dans certains cas, leur famille bénéficient de nombreux services assurés par le gouvernement du Canada. Ces services comprennent les pensions d'invalidité, les allocations aux anciens combattants et les allocations de guerre pour les civils. À titre de bénéficiaire de l'une ou l'autre de ces allocations, ils peuvent également avoir droit à l'aide médicale qui inclut les médicaments, les soins dentaires et les lunettes. Une aide supplémentaire peut leur être fournie en cas d'urgence ou de circonstances imprévues.

En outre, les anciens combattants peuvent bénéficier de l'aide de spécialistes qui tenteront de résoudre leurs problèmes de formation ou d'adaptation aux conditions sociologiques qui évoluent sans cesse.

Pour tout autre renseignement, il faut s'adresser au :

Bureau régional de l'Ontario
Affaires des anciens combattants Canada
4 900, rue Yonge, 5e étage
Willowdale (Ontario)
M2N 6B2

ou consulter l'annuaire téléphonique et communiquer avec le bureau de district le plus près de chez vous.

Voici quelques exemples supplémentaires de services offerts aux anciens combattants : les pensions d'invalidité, les soins médicaux pour pensionnés atteints d'invalidité et les allocations spéciales.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, écrivez à l'adresse suivante :

Commission canadienne des pensions
284, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0P4

ou consultez l'annuaire téléphonique et communiquez avec le bureau de district le plus près de chez vous.

La fabrication des aliments et des autres produits

Vous savez sans doute que plusieurs accidents tragiques sont causés par l'ingestion d'aliments empoisonnés ou par l'usage de certaines drogues.

L'un des objectifs du gouvernement fédéral est de supprimer les risques d'accident afin que tous les Canadiens puissent vivre dans un milieu sain au point de vue matériel. Il procède donc à des inspections périodiques des firmes de production et au contrôle des produits fabriqués afin de s'assurer que l'industrie en question réponde bien aux normes fédérales de production pour les aliments, les drogues, les cosmétiques, les instruments médicaux ou les appareils qui émettent des radiations.

Avez-vous certains doutes sur la qualité d'un produit ? N'hésitez pas à aider le gouvernement en le lui signalant.

Voulez-vous porter plainte ? Avez-vous besoin de renseignements supplémentaires ? Adressez-vous aux :

Services éducatifs
Direction générale de la promotion de la santé
Bureau régional de l'Ontario
Santé et Bien-être social Canada
2 301, avenue Midland
Scarborough (Ontario)
M1P 4R7

Les subventions au titre du bien-être

Afin d'améliorer les services de bien-être et les activités d'entraide, le gouvernement finance en partie les services de consultation et d'information fournis aux organismes publics, privés et aux groupes de citoyens responsables de projets de recherches. Des fonds sont également disponibles pour les particuliers qui mènent des recherches approfondies dans le domaine des services sociaux. Le gouvernement a aussi subventionné des recherches: des projets destinés aux personnes âgées, des services de consultation matrimoniale et des programmes de rééducation.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire ou toute demande de subvention, communiquez avec :

Le Directeur
Subventions nationales
au bien-être social
Santé et Bien-être social
Canada
Immeuble Brooke Claxton
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 1B5

Les autres programmes sociaux

Toutes les provinces et les territoires ont mis sur pied des programmes spéciaux pour venir en aide aux personnes nécessiteuses et à celles qui sont à leur charge. L'aide qui est accordée concerne, en plus des articles de première nécessité, les services de santé qui ne sont pas remboursés par les régimes d'assurance-maladie et les coûts des établissements qui donnent des soins spéciaux. Des dispositions sont également prises pour assurer des services de bien-être social: les services d'auxiliaires familiales, de garderies, de développement communautaire, les services consultatifs et de réhabilitation. Les provinces et les territoires administrent leurs programmes.

Le gouvernement du Canada joue un rôle de nature consultative et financière et, dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada, il assume environ 50 p. 100 du coût des services d'aide et de bien-être offerts aux bénéficiaires. De plus, grâce au Programme de réadaptation professionnelle des invalides, le gouvernement fédéral partage les frais occasionnés par la mise sur pied de programmes de rééducation des personnes inaptes à occuper de façon régulière un emploi rémunérateur à cause de déficience physique ou mentale.

Des renseignements supplémentaires sont disponibles à cette adresse :

Régime d'assistance publique du Canada
Direction générale des programmes des services sociaux
Santé et Bien-être social Canada
Immeuble Brooke Claxton
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 1B5

Les droits de la personne

Si vous croyez avoir été victime de discrimination de la part d'un ministère ou d'une agence du gouvernement fédéral, ou encore de la part de tout employeur soumis à la compétence fédérale, vous pouvez porter plainte auprès de la Commission canadienne des droits de la personne.

Voici quelques exemples de discrimination prohibée : la discrimination fondée sur la race, l'origine ethnique ou nationale, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, la situation de famille, l'état physique d'une personne à la recherche d'un emploi et la discrimination à l'égard d'une personne qui a été graciée à la suite d'une infraction criminelle.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour déposer une plainte, veuillez vous adresser à la :

Commission canadienne des droits de la personne
Immeuble Arthur Meighen
55, avenue St. Clair est
Pièce 623
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

ou vous pouvez composer, à frais virés, le numéro de téléphone suivant : (416) 966-5527.

Numéro Visuor pour personnes sourdes, à frais virés : (613) 996-5211.

Le bien-être social, les publications

Le Conseil national du bien-être social dispose de nombreuses publications traitant de divers problèmes. Les thèmes suivants sont abordés : problèmes socio-économiques et familles monoparentales; conséquences de la pauvreté sur la santé, l'éducation et l'espérance de vie des enfants; besoins alimentaires des bébés, des enfants et des femmes enceintes; études sur la façon dont les journaux canadiens traitent du problème de la pauvreté.

Si vous désirez recevoir les brochures qui traitent des sujets précités ou si vous désirez recevoir une liste des autres publications, écrivez au :

Conseil national du bien-être social
Santé et Bien-être social Canada
Immeuble Brooke Claxton
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 0K9

Recherches et sauvetage

Un bateau de pêche est en détresse. Un avion n'arrive pas à destination. Un bateau de plaisance manque à l'appel. Un groupe d'explorateurs dans le Grand Nord n'a pas donné signe de vie depuis deux semaines.

Dans tous ces cas, il y a un service national de recherches et de sauvetage (S.R.S.) prêt à intervenir. C'est le ministère de la Défense nationale qui coordonne ce service, avec l'aide du ministère des Pêches et Océans et de la Garde côtière canadienne.

Il y a également l'Auxiliaire canadien de sauvetage maritime, composé de quelque 1 000 volontaires qui sont des pêcheurs ou des propriétaires de bateaux de plaisance. Ils répondent aux appels de détresse et collaborent avec le S.R.S. pour les opérations de sauvetage.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez au :

Bureau de renseignements
Ministère de la Défense nationale
4 900, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2N 6A4

Les programmes du Nord

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada est chargé de l'administration des lois fédérales qui régissent le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, et de la coordination des activités du gouvernement fédéral qui ont lieu au nord du 60e parallèle. Il s'occupe en particulier des activités relatives à l'exploitation des ressources du Nord, à l'administration des affaires indiennes et Inuit et à la protection de l'environnement.

Pour de plus amples renseignements, écrivez à :

Communications publiques
Programme des affaires du Nord
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Les services aux peuples autochtones

Le ministère des Affaires indiennes et du Nord est tenu de respecter ses obligations envers les peuples autochtones, telles qu'elles sont énoncées dans la *Loi sur les Indiens* (« Indiens inscrits »), et de concevoir des programmes à leur intention. Il joue aussi un rôle de premier plan, au nom du gouvernement fédéral, dans la négociation et le règle-

ment des revendications territoriales des peuples autochtones dans tout le pays.

Si vous désirez de plus amples renseignements, écrivez au :

Coordonnateur régional de l'information
Programme des Affaires indiennes et Inuit
Affaires indiennes et du Nord Canada
55, avenue St. Clair est
5e étage
Toronto (Ontario)
M4T 2P8

ou aux :

Communications publiques
Programme des Affaires indiennes et Inuit
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Communications publiques
Bureau des revendications des autochtones
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

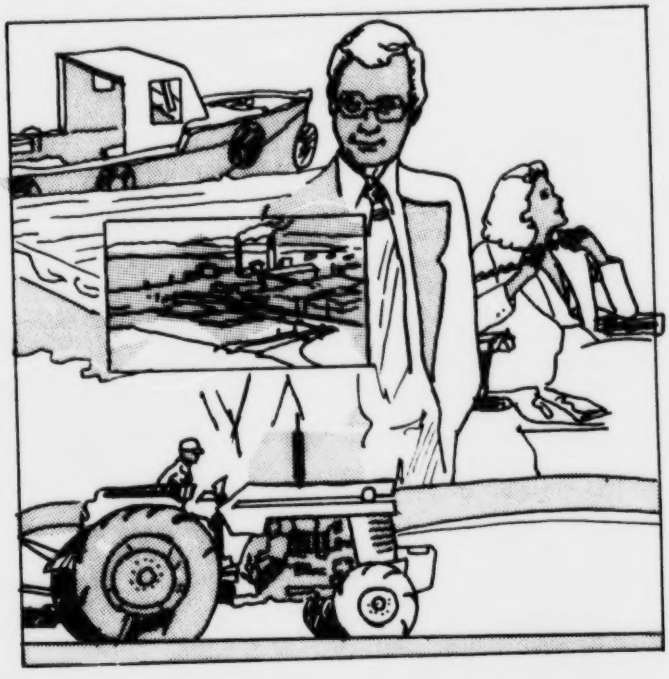

Le développement économique

Le gouvernement du Canada s'est engagé à promouvoir le développement économique dans toutes les régions du pays et à voir à ce que tous les Canadiens en bénéficient. Il s'agit d'un vaste programme comprenant une foule de services offerts aux entreprises, petites ou grandes, aux agriculteurs et aux pêcheurs, visant aussi l'amélioration des transports au pays, l'exploitation des ressources naturelles et la recherche de marchés internationaux élargis. On trouvera ci-après une description de certains de ces programmes ou services.

Les services aux employeurs

Les Centres d'emploi du Canada

Cherchez-vous du personnel ? Environ 500 Centres d'emploi du Canada (C.E.C.) sont disséminés dans tout le pays pour vous aider à trouver du personnel qualifié. Il vous suffira de soumettre au représentant local du C.E.C. une liste des postes vacants que vous offrez, ainsi qu'une brève description des tâches ; l'agent vous proposera alors des candidats disposant des compétences que vous recherchez.

Le C.E.C. peut également, grâce à la Banque nationale d'emplois et à son système unique d'association téléphone-ordinateur, dénicher rapidement des travailleurs compétents à travers le Canada. À une échelle plus réduite, le Système de traitement des offres d'emploi (S.T.O.E.) peut fournir de l'information à la grandeur d'un centre urbain, sur les travailleurs qualifiés qui sont disponibles.

Sachez que le C.E.C. ne se borne pas à vous aider à recruter du personnel. Il peut aussi vous apporter son appui quand il s'agit de le former. Le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada vous permet d'être remboursé de vos frais, soit des coûts directs de formation et des salaires versés aux stagiaires. Les agents des C.E.C. peuvent également vous fournir les derniers renseignements et les statistiques recueillis sur le marché du travail, vous aider à planifier vos besoins futurs en personnel et vous faciliter l'adaptation aux changements.

Vous pouvez vous procurer nombre de brochures et de dépliants utiles, notamment :

- *Le Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada*
- *Le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada*
- *Le Programme de formation dans les métiers en pénurie de main-d'œuvre spécialisée*
- *Ce que les employeurs peuvent attendre des conseillers en emploi*
- *Employeurs, nous pouvons vous aider à trouver les gens qu'il vous faut*

en vous adressant à votre C.E.C. régional ou en écrivant à la :

Section de la distribution
Affaires publiques
Emploi et Immigration Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0J9

Vous pouvez aussi consulter la section *Le travail (Création d'emplois)*.

Les services aux entrepreneurs

Le développement économique exige la création, l'expansion et l'amélioration de la productivité des industries nationales de fabrication et de transformation. Le gouvernement se préoccupe donc de fournir des renseignements pertinents, des services consultatifs et, dans certains cas, une aide financière pour les petites et les grandes entreprises.

Les services consultatifs

Le gouvernement fédéral met ce type de services à la disposition des propriétaires et des administrateurs d'entreprises, surtout les petites, afin de les conseiller à peu de frais. Le Programme de consultation au service des entreprises (CASE) a été instauré pour vous permettre de discuter de vos problèmes particuliers et de profiter de la riche expérience pratique de gens d'affaires retraités qui servent de conseillers en gestion.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce programme, écrivez à la :

Consultation au service des entreprises
Banque fédérale de développement
250, avenue University
Toronto (Ontario)
M5H 3E5

Le Centre des entreprises

En vous adressant à un Centre des entreprises, vous pouvez obtenir des renseignements sur tous les services et les programmes fédéraux à l'intention du monde des affaires. Ces centres, répartis un peu partout à travers le pays, ont été créés afin de répondre à un besoin exprimé par les gens d'affaires, soit celui d'obtenir des renseignements auprès d'un seul point de repère. Le bureau régional de l'Ontario se trouve à l'adresse suivante :

Centre des entreprises
1, First Canadian Place
Pièce 4 840
Case postale 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1

Le ministère de l'Industrie et du Commerce offre des programmes d'aide au développement afin de permettre à nos gens d'affaires de rester compétitifs sur le marché mondial des affaires.

Le personnel du ministère (11 bureaux régionaux et 90 postes dans 64 pays étrangers) est à votre disposition soit par l'entremise du bureau régional à Toronto ou du Centre des entreprises à Ottawa.

Au service du monde des affaires, le Centre est le point de repère des gens d'affaires qui veulent obtenir des renseigne-

ments sur la série de programmes et de services fédéraux à leur intention. Le Programme d'expansion des entreprises et le Programme des prêts accordés aux petites entreprises comptent parmi les nombreux programmes qui leur sont offerts par le gouvernement fédéral.

Le Centre renseigne l'industrie canadienne sur la délivrance de licences et les possibilités d'entreprises conjointes, dans son *Bulletin des produits nouveaux* qui est publié chaque mois.

Le Centre s'occupe également de la mise à jour, de la production et de la distribution de la série intitulée *L'exploitation d'une entreprise au Canada*, qui comprend les titres suivants :

- *Le milieu des affaires*
- *Modes d'organisation commerciale*
- *Régime douanier du Canada*
- *Impôt sur le revenu, les entreprises, la propriété foncière*
- *Taxes de vente, d'accise, d'achat*
- *Législation ouvrière*
- *Normes de construction et du matériel*
- *Mesures fédérales de stimulation de l'industrie*
- *Brevets, marques de commerce, dessins industriels et droits d'auteur*
- *Le financement des industries canadiennes*

Vous pouvez communiquer, sans frais, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 17 heures, avec le Centre d'information aux entreprises, en demandant à la téléphoniste le Zénith 0-3200. Vous pouvez aussi écrire au :

Centre des entreprises (34/2)
Industrie et Commerce Canada
235, rue Queen, basilaire 01
Ottawa (Canada)
K1A 0H5

Aide à l'expansion des entreprises

Le Programme d'expansion des entreprises (P.E.E.) du ministère de l'Industrie et du Commerce veut, avant tout, promouvoir la croissance des secteurs de la fabrication et de la transformation de notre économie en procurant une aide à certaines firmes afin de les rendre plus rentables et concurrentielles sur le marché international.

Ce programme cherche à encourager l'innovation dans la conception, l'amélioration et le développement des produits et des procédés, afin de permettre aux compagnies de suivre le rythme essoufflant des changements dans les conditions du marché.

Il est destiné aux entreprises de petite et moyenne envergure qui veulent entreprendre des projets à risques élevés afin d'assurer leur rentabilité et une marge de profits intéressante. Il est à noter que le P.E.E. peut assumer jusqu'à concurrence de 75 p. 100 des coûts admissibles.

Pour de plus amples renseignements sur le Programme d'expansion des entreprises ou sur les autres programmes d'aide, tels le P.P.I.M.D. (le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense), le M.A.C.H. (le Programme de la machinerie), le P.A.C.M. (le Programme d'assistance aux créations de la mode), le P.A.T.F.R. (le Programme d'aide technique à frais renouvelables), le PAM (le Programme d'aide à la micro-électronique) et, dans la région de Windsor, le P.A.A.I.M. (le Programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'œuvre), veuillez communiquer avec le :

Bureau régional de l'Ontario
Industrie et Commerce Canada
1, First Canadian Place
Pièce 4 840
Case postale 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1

Statistique Canada

En tant qu'organisme statistique central, Statistique Canada est le principal responsable de la cueillette et de la diffusion de données relatives aux activités économiques et sociales du pays. Ces données sont recueillies en grande partie par les divers bureaux régionaux de Statistique Canada.

De plus, les centres locaux de référence de Statistique Canada offrent une gamme de services au grand public, aux gens d'affaires, aux gouvernements, aux médias, aux syndicats et aux institutions d'enseignement. La plupart de ces services sont offerts à un prix minime qui permet de couvrir les frais. Le Centre de référence aide les gens à trouver et à utiliser à bon escient les données statistiques, et fournit sur demande les publications diffusées par Statistique Canada. En outre, le Centre facilite la consultation sur place des documents et la reproduction photographique. Somme toute, le personnel spécialisé du Centre de référence conseille le public et distribue des brochures sur l'utilisation des statistiques.

À l'échelle locale, les bibliothèques municipales ainsi que les bibliothèques des maisons d'enseignement mettent aussi certaines publications de Statistique Canada à la disposition du grand public.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à l'adresse suivante :

Services consultatifs
Statistique Canada
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M4

La Banque fédérale de développement

La Banque fédérale de développement (B.F.D.) contribue à la création et à l'expansion des

entreprises commerciales au Canada en leur offrant des services administratifs et financiers. Elle complète les services de même nature disponibles ailleurs et accorde une attention particulière aux besoins des petites entreprises.

La B.F.D. offre des services de consultation en gestion qui s'ajoutent à plusieurs autres déjà offerts dans le secteur privé. Elle a pour objectif principal d'aider les propriétaires et les directeurs d'entreprises, particulièrement ceux des petites entreprises, à perfectionner leurs méthodes de gestion à un coût modéré.

La B.F.D. offre aussi un service d'information et de référence qui se préoccupe, en particulier, des besoins des petites entreprises. Elle publie une série de brochures intitulée, *Votre affaire c'est notre affaire*, qui traite de la gestion de la petite entreprise. *Nouvelles de la petite entreprise*, un bulletin trimestriel, est consacré aux profits et aux affaires. La B.F.D. publie aussi périodiquement un journal des affaires.

Pour recevoir ces brochures ou de plus amples renseignements sur le service d'information de la B.F.D., écrivez au :

Bureau régional de l'Ontario
Banque fédérale de développement
250, avenue University
Toronto (Ontario)
M5H 3E5

ou consultez l'annuaire téléphonique pour obtenir le numéro du bureau de la Banque fédérale de développement le plus près de chez vous.

Les subventions au développement régional

La répartition des richesses économiques et des ressources naturelles n'est pas égale dans tout le pays. Il existe donc des inégalités régionales qui préoccupent vivement le gouvernement fédéral.

Pour susciter une croissance économique équilibrée et augmenter les possibilités d'emploi dans toutes les régions du Canada, le gouvernement accorde une aide financière dans le but d'encourager les entreprises et les industries qui mettent sur pied des projets dans des régions où l'expansion économique est plus faible qu'ailleurs. Ces régions comprennent les provinces de l'Atlantique, les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon, le Manitoba, la Saskatchewan, certaines parties de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique et la majeure partie de la province de Québec.

Vous pouvez obtenir des subventions ou des garanties de prêts si vous projetez la construction de nouvelles installations de fabrication ou de transformation, ou encore l'agrandissement ou la modernisation d'une usine existante. Pour cela, il n'est pas nécessaire que vous possédiez une affaire importante : vous

pouvez bénéficier du programme si votre projet prévoit l'utilisation d'un capital de seulement 5 000 $, à condition que votre projet entraîne la création d'au moins cinq nouveaux emplois. Les initiatives qui ont déjà été approuvées vont des petites meuneries aux grandes scieries, des usines de traitement du homard à celles de la congélation des frites. Pour obtenir de plus amples renseignements, adressez-vous aux :

Subventions à l'industrie
Gouvernement du Canada
Expansion économique régionale
55, avenue St. Clair est
7e étage
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Subventions à l'industrie
Gouvernement du Canada
Expansion économique régionale
Édifice Court Holding
233, rue Court sud
Thunder Bay (Ontario)
P7B 2X9

Subventions à l'industrie
Gouvernement du Canada
Expansion économique régionale
Tour de la Banque royale
128, rue Larch
Sudbury (Ontario)
P3E 5J8

ou consultez votre annuaire téléphonique et communiquez avec le bureau le plus près de chez vous.

Les marchés extérieurs

Ce n'est pas vraiment si ardu de vendre vos produits sur les marchés extérieurs. En fait, c'est même probablement bien moins difficile que la plupart des propriétaires d'entreprises canadiennes ne l'imaginent. Sachez que le gouvernement a mis sur pied de nombreux programmes et services qui vous aideront à trouver les meilleures façons de vous y prendre pour percer sur les marchés d'exportation.

Les projets promotionnels

Participer à des foires commerciales est l'une des formules utilisées pour faire connaître vos produits sur les marchés étrangers. Sachez que le gouvernement commandite et encourage une telle participation des entreprises canadiennes en mettant à votre disposition des services complets d'exposition qui travailleront à la conception, à la construction, à l'aménagement et à la gestion des stands. Vos frais seront remboursés en partie.

L'expansion des exportations

Le gouvernement peut vous aider, grâce à son Programme de

développement des marchés d'exportation (P.D.M.E.), en vous accordant des subventions, si vous avez en tête de réaliser un projet que vous ne pouvez entreprendre sans aide financière. Ce programme a été conçu pour encourager et aider les sociétés canadiennes à pénétrer sur de nouveaux marchés étrangers et à étendre leurs activités sur le plan des exportations. Une aide financière est accordée lorsqu'on estime qu'il faut partager les risques de perte. L'apport financier de l'État doit être remboursé si les exportations sont couronnées de succès.

Le Service des délégués commerciaux

Le Service des délégués commerciaux fait tous les efforts nécessaires pour promouvoir les exportations canadiennes et protéger vos intérêts commerciaux à l'étranger. N'hésitez pas à y avoir recours si vous désirez des renseignements sur l'économie, les marchés ou le système de crédit d'un pays.

En 1981, le Service, qui comprenait un réseau de 91 bureaux situés dans 67 pays étrangers, a répondu à 118 282 demandes sur l'exportation et a accueilli 26 000 visiteurs canadiens.

Renseignements

Les programmes du gouvernement s'adressent à toutes les sociétés canadiennes, petites ou grandes, qui peuvent exporter des produits ou des services ou qui sont intéressées à étendre leur marché. Pour obtenir tout renseignement complémentaire sur ces programmes ou sur les services connexes, adressez-vous aux :

Bureau régional de l'Ontario
Industrie et Commerce Canada
1, First Canadian Place
Pièce 4 840
Case postale 98
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
tél. : (416) 369-4951

Centre des entreprises (34/2)
Industrie et Commerce Canada
235, rue Queen, basilaire 01
Ottawa (Canada)
K1A 0H5
tél. : Zénith 0-3200

Pour obtenir des renseignements sur les exportations dans les pays en développement, communiquez avec :

Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Les services agricoles

Le gouvernement fédéral met à la disposition de l'industrie agro-alimentaire canadienne une vaste gamme de programmes et de services pour l'aider à offrir aux Canadiens et à ses clients à l'étranger des approvisionne-

ments suffisants de produits sains et de qualité à des prix raisonnables, tout en assurant aux producteurs et aux transformateurs des revenus équitables.

La Société du crédit agricole Canada

Le gouvernement fédéral a établi la Société du crédit agricole Canada afin d'aider les agriculteurs et les aspirants-agriculteurs à acheter, à mettre sur pied et à maintenir des exploitations rentables. Cette aide prend la forme d'un crédit hypothécaire à long terme.

Les agriculteurs peuvent emprunter individuellement ou obtenir un prêt collectif avec d'autres demandeurs. Les corporations agricoles et les coopératives peuvent également emprunter.

Le prêt peut atteindre 200 000 $ lorsque l'exploitation compte un seul requérant qualifié, et 400 000 $ lorsqu'elle en compte plus d'un. Le remboursement du prêt peut être échelonné sur une période maximale de 30 ans et le taux d'intérêt qui est fixé au moment du prêt ne change pas durant le terme. Les prêts de la Société servent principalement à l'achat de terres à culture, à la construction de bâtiments de ferme, à l'achat d'outillage agricole et d'animaux destinés à la reproduction, au remboursement d'autres dettes, ou à toute autre fin favorisant une exploitation efficace de la ferme.

Toute demande d'emprunt doit être faite au bureau local de la Société. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à l'adresse suivante :

Bureau régional de l'Ontario
Société du crédit agricole Canada
105, promenade Silvercreek nord
Guelph (Ontario)
N1H 7G7

L'Office de stabilisation des prix agricoles

Le gouvernement fédéral veut stabiliser les prix afin d'aider l'agriculteur à retirer une juste rémunération pour son travail et pour le capital engagé, ainsi que pour maintenir un rapport équitable entre les prix sur le marché et le coût des approvisionnements et des services achetés par les agriculteurs.

Le gouvernement fixe un prix de soutien pour neuf produits de base: bovins, porcs, moutons, lait industriel, crème, blé, fèves soya, avoine et orge.

Ces prix de soutien représentent 90 p. 100 de la moyenne des prix du marché des cinq années précédentes et sont indexés en fonction de la variation dans les coûts de production. D'autres produits peuvent être « désignés » à la discrétion du ministère de l'Agriculture.

Pour plus de renseignements sur la stabilisation des prix agricoles, communiquez avec :

L'Office de stabilisation des prix agricoles
Immeuble Sir John Carling
930, avenue Carling, pièce 937
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

L'assurance-récolte

Le gouvernement du Canada met une assurance-récolte tous risques à la disposition des agriculteurs des dix provinces, pour les protéger contre les pertes causées par les fléaux naturels comme la grêle, la sécheresse, les sauterelles ou encore le gel. Le gouvernement fédéral accorde une aide financière à tous les régimes d'assurance-récolte approuvés et administrés par les provinces. Tout dépendant des modalités des ententes signées avec les provinces, le gouvernement fédéral paie 25 p. 100 de la prime d'assurance et 50 p. 100 des frais d'administration, ou 50 p. 100 de la prime si la province assume tous les frais d'administration. Les agriculteurs paient 50 p. 100 de la prime, mais il appartient à chaque personne d'assurer ou non sa récolte.

Pour obtenir de plus amples renseignements, entrez en communication avec le ministère de l'Agriculture de votre province ou écrivez à la :

Division de l'assurance-récolte
Agriculture Canada
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

L'Office des provendes du Canada

Les Prairies produisent une très grande partie des céréales fourragères du pays et elles sont presque toutes consommées sur place. Toutefois, dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique, on trouve d'importants élevages et des industries avicoles. Le Québec, par exemple, est devenu la première province productrice du porc. Les troupeaux de vaches laitières du Québec fournissent près de 50 p. 100 du lait canadien, mais les éleveurs de la province dépendent essentiellement des autres régions du pays pour leur approvisionnement en céréales.

C'est le rôle de l'Office des provendes d'assumer une partie des coûts de transport et d'entreposage des céréales fourragères de l'Ouest et du maïs fourrager de l'Ontario. Ceci s'inscrit dans le cadre d'un programme dont le but est de garantir partout un approvisionnement adéquat et un équilibre des prix dans l'est du Canada et en Colombie-Britannique.

D'accord avec l'Ontario et le Québec, il a été décidé qu'une partie des fonds antérieurement consacrés au transport des céréales serait utilisée pour améliorer

les conditions d'entreprosage et de manutention des graines, la capacité de production et même l'équipement sur des fermes privées.

Dans le cadre de cette entente, le gouvernement fédéral a déboursé environ 25 $ millions au Québec et 15 $ millions en Ontario depuis 1976. Grâce au programme de l'Office des provendes, les producteurs de volaille et de bétail de l'est de l'Ontario, du Québec, de la région de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique peuvent planifier leurs opérations, sachant qu'ils pourront compter sur des approvisionnements réguliers à des prix compétitifs. Quant aux producteurs de céréales fourragères, ils bénéficient de la stabilisation des marchés et des prix que ce programme entraîne.

Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à :

L'Office des provendes du Canada
5 180 chemin Queen Mary
Pièce 400
Montréal (Québec)
H3X 3T4

Promotion agro-alimentaire

Agriculture Canada a mis sur pied des bureaux pour la promotion de l'agro-alimentation dans chacune des provinces. Ces bureaux restent étroitement en contact avec les gouvernements provinciaux et les organismes non gouvernementaux. Le personnel veille à ce que les programmes d'Agriculture Canada correspondent aux besoins et aux possibilités des régions. En collaboration avec les fonctionnaires, il élabore la stratégie agro-alimentaire de la province. Pour obtenir de plus amples renseignements, écrivez à :

Promotion agro-alimentaire
Direction générale
Agriculture Canada
102, rue Bloor ouest, pièce 420
Toronto (Ontario)
M5S 1M8

La production et l'inspection des aliments

La Direction de production et d'inspection des aliments d'Agriculture Canada est responsable de la santé des animaux ainsi que de l'inspection et du classement du bétail, de la viande, de la volaille, des produits laitiers, des fruits et des légumes. Les scientifiques à l'emploi du gouvernement fédéral poursuivent des recherches approfondies sur les maladies animales; il existe des programmes de contrôle pour enrayer les maladies infectieuses chez les animaux et pour prévenir l'entrée au pays d'animaux contaminés.

Les vétérinaires et les agronomes gouvernementaux conseillent les agriculteurs et leur viennent en aide sur place. La section du développement de la production cherche à promouvoir une meilleure production des récoltes et des animaux pour aider les agriculteurs à mieux faire profiter leurs investissements. La division est également responsable du contrôle des maladies des plantes

et des cultures, de l'inspection et du classement des graines, ainsi que de la réglementation concernant l'emploi des engrais, des pesticides et des herbicides.

Pour obtenir plus de renseignements, écrivez à la :

Direction de la production et de l'inspection des aliments
Agriculture Canada
Immeuble Kinhurst
160, avenue Springhurst
Toronto (Ontario)
M6K 1C3

Les foires agricoles et les expositions

Les sociétés agricoles peuvent recevoir des subsides du gouvernement pour certaines foires et expositions agréées. Ils peuvent être utilisés pour défrayer les juges de leurs honoraires, couvrir le coût de certaines activités de la jeunesse rurale, servir à apporter des améliorations foncières ou même à accorder des prix en argent à l'occasion de concours de bestiaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Division des productions animales
Agriculture Canada
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

Les services de commercialisation

Agriculture Canada publie des rapports quotidiens, hebdomadaires et mensuels d'information sur les marchés. Des rapports sur les marchés des bestiaux sont diffusés quotidiennement par téléphone. Composez le (613) 995-5880, Service d'information sur les marchés, pour obtenir plus de renseignements.

Agriculture Canada offre également aux agriculteurs un programme de paiements anticipés pour les récoltes entreposables, et fournit une aide financière pour la construction de silos-élévateurs dans le but d'améliorer la sécurité des approvisionnements en céréales fourragères. Des fonds sont également disponibles pour aider à la construction et à l'amélioration d'entrepôts frigorifiques pour fruits et légumes.

Des renseignements supplémentaires sur ces programmes sont disponibles à la :

Direction générale de la commercialisation et de l'économie
Agriculture Canada
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

La recherche

Plus de 700 scientifiques d'Agriculture Canada travaillent à résoudre les problèmes du

secteur agro-alimentaire dans les 50 stations de recherche réparties à travers le pays. Les recherches entreprises couvrent tous les aspects de l'industrie et, dans plusieurs cas, elles ont contribué à faire du Canada l'un des principaux exportateurs de produits alimentaires au monde.

Pour plus de renseignements, communiquez avec la :

Direction générale de la recherche
Agriculture Canada
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

Les publications

Agriculture Canada offre diverses publications. Certaines sont d'intérêt général et d'autres s'adressent plus particulièrement aux agriculteurs.

Ceux-ci consulteront avec profit les publications traitant de :

- la gestion agricole
- la production agricole et l'élevage du bétail
- l'analyse des marchés

Les publications utiles aux consommateurs abordent les sujets suivants :

- la mise en conserves des fruits et des légumes
- la congélation des aliments
- la préparation de la viande
- la culture des arbres pour jardins

Agriculture Canada se fera un plaisir de vous faire parvenir une liste des publications disponibles. Écrivez à :

Division des communications
Agriculture Canada
Immeuble Sir John Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C7

Demandez qu'on vous fasse parvenir la brochure 5 103 intitulée, *Publications pour la ferme et le foyer*.

Les pêcheries

Par le passé, les pêcheurs canadiens ont jeté leurs filets là où ils le voulaient, dans des eaux si poissonneuses qu'elles semblaient inépuisables.

Toutefois, la situation a changé depuis les dernières années. En effet, la présence de flottilles de pêche étrangères dans nos eaux, et plus particulièrement au large de la côte atlantique, avait profondément bouleversé l'industrie de la pêche au Canada. On avait tellement exploité les stocks de poissons que certaines espèces étaient sérieusement menacées.

En prolongeant à 200 milles marins la zone de pêche désignée de la côte est et de la côte ouest, le gouvernement fédéral est désormais en mesure de mieux gérer les zones côtières de pêche. L'on a ainsi rigoureusement réduit les droits de pêche accordés aux flottilles étrangères et l'on a imposé des mesures de conservation afin de regarnir les stocks de poissons.

Les services aux pêcheurs

En plus de concentrer ses efforts pour augmenter les stocks de poissons propres à la pêche et assurer leur partage équitable entre les compétiteurs, le gouvernement fédéral offre une gamme de services à l'avantage des pêcheurs.

On compte, entre autres, le Programme des prêts aidant aux opérations de pêche, partiellement financé par le gouvernement, qui vise à faciliter l'achat de bateaux ou leur réparation. Un programme de subventions pour la construction de bateaux de pêche permet d'aider les pêcheurs qui répondent aux exigences prescrites. Il existe aussi un programme d'assurance des bateaux de pêche à prix réduit.

En vertu de la *Loi sur le développement de la pêche*, le ministère des Pêches et Océans lance différents programmes en vue d'améliorer l'efficacité et la rentabilité de l'industrie de la pêche. On peut atteindre cet objectif en la renseignant sur de nouveaux équipements et de nouvelles techniques de pêche, et en améliorant l'entreposage, la réfrigération du poisson ainsi que les techniques de transformation dans les entreprises côtières.

En matière de promotion, le ministère encourage la consommation du poisson en faisant des démonstrations culinaires, en créant de nouvelles recettes et en essayant de trouver de nouveaux débouchés, sur le marché mondial, pour les produits canadiens de la pêche.

L'Office des prix des produits de la pêche conçoit des programmes de stabilisation des prix, afin de protéger les pêcheurs contre les baisses importantes des prix du poisson et des pertes de revenu imprévisibles.

Pour obtenir plus de renseignements sur les services offerts par le ministère des Pêches et Océans, consultez l'annuaire téléphonique de votre région ou écrivez à l'adresse suivante :

Bureau régional de l'Ontario
Pêches et Océans Canada
3 050, chemin Harvester
Burlington (Ontario)
L7N 3J1

Le gouvernement fédéral verse aussi des prestations d'assurance-chômage aux pêcheurs à longueur d'année et aux pêcheurs saisonniers. La brochure *La pêche : un emploi pas comme les autres*, en dit davantage. Vous pouvez obtenir un exemplaire en écrivant à l'adresse suivante :

Section de la distribution
Affaires publiques
Emploi et Immigration Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0J9

Le travail

Le travail joue un rôle de tout premier plan dans la vie des Canadiens. Le travail est essentiel à l'homme parce qu'il constitue son gagne-pain et il contribue à la productivité globale et à la prospérité de l'économie canadienne. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral veille à offrir de nombreux programmes et services tant aux travailleurs qu'aux chômeurs et aux employeurs.

Les travailleurs et les emplois

Les Centres d'emploi du Canada (C.E.C.)

On compte environ 500 Centres d'emploi du Canada (C.E.C.) à travers le pays qui mettent à la disposition des employeurs et des travailleurs un vaste éventail de programmes et de services : renseignements sur les emplois disponibles ; conseils aux chercheurs d'emploi sur les possibilités et sur certaines questions connexes, par exemple, sur la façon de se trouver un emploi ; conseils aux groupes spéciaux ou désavantagés ; tests d'aptitudes ; services spécialisés aux étudiants ; aide intensive accordée aux bénéficiaires de l'assurance-chômage afin qu'ils puissent trouver un emploi.

Le C.E.C. typique dispose d'un centre d'information sur l'emploi qui permet aux travailleurs de faire un choix à partir de répertoires ou de listes décrivant les différents postes offerts. Le C.E.C. peut aussi les mettre en liaison avec un conseiller lorsqu'ils ont trouvé un emploi qui les intéresse. Cette sorte de « libre-service » en matière d'emploi fait maintenant partie intégrante des Centres d'emploi, puisque la plupart des travailleurs désirent disposer surtout de renseignements sur les emplois disponibles.

De plus, les Centres d'emploi du Canada sont reliés à la Banque nationale d'emplois par téléphone ou par ordinateur. Ceci permet aux employeurs d'identifier rapidement les travailleurs qualifiés en quête d'emploi et aux travailleurs d'obtenir une information à jour sur les postes vacants à travers le pays.

En plus de permettre une harmonisation rapide des travailleurs et des emplois, cette banque est une excellente source d'information sur le marché du travail. L'ordinateur peut également produire des listes d'emplois spécialisés qui aident les travailleurs et les employeurs au sein d'une profession ou d'un métier particulier.

En outre, grâce à l'informatique, les C.E.C. de plusieurs grands centres urbains canadiens, comme Montréal, peuvent fournir presque instantanément de l'information sur l'emploi partout dans la ville. Ceci est rendu possible par le Système de traitement des offres d'emplois (S.T.O.E.).

La création d'emplois

Le gouvernement fédéral a mis sur pied des programmes de création d'emplois afin d'encourager les employeurs qui le peuvent à créer des postes et contribuer ainsi à diminuer le nombre de chômeurs.

Le Programme d'aide à la création locale d'emplois (PACLE) vise à créer des postes pour les personnes qui resteraient probablement en chômage autrement.

Ce type de projet peut être subventionné pour une durée maximale de trois ans et demi et doit élever le niveau des compétences de ceux qui sont désavantagés sur le plan social ou qui sont des chômeurs chroniques.

Le Programme d'emploi d'été pour les jeunes fait participer à la fois les ministères et les agences du gouvernement fédéral, de même que le secteur privé et des organismes bénévoles. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous à votre C.E.C ou au C.E.C. pour étudiants.

Le nouveau Programme d'emploi pour les innovations technologiques offre aux jeunes qui ont terminé des études techniques l'occasion de mettre à profit leurs compétences, dans le cadre de projets de développement et d'application de nouvelles techniques.

Ce programme cherche à fournir des emplois aux jeunes diplômés qui ont terminé des études postsecondaires techniques et scientifiques, et qui sont en chômage. On contribuera de la sorte à la promotion d'innovations dans le secteur de la fabrication, à l'application de nouvelles techniques et de nouveaux programmes concernant les économies d'énergie et les énergies de substitution, de même qu'à l'appui des initiatives des petits entrepreneurs dans ces domaines.

Les petites entreprises privées, les particuliers, les associations, les instituts de recherche et les organismes communautaires qui créent des emplois dans le cadre d'activités approuvées auront droit à des contributions représentant les trois quarts du salaire (jusqu'à concurrence de 1 250 $ par mois), durant un maximum de 12 mois.

Toute personne admise à ce programme doit avoir terminé des études postsecondaires dans une discipline technique ou scientifique, avoir joint les rangs de la population active et n'avoir pu trouver un emploi dans sa discipline.

Le Programme d'emploi en faveur des personnes défavorisées est un important programme-pilote de subventions salariales visant à inciter le secteur privé à embaucher des handicapés physiques ou mentaux ou toute autre personne très défavorisée en matière d'emploi.

L'aide offerte aux employeurs se répartit en trois phases. Durant la première phase, dont la durée maximale est de 13 semaines, il est prévu de verser 85 p. 100 du salaire brut de tout travailleur admissible. Au cours de la seconde phase, le salaire des handicapés peut être subventionné à 50 p. 100 durant un maximum de 26 semaines; celui des personnes défavorisées peut être subventionné à 50 p. 100 durant un maximum de 13 semaines. Au cours de la troisième phase, le salaire des

employés handicapés peut être subventionné à 25 p. 100 pendant un maximum de 26 semaines, et celui des autres personnes défavorisées en matière d'emploi à 25 p. 100 durant un maximum de 13 semaines.

Par ailleurs, jusqu'à 5 000 $ par établissement peuvent être versés pour aider à réaménager les lieux de travail ou pour acheter de l'équipement spécial dans le but d'aider les travailleurs handicapés. Jusqu'à 100 $ par employé peuvent aussi être accordés pour l'achat de matériel de protection.

Les Projets de développement communautaire du Canada forment un programme destiné à aider les organismes locaux à élaborer et à mettre sur pied des activités qui créeront des possibilités d'emploi à court terme.

Les activités proposées dans le cadre de ce programme doivent susciter la création d'emploi lorsque le chômage est élevé dans la région où elles doivent se dérouler; de plus, les activités entreprises doivent fournir de l'emploi dans des domaines particuliers, c'est-à-dire ceux qui viennent habituellement appuyer des priorités nationales et régionales.

Les critères du programme peuvent varier d'une année à l'autre et les promoteurs éventuels devront s'adresser à un Centre d'emploi du Canada pour obtenir tous les détails. Généralement, les demandes de participation sont soumises à la fin de l'été et au début de l'automne.

Les Projets de services communautaires du Canada constituent un programme dont le but est d'aider les organismes qui créent de l'emploi à l'intention des chômeurs, particulièrement les femmes, les autochtones, les jeunes et les handicapés, au sein d'organismes établis et sans but lucratif. Le programme veut aider ces organismes à offrir des services dont la collectivité a besoin : garderies, cliniques communautaires, centres d'information et de détresse, soins à domicile, etc. Les organismes doivent soumettre des projets qui dureront un, deux ou trois ans. Les projets de plus d'un an seront financés en proportion décroissante, soit 66 et 33 p. 100 de la subvention de la première année pour les deuxième et troisième années. Les personnes participant aux projets devront être inscrites à un Centre d'emploi du Canada et avoir été en chômage et à la recherche active d'un emploi pendant huit semaines.

Il y a également le programme Extension qui subventionne des projets visant à étendre les services d'emploi aux collectivités éloignées et à leurs habitants qui ont des difficultés particulières à trouver et à conserver un emploi, tels ceux qui retournent sur le marché du travail après une absence prolongée, les autochtones, les handicapés, les détenus, les ex-détenus et les travailleurs âgés. Les projets Extension sont

des initiatives des directeurs de C.E.C. et sont élaborés en collaboration avec les groupes communautaires locaux qui parrainent les projets. Les travailleurs des projets Extension doivent trouver des moyens innovateurs et efficaces pour améliorer les perspectives d'emploi des chômeurs et des personnes défavorisées en matière d'emploi.

Ces programmes axés sur l'emploi comptent au nombre de plusieurs programmes mis sur pied par le gouvernement fédéral pour accroître les possibilités d'emploi. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de création d'emplois, adressez-vous à votre C.E.C. local.

La mobilité de la main-d'œuvre

Le gouvernement fédéral veut encourager la mobilité des travailleurs dont les compétences ne sont pas utilisées dans leur région, mais pourraient l'être dans d'autres régions du pays. Les personnes en chômage, sous-employées, ou qui sont sur le point de perdre leur travail, peuvent bénéficier d'aide financière, par le truchement du Programme de mobilité de la main-d'œuvre du Canada, lorsqu'elles doivent se déplacer pour trouver un nouvel emploi, pour exercer un emploi temporaire ailleurs ou pour déménager dans un endroit où elles ont trouvé un poste permanent. En effet, les personnes inscrites à un cours du Programme de formation de la main-d'œuvre, dans une école située en dehors de leur localité, peuvent réclamer une aide monétaire pour défrayer une partie des coûts de déplacement.

Le Programme de formation de la main-d'œuvre

Le Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada (P.F.M.C.) a été mis sur pied pour permettre aux adultes de se recycler afin de pouvoir disposer ensuite d'emplois mieux rémunérés, plus stables et plus satisfaisants; il cherche aussi à procurer aux employeurs canadiens une main-d'œuvre plus qualifiée. L'appui du gouvernement s'exerce de deux façons. La première formule consiste à assurer le financement de cours de formation dans les institutions secondaires et techniques dont la plupart relèvent des provinces. On peut s'inscrire à ces cours par l'intermédiaire des C.E.C. Les stagiaires à temps plein bénéficient d'une allocation de formation ou des prestations d'assurance-chômage, et peuvent être admissibles à des allocations spéciales de trajet quotidien ou de séjour hors du foyer. La deuxième formule consiste à conclure un accord avec un employeur pour l'aider à former ses employés. Le Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre du Canada défraie l'employeur des coûts directs de formation et d'une fraction des salaires versés aux stagiaires.

La formation des femmes dans des métiers non traditionnels

Afin d'aider les femmes à occuper des postes généralement réservés aux hommes, l'on rembourse aux employeurs 75 p. 100 du salaire versé aux stagiaires durant la période de formation qui les prépare à accéder à des emplois non traditionnels, comme le travail de la tôle et la fabrication et l'assemblage d'avions.

Les femmes peuvent bénéficier de cours de formation préparatoire qui leur permettront de choisir parmi de nombreux métiers offrant des possibilités de formation et d'emploi.

Il existe également des cours d'introduction aux emplois traditionnellement occupés par les hommes. Des places sont réservées aux femmes dans les cours de formation en main-d'œuvre spécialisée, dans le cadre du Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada, et l'on a fixé des objectifs pour que les femmes choisies soient formées par les employeurs en vertu du Programme de formation industrielle de la main-d'œuvre.

Les Centres d'emploi du Canada (Assurance-chômage)

La plupart des travailleurs sont couverts par le régime d'assurance-chômage, ce qui leur permet de bénéficier de prestations et ainsi de pouvoir assurer leur subsistance alors qu'ils sont temporairement sans travail.

Le versement des prestations d'assurance-chômage n'est pas automatique. Pour y avoir droit, le travailleur doit avoir occupé un emploi assurable pendant un certain nombre de semaines et être à la recherche d'un autre travail. Ce nombre de semaines varie de 10 à 14 et dépend du taux de chômage dans la région où demeure habituellement le chômeur. Ces semaines d'emploi assurable doivent se situer au cours de la période de référence, c'est-à-dire au cours des 52 semaines qui précèdent la demande de prestations, ou au cours de la période écoulée depuis la dernière demande. Certains prestataires d'assurance-chômage doivent remplir d'autres exigences. Règle générale, ceux qui présentent une demande pour la deuxième fois au cours d'une même période de 52 semaines devront, dans certains cas, accumuler jusqu'à six semaines d'emploi assurable de plus que ceux qui font une demande pour la première fois. Le nombre de semaines supplémentaires requises dépendra du nombre de prestations hebdomadaires d'assurance-chômage touchées au cours de la première période de prestations. Les nouveaux venus sur le marché du travail ou ceux qui y reviennent après une absence de plus d'un an devront également travailler pendant plus longtemps pour avoir droit à l'assurance-chômage. Ces personnes devront

accumuler 20 semaines d'emploi assurable au cours de la dernière année de travail, ou 10 à 14 semaines d'emploi assurable pendant la dernière année, plus 14 semaines au cours de l'année précédente.

Les règles qui s'appliquent aux prestations spéciales diffèrent. Pour avoir droit aux prestations spéciales en raison d'une maladie ou d'une blessure, d'une grossesse ou parce qu'on a atteint l'âge de 65 ans, il faut avoir accumulé au moins 20 semaines d'emploi assurable au cours de la période de référence.

Vous pouvez vous procurer de nombreuses brochures sur la question de l'assurance-chômage, notamment : *L'assurance-chômage, c'est facile à comprendre* (sur l'ensemble du Régime d'assurance-chômage); *À l'âge de 65 ans ; Vous n'êtes pas d'accord avec nous ?* (au sujet des appels), etc.

Le numéro d'assurance sociale

Quand vous sollicitez un emploi, l'employeur ne manque pas de vous demander votre numéro d'assurance sociale (NAS). Si vous n'en avez pas encore, il faut vous présenter au Centre local d'emploi du Canada où vous remplirez un formulaire de demande. Vous devez fournir une preuve que vous êtes bien citoyen canadien ou résident permanent. Dans le premier cas, il vous suffit, par exemple, de montrer votre certificat de naissance ou une copie certifiée conforme, ainsi qu'une autre pièce d'identité, soit votre permis de conduire, votre passeport, ou votre certificat de baptême. Dans le second cas, vos papiers d'immigration conviennent parfaitement, si vous disposez également d'une autre preuve d'identité.

On vous suggère d'apporter vous-même ces documents au Centre local d'emploi du Canada, car la Commission canadienne de l'emploi et de l'immigration n'est pas responsable de la perte des documents originaux s'ils sont expédiés par la poste.

La brochure intitulée *Comment demander votre numéro d'assurance sociale*, vous fournira tous les renseignements nécessaires à l'établissement de votre demande.

Renseignements complémentaires

Il existe de nombreuses autres brochures et des dépliants qui vous donneront des renseignements plus détaillés. Vous pouvez les obtenir au C.E.C. en vous adressant à la :

Emploi et Immigration Canada
1 441, rue Saint-Urbain
8e étage
Case postale 7 500
Succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3L4

N'hésitez pas à vous adresser au C.E.C. le plus près de chez vous, pour obtenir tout renseignement général ou particulier sur ces programmes ou ces services.

Travail Canada

Ce ministère fédéral est chargé de l'application du Code canadien du travail qui s'adresse aux employeurs et aux employés des secteurs suivants: le transport international ou interprovincial (les chemins de fer, le transport routier, les pipe-lines, les traversiers, les tunnels, les ponts, le transport maritime et les services connexes), les compagnies de transport aérien et les aéroports, la radiodiffusion, la télédiffusion, le téléphone, les banques, les silos à grains, les mines d'uranium et quelques sociétés de la Couronne. De façon générale, toutes les autres entreprises relèvent de la compétence des provinces ou des territoires. Des agents responsables des relations du travail et des agents de la sécurité et de l'hygiène au travail sont à la disposition, à travers le pays, des Canadiens qui travaillent dans des domaines relevant de la compétence fédérale. Ces agents font des inspections afin d'assurer la protection et le bien-être des employés. Le service de médiation et de conciliation du ministère fédéral du Travail fournit les services d'experts qui agissent comme tierce partie lors de négociations collectives dans le secteur industriel relevant du gouvernement fédéral. La Direction des services d'arbitrage nomme, au besoin, des arbitres pour régler les conflits de travail.

Le ministère met à la disposition des Canadiens un éventail de services d'information et d'éducation. Il recueille et diffuse des statistiques sur les salaires, la négociation collective, les grèves, les lock-outs et les conditions de travail à travers le Canada. Au nombre des autres publications, on retrouve des études, des brochures, des bibliographies et des périodiques qui touchent à des sujets d'intérêt, comme la main-d'œuvre féminine, la qualité de la vie au travail, la sécurité et l'hygiène au travail, les relations fédérales-provinciales et internationales du travail, et les conditions de travail.

Vous pouvez obtenir le répertoire des publications de Travail Canada en vous adressant à la :

Direction des services de communication
Travail Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0J2

Cette direction met aussi à la disposition du public un répertoire national des films sur les relations industrielles, en collaboration avec l'Office national du film.

En Ontario, le bureau régional de Travail Canada est situé à l'adresse suivante :

Travail Canada
4 900, rue Yonge
Mezzanine, pièce 200
Willowdale (Ontario)
M2N 6C3

L'énergie

Les Canadiens ont la chance d'être autosuffisants en matière énergétique. Nous devons toutefois tirer le meilleur profit des ressources énergétiques dont nous disposons. Le gouvernement fédéral a lancé certains programmes visant à économiser l'énergie et à convaincre les Canadiens de bien utiliser celle dont ils ont besoin quotidiennement, non seulement pour leurs autos mais aussi pour leurs résidences.

Le Programme énergétique national

La gestion des ressources énergétiques est d'intérêt capital pour tous les Canadiens. Le gouvernement du Canada, par le truchement du Programme énergétique national, veille, comme il est de son devoir, à la gestion de l'énergie.

Le programme comporte trois objectifs :

- garantir les approvisionnements et parvenir à l'autosuffisance en pétrole dès 1990
- inciter les Canadiens à participer davantage au développement des industries du pétrole et du gaz naturel
- maintenir des prix équitables et voir au juste partage des revenus entre les gouvernements, l'industrie et les consommateurs.

On trouvera ci-après un aperçu des principales mesures contenues dans le Programme énergétique national.

Le Programme de conservation de l'énergie pour les résidences

Le Canada a la bonne fortune d'être presque autonome en ce qui concerne l'énergie et il exporte de l'uranium, du charbon, du gaz naturel et de l'électricité. Il lui faut, cependant, importer une certaine quantité de pétrole et subir les effets de l'instabilité du marché mondial.

Le gouvernement du Canada s'est donné comme objectif de parvenir à l'autosuffisance en pétrole dès 1990. Un tel programme exige que tous les Canadiens conjuguent leurs efforts pour diminuer la consommation d'énergie et, en particulier, celle du pétrole.

Le gouvernement fédéral offre aux Canadiens une gamme complète de services pour les inciter à réduire leur consommation d'énergie, à employer des substituts du pétrole et à réaliser ainsi des économies.

L'ensemble du Programme comprend :

- le Service consultatif d'Éner$age
- le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.)
- le Programme canadien de remplacement du pétrole (P.C.R.P.)
- des publications gratuites

Le Service consultatif d'Éner$age

Éner$age vous aidera à réduire votre consommation domestique d'énergie. Il suffit d'écrire ou de téléphoner pour recevoir un questionnaire que vous retournerez après y avoir indiqué les principales caractéristiques de votre maison. Les réponses sont analysées par ordinateur. Sur la base des résultats obtenus, on vous fera parvenir par la poste des directives sur la façon d'économiser l'énergie.

Si vous désirez une consultation par téléphone, des experts-conseil bilingues vous donneront leur avis sur les méthodes, les produits et les services disponibles pour résoudre vos problèmes avec efficacité.

Pour obtenir un exemplaire de ce questionnaire ou tout autre renseignement, profitez du service téléphonique gratuit ou écrivez au :

Service consultatif d'Éner$age
Énergie, Mines et Ressources Canada
588, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E4
Tél. : 1-800-267-9563

Deux programmes de subventions :
le P.I.T.R.C. et le P.C.R.P.

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources offre deux programmes d'aide financière, le P.I.T.R.C. et le P.C.R.P., qui vous permettent d'effectuer les transformations suggérées par Éner$age.

Le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes (P.I.T.R.C.) permet l'octroi de subventions imposables allant jusqu'à 350 $ pour l'achat de matériaux d'isolation approuvés, dont les coupe-bise, les pare-vapeur et le matériel de calfeutrage. On pourra également obtenir une subvention de l'ordre de 150 $ pour la main-d'œuvre.

Voulez-vous savoir si votre maison répond aux critères requis pour l'octroi d'une subvention ? Pour de plus amples renseignements, téléphonez sans frais ou écrivez au :

P.I.T.R.C.
Case postale 700
Succursale Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H4L 5A8
Tél. : 1-800-268-1818

Le Programme canadien de remplacement du pétrole (P.C.R.P.) vise à encourager les propriétaires et les petites entreprises à convertir leur système de chauffage au mazout de façon à utiliser d'autres sources d'énergie. Dans le cadre du P.C.R.P. le gouvernement fédéral offre des subventions imposables couvrant 50 p. 100 du coût de conversion mais elles ne peuvent pas excéder 800 $ l'unité. Pour être admissible, il faut toutefois pouvoir montrer que le nouveau système réduit d'au moins 50 p. 100 la dépendance de l'immeuble à l'égard du pétrole. Dans le cas d'un système solaire, on exige qu'il fournisse un tiers seulement des besoins en chauffage de l'immeuble concerné.

Si vous envisagez de convertir votre système au gaz naturel ou à l'électricité, votre compagnie de distribution saura vous renseigner et vous aider à obtenir une subvention. Si vous optez pour le gaz propane, pour le bois, pour l'énergie solaire ou pour tout

autre système, veuillez consulter le bureau provincial du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Pour de plus amples renseignements, écrivez ou téléphonez sans frais à :

Énergie, Mines et Ressources Canada
Bureau régional de l'Ontario
2242, boul. Lakeshore ouest
Toronto (Ontario)
M8V 1A5
Tél. : 1-800-268-2207

Les publications

Le gouvernement du Canada met à la disposition du public une série de publications gratuites qui enseignent l'économie de l'énergie.

On y trouve, entre autres : *Emprisonnons la chaleur. Payez moins, chauffez mieux. Le guide du nouvel automobiliste.*

Pour obtenir ces publications ou pour tout autre renseignement, veuillez vous adresser ou téléphoner sans frais à :

ÉnerSage
Division de la conservation et des énergies renouvelables
Énergie, Mines et Ressources Canada
588, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E4
Tél. : 1-800-267-9563

Les énergies renouvelables

Le gouvernement du Canada a annoncé la mise sur pied de plusieurs programmes visant à promouvoir la conversion des systèmes de chauffage au mazout en systèmes utilisant des sources d'énergie renouvelables. Ces programmes sont également conçus pour faciliter l'utilisation de nouvelles techniques et pour encourager la recherche dans le domaine des énergies renouvelables.

À l'heure actuelle, les énergies renouvelables, à part l'hydroélectricité, représentent 3,1 p. 100 de l'énergie primaire consommée au Canada. L'objectif du gouvernement fédéral est de doubler ce chiffre avant 1990.

La biomasse constitue l'une des importantes sources d'énergie renouvelables au Canada. Le terme « biomasse » comprend toutes les matières végétales telles que : les légumes, le grain, la tourbe et les arbres, les déchets forestiers, agricoles et urbains. On peut brûler la biomasse pour produire de la

vapeur ou la traiter afin qu'elle produise du combustible liquide, du gaz ou d'autres sources d'énergie.

Au Canada, les déchets de l'industrie forestière offrent d'excellentes possibilités d'accroître la contribution énergétique de la biomasse. L'industrie a reçu 44,1 $ millions en subventions du gouvernement du Canada, grâce au Programme des énergies renouvelables dans l'industrie forestière (PÉRIF), un programme fédéral mis sur pied en 1978 pour encourager le remplacement du mazout par des gaz provenant de la biomasse. Ces projets remplacent environ 790 000 mètres cubes de pétrole par année, en utilisant des déchets forestiers comme combustible.

Le PÉRIF a connu un tel succès qu'on lui a donné de l'expansion en octobre 1980. Il aide maintenant les organisations municipales et les industries à défrayer jusqu'à 20 p. 100 de leur coût d'investissement pour l'achat d'équipement nécessaire à l'utilisation de la tourbe ou des déchets forestiers, agricoles ou municipaux. Pour de plus amples informations, écrivez au :

Secrétariat du PÉRIF
Division de la conservation des énergies renouvelables
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E4

Autres programmes concernant la gestion de l'énergie

Afin d'assurer l'autosuffisance en pétrole, le gouvernement du Canada a pris les mesures additionnelles suivantes :

- une politique des prix du pétrole visant à stimuler les industries pétrolières dans leurs efforts pour découvrir et exploiter de nouveaux gisements de pétrole
- un programme de canadianisation de l'industrie pétrolière pour que les Canadiens possèdent d'ici 1990 au moins 50 p. 100 de leurs ressources en pétrole
- des mesures pour rendre le gaz naturel accessible à plus de Canadiens
- une nouvelle société de la Couronne, Canertech, dont le mandat est de favoriser la production commerciale de produits et de services relatifs à l'économie d'énergie ou aux énergies renouvelables
- une subvention imposable de 400 $ pour tous les véhicules commerciaux comme les taxis, les camions, les véhicules agricoles munis, au moment de l'achat ou plus tard, d'un système de gaz propane

- un fonds de 20 $ millions destiné aux municipalités canadiennes pour qu'elles puissent, en collaboration avec les provinces, économiser de l'énergie et créer des emplois

Si vous désirez plus de renseignements sur le Programme énergétique national du Canada, veuillez écrire à :

Division des communications
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E4

Guide sur l'économie des carburants

Transports Canada offre aux consommateurs des données sur l'économie des carburants concernant les camionnettes et les voitures neuves vendues au Canada. On peut obtenir un exemplaire du *Guide sur l'économie des carburants* en s'adressant à des concessionnaires de voitures neuves ou bien en écrivant à :

Affaires publiques
Transports Canada
Place de Ville
21e étage, Tour C
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Les communications

Les vastes étendues du Canada ont suscité chez les Canadiens le désir de devenir des pionniers dans le domaine des communications. Le gouvernement du Canada aide de plusieurs façons les Canadiens à communiquer entre eux et avec l'étranger. Nos réseaux nationaux de radio et de télévision diffusent en français, en anglais, en Inuit et dans les langues indiennes. Et au moyen des ondes courtes, nous affirmons en 11 langues notre présence dans le monde entier. Pour mieux servir les Canadiens, le gouvernement fédéral contribue au développement de nouvelles techniques de communication.

Les satellites

Les citoyens canadiens qui vivent dans les régions éloignées du pays pourront bientôt profiter d'un réseau de télévision et de radio à canaux multiples, grâce au relais du système de satellites Anik de propriété et de gestion canadiennes. Ce nouveau service permettra de capter dans les deux langues officielles un plus grand nombre de canaux de radio et de télévision, et il offrira une programmation aussi variée que celle qu'obtiennent les grandes villes.

Mais il faudra d'abord que, dans chacune des communautés, quelqu'un prenne l'initiative d'obtenir un permis d'exploitation pour capter les signaux du satellite et un permis de diffusion afin de redistribuer ces signaux. Le gouvernement a mis sur pied un service dont le mandat est de recevoir de telles demandes de permis et d'y répondre promptement.

À tous ceux qui en font la demande, le gouvernement fournit tous les renseignements d'ordre général et technique dont ils ont besoin pour remplir les formulaires officiels.

Le système de vidéotex

Dans l'avenir immédiat, les citoyens canadiens pourront faire leurs courses, vaquer à leurs affaires bancaires, envoyer et recevoir des messages, obtenir des données statistiques de toutes les régions du pays, publier leurs propres renseignements, et toutes ces opérations, sans quitter leur foyer. Toutes ces nouvelles possibilités s'offrent à la population parce que les spécialistes du gouvernement fédéral ont découvert et mis sur pied une nouvelle technique en vidéo — le Télidon — qui fait qu'en ajoutant une mini-centrale d'ordinateur et un clavier au téléviseur domestique, on peut le convertir, tantôt en centre de loisirs et de spectacles, tantôt en centre d'informatique.

Le Télidon est une découverte entièrement canadienne qui est reconnue partout comme étant le meilleur de tous les systèmes de vidéotex du monde. Il est présentement mis à l'essai un peu partout au Canada, ainsi qu'au Venezuela. Le géant américain des communications, l'*American Telephone and Telegraph*, a déjà annoncé qu'il adoptera Télidon comme modèle partout en Amérique du Nord.

On prévoit qu'en 1983, une centrale Télidon coûtera à peu près 300 $.

Pour obtenir des brochures et de plus amples renseignements sur les services ci-haut mentionnés, veuillez écrire à l'une des adresses suivantes :

Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
55, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Service d'information
Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Ottawa (Canada)
K1A 0C8

La réception des ondes

Lorsque vous voulez regarder votre émission de télévision préférée, il est plutôt désagréable de constater que la réception est mauvaise.

Le gouvernement fédéral met à votre disposition une brochure intitulée *Pour une meilleure réception*, qui peut vous aider à améliorer la qualité de l'image de votre téléviseur. Cette brochure traite également des différents types d'antenne et de leur installation. Vous pouvez obtenir un exemplaire de cette brochure en écrivant au ministère des Communications à l'adresse mentionnée ci-haut.

Le service radio général

Depuis quelques années, des milliers de Canadiens utilisent le service radio général, communément appelé « CB », et l'emploient de plus en plus fréquemment comme moyen de communication.

Un livret intitulé *Informations et demande de permis (bande des citoyens CB)*, a été préparé de façon à ce que les utilisateurs puissent tirer le maximum du service radio général. Ce livret contient des renseignements utiles, notamment si vous prévoyez acheter ou exploiter un émetteur-transmetteur « CB » au Canada. Puisque le permis est obligatoire, un formulaire de demande détachable et un permis temporaire sont inclus dans le livret. Pour obtenir un exemplaire de cette publication et des renseignements complémentaires, écrivez à l'une des adresses suivantes :

Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Bureau régional de l'Ontario
55, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Service d'information
Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Ottawa (Canada)
K1A 0C8

La Société canadienne des Postes

La transformation, le 16 octobre 1981, du ministère des Postes en une société de la Couronne a entraîné de nombreux changements ; cependant, la population canadienne peut être assurée que le service postal continue à s'améliorer et à étendre ses services en tenant compte de l'évolution de la technologie des communications.

Les guichetiers et les maîtres de poste, en plus d'offrir les services courants, font office, surtout dans les petites localités, d'agents d'information pour l'ensemble des services gouvernementaux fédéraux. Auprès d'eux, les gens se renseignent sur des sujets aussi variés que l'assurance-chômage, les pensions de la vieillesse, les allocations familiales, les services de santé et d'assistance sociale, les passeports et bien d'autres.

La Société émet aussi chaque année une série de timbres commémorant des Canadiens célèbres et mettant en relief les hauts faits de notre histoire.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire sur la Société canadienne des Postes, veuillez vous adresser aux :

Affaires publiques
Région postale de l'Ontario
Société canadienne des Postes
21, rue Front ouest, pièce 456
Toronto (Ontario)
M5J 1A5

ou téléphoner au bureau de poste le plus près de chez vous.

L'environnement

Nous devenons de plus en plus sensibles à la question de l'environnement, qui comprend non seulement le milieu naturel qui nous entoure, mais aussi les forêts, les eaux intérieures, les terres et la faune de notre immense pays. Le gouvernement fédéral se préoccupe également de ce problème et fait tout son possible pour apporter son appui et ses compétences afin de conserver et de protéger notre environnement.

La protection de l'environnement

La pollution

Des lois sévères mais justes protègent notre environnement. Le gouvernement fédéral exerce avec les organismes provinciaux et l'industrie un contrôle régulier sur les sources de pollution de l'eau et de l'air de même qu'une surveillance attentive sur l'utilisation des substances toxiques. L'élimination de ces dernières fait du reste l'objet d'études approfondies. On effectue également des recherches sur le problème des pluies acides en vue d'adopter les mesures de contrôle qui s'imposent. Ce souci de dépollution se manifeste aussi à l'échelle des installations fédérales. Une équipe expérimentée travaille régulièrement à l'assainissement de l'eau et de l'air. Quant aux risques de désastres environnementaux, ils sont toujours présents. C'est pourquoi une équipe est en état d'alerte, 24 heures par jour, prête à répondre à tout appel d'urgence.

La protection des forêts

Les forêts canadiennes couvrent 3,5 millions de kilomètres carrés du Pacifique à l'Atlantique. C'est la ressource industrielle la plus importante du pays.

Le gouvernement fédéral fait des recherches en sylviculture, en administration forestière, en protection des forêts, en environnement de même que sur l'énergie à tirer de la biomasse forestière et sur les effets de son utilisation sur l'environnement. Il accorde également son aide aux provinces et au secteur privé en matière d'administration et de développement forestiers. Les politiques et les initiatives du gouvernement fédéral dans ce domaine sont coordonnées par le Comité des stratégies fédérales dans le secteur forestier qui, lui, est tributaire du Service canadien des forêts. Le gouvernement échange aussi des connaissances et des techniques avec les autres pays.

Vous pourrez vous procurer de nombreux feuillets de renseignements et des publications intéressantes sur divers sujets : carrières en foresterie, production du sucre d'érable, activités de protection, types d'arbres, feux de forêt, tordeuses de bourgeons d'épinette, etc. en écrivant au ministère de l'Environnement du Canada.

L'utilisation des terres

Le gouvernement fédéral s'inquiète de la réduction rapide des terres agricoles. Il a donc mis sur pied une méthode de projection de la demande et de la disponibilité de ces terres.

De concert avec les gouvernements provinciaux, il s'occupe également de la répartition des terres qui peuvent convenir aux loisirs, de la demande et de la disponibilité des terres en vue de leur exploitation forestière. Il évalue la superficie des terres

dépeuplées et se penche sur les problèmes de transformation des terres agricoles en espaces urbains.

La protection des eaux intérieures

De concert avec les provinces, le gouvernement fédéral participe à des programmes de protection de l'eau. Il s'occupe également de la qualité de l'eau, du contrôle des inondations, de la recherche aquatique, de l'utilisation agricole et industrielle de l'eau et de la planification des ressources aquatiques.

Les publications et les renseignements

Pour obtenir plus de renseignements et des publications intéressantes sur la pollution, l'utilisation des terres, la protection des forêts, la protection des eaux intérieures ou sur les programmes et les services offerts par le ministère, écrivez à l'adresse suivante :

Centre des renseignements
Environnement Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H3

La protection de la faune

Tout bouleversement du milieu naturel qui affecte la faune affecte éventuellement l'homme. Le gouvernement se préoccupe donc de protéger la faune de notre pays, comme par exemple, les oiseaux migrateurs, les faucons pèlerins en voie d'extinction, les bisons des bois et les ours polaires.

Le Service canadien de la faune a pour mandat de protéger les oiseaux migrateurs, selon les ententes internationales, et de participer à des travaux de recherche et de gestion dans le domaine de la faune.

Certains de ces travaux portent sur l'étude et la collection de données statistiques sur la répartition géographique, les habitudes de migration, les sources d'alimentation des oiseaux et des autres animaux. Des études ont été faites sur la reproduction du gibier migrateur, afin de mieux protéger ces espèces et on a aménagé à leur intention des sanctuaires. Le Service canadien de la faune effectue des recherches sur les répercussions de l'activité humaine sur la faune ainsi que sur les moyens d'harmoniser les divers usages que l'on fait de la faune et des autres ressources. Le Service peut renseigner les agriculteurs sur la manière de protéger leurs récoltes contre les oiseaux aquatiques.

De concert avec les provinces et les territoires, le Service établit le calendrier annuel de la chasse et les limites du gibier que l'on peut abattre.

Enfin, le Service publie toute une série de brochures contenant des renseignements généraux et techniques sur la faune; il a subventionné certains longs métra-

ges sur la faune et sur les activités du Service. Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces films, il faut communiquer avec les bureaux régionaux de l'Office national du film. De plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune vous seront fournis par la :

Section de la diffusion
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0E7

La protection du milieu marin

Lorsque les poissons frétillent, le milieu marin est généralement sain. Mais les gestes irréfléchis de l'homme viennent souvent anéantir les stocks de poisson, que ce soit en déversant de la terre sur les frayères, en construisant des barrages qui réduiront le courant, ou en s'appropriant le sable des plages ou le lit des cours d'eau.

La Direction de la gestion de l'habitat du poisson du ministère des Pêches et Océans protège le milieu marin, où les poissons frayent et vivent, en élaborant des programmes d'information destinés au public, en conseillant les entrepreneurs et, s'il y a lieu, en intentant des poursuites judiciaires contre tout contrevenant à la *Loi sur les pêcheries*.

Actuellement, les pluies acides, soit la pollution atmosphérique d'origine canadienne et américaine qui a tué toute vie aquatique dans de nombreux lacs au Canada central, constituent l'une des menaces à la survie du milieu marin. Les spécialistes du milieu marin et de l'environnement poursuivent des programmes de recherche élaborés et fournissent leur appui pour empêcher l'étendue des dommages provoqués par les pluies acides sur les richesses naturelles.

Si vous voulez contribuer à une meilleure qualité de la vie pour les générations actuelles et futures en protégeant le milieu marin, vous pouvez obtenir des renseignements en écrivant à l'adresse suivante :

Bureau régional de l'Ontario
Gouvernement du Canada
Pêches et Océans
3 050, chemin Harvester
Burlington (Ontario)
L7N 3J1

La météorologie

Les bureaux de prévisions météorologiques sont disséminés partout au Canada, et ils nous transmettent les prévisions, soit directement par Radiométéo Canada dans certaines villes populeuses, soit par l'intermédiaire des médias d'information. Ces prévisions sont fondées sur des informations recueillies plusieurs fois par jour dans les centaines de stations météorologiques réparties sur tout le

territoire canadien. Elles sont préparées et diffusées non seulement à l'intention du grand public, mais elles touchent aussi des domaines spécialisés comme l'aviation, l'agriculture, la foresterie, la pêche côtière, la navigation de plaisance, le transport maritime, les services de voirie, etc.

Désirez-vous voyager ou déménager dans une autre région? Vous pouvez obtenir des renseignements sur les conditions climatiques en écrivant à l'adresse suivante :

Région de l'Ontario
Service de l'environnement atmosphérique
Environnement Canada
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Les cartes géographiques du Canada

Le Bureau des cartes du Canada, du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, publie une gamme variée de cartes topographiques et d'utilisation des terres. On peut se procurer gratuitement un index de ces cartes dans certains magasins, ou bien au :

Bureau des cartes du Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
615, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E9

La jeunesse

Le gouvernement fédéral, conscient que les jeunes d'aujourd'hui sont les leaders de demain, a élaboré des programmes intéressants et dynamiques pour leur permettre de mieux connaître le Canada et les Canadiens et pour qu'ils apprennent à se connaître. Vous pouvez aussi consulter les sections *Les carrières au gouvernement du Canada* (*Les emplois d'été à l'intention des étudiants*) et *Le travail* (*La création d'emplois*).

Les prêts aux étudiants

Dans le cadre du Programme canadien de prêts aux étudiants (P.C.P.E.), des prêts sont consentis à des étudiants à plein temps qui ont besoin d'une aide financière pour poursuivre des études postsecondaires ; ce programme vise à ce que tous les étudiants aient la possibilité de faire les études dont ils sont capables.

Si vous touchez un prêt en vertu de ce programme, le gouvernement fédéral en acquitte l'intérêt tant que vous étudiez à plein temps et durant les six mois qui suivent l'obtention de votre diplôme.

Le programme est financé par le gouvernement fédéral, mais ce sont les provinces et les territoires qui étudient les demandes d'aide.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'une des adresses suivantes :

Direction de l'aide aux étudiants
Ministère des collèges et des universités
Édifice Mowat, Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 2B4

Programme canadien de prêts aux étudiants
C.P. 2 090, succursale D
Ottawa (Canada)
K1P 6C6

Hospitalité-Canada

Hospitalité-Canada permet aux jeunes Canadiens de découvrir d'autres coins du pays et de rencontrer des gens de diverses origines, en organisant des visites réciproques entre des groupes jumelés.

Hospitalité-Canada assume les frais de voyage des participants âgés de 14 à 22 ans ou des étudiants qui poursuivent des études postsecondaires, ainsi que ceux des adultes qui les accompagnent. Chaque groupe accueille le groupe qui lui est jumelé et assume alors les frais de logement et de repas pendant une période minimale de cinq jours. Le groupe d'accueil doit voir à planifier les activités du groupe visiteur de façon à renseigner les participants sur l'histoire, l'économie et la vie politique et culturelle de la communauté d'accueil.

Si vous désirez, à titre personnel ou pour votre groupe, obtenir plus de renseignements sur cette façon de mieux connaître un autre coin du Canada, écrivez à la :

Direction régionale
Hospitalité-Canada
Secrétariat d'État du Canada
25, avenue St. Clair est
Pièce 200
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Katimavik

Voulez-vous découvrir le Canada, apprendre davantage sur vous-même, relever de vrais défis physiques, devenir plus conscient de votre environnement ? Katimavik vous offre toutes ces possibilités.

Katimavik, terme Inuit qui signifie « lieu de rencontre », désigne un service national pour la jeunesse qui a été fondé par le gouvernement fédéral. Il a pour but d'apporter de l'aide aux collectivités canadiennes, de promouvoir le développement personnel de ses participants, de favoriser la prise de conscience au plan de l'environnement et de fournir des occasions d'approfondir ses connaissances sur le pays.

La durée du programme est de neuf mois et les groupes comptent 33 participants, auxquels on assigne trois projets successifs, dans trois provinces différentes où ils doivent résider chaque fois pendant quelque trois mois. L'un de ces projets sera mis en œuvre dans un milieu francophone.

Les projets sont conçus en collaboration avec les collectivités locales et peuvent viser certaines activités, par exemple : nettoyer le milieu environnant, tracer des sentiers, améliorer des centres de loisirs, aider les handicapés et les personnes âgées, s'occuper des enfants et de la jeunesse dans les garderies et les centres de loisirs.

Le programme comporte également certains aspects culturels et éducatifs, notamment l'apprentissage d'une autre langue, la mise en commun des compétences dans des groupes dynamiques, la pratique de l'artisanat, l'acquisition de compétences manuelles élémentaires et la poursuite de recherches dans le domaine du patrimoine historique et culturel.

Les candidats peuvent également participer à un stage militaire de formation et de participation. Il s'agit là d'un programme parrainé par le ministère de la Défense nationale. La durée du stage est de trois mois.

Vous avez entre 17 et 21 ans, vous êtes célibataire, citoyen canadien ou résident, vous désirez apporter votre contribution aux efforts collectifs d'un groupe qui se voue à la jeunesse canadienne. Si c'est le cas, vous pouvez obtenir tout renseignement utile au :

Bureau régional de l'Ontario
Katimavik
323, rue Chapel
Ottawa (Canada)
K1N 7Z2

Les jeunes athlètes

Les jeunes gens de notre pays ne cessent de démontrer ce dont ils sont capables dans le domaine du sport amateur.

Le gouvernement fédéral travaille en collaboration avec les associations nationales sportives, les encourage et tente d'améliorer la qualité et l'étendue de la participation canadienne de diverses façons : en octroyant des subventions pour qu'elles puissent assurer un entraînement de qualité, en assumant les frais de voyage des athlètes qui suivent des stages d'entraînement, en les aidant à obtenir tout ce dont ils ont besoin dans ce domaine, en finançant les dépenses de voyage et de logement de ceux qui participent à des championnats sportifs, y compris une aide financière directe et des subventions d'encouragement pour veiller à ce que les athlètes puissent poursuivre leurs études alors même qu'ils s'entraînent ou participent à des épreuves sportives.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :

Promotion et communications
Condition physique
et Sport amateur
Secrétariat d'État du Canada
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0X6

Les voyages-aubaines

Voyager de Victoria à Saint-Jean, Terre-Neuve, peut coûter moins cher que vous ne le croyez. L'échelle des prix autorisés par la Commission canadienne des transports permet aux compagnies aériennes nationales ainsi qu'à VIA Rail un choix varié de tarifs réduits.

Par exemple, un étudiant de 12 à 21 ans peut profiter d'une réduction de 40 p. 100 sur la plupart des vols domestiques, sauf en période de pointe. Il est vrai qu'on ne peut retenir sa place ; par contre, l'épargne réalisée vaut bien qu'on attende son tour. Et n'oubliez pas qu'à certaines époques de l'année, de plus grandes aubaines encore sont offertes au public.

Puisque les réductions de tarifs sont sujettes à changements, il est préférable de vérifier les prix auprès des compagnies aériennes de VIA Rail ou votre agent de voyage.

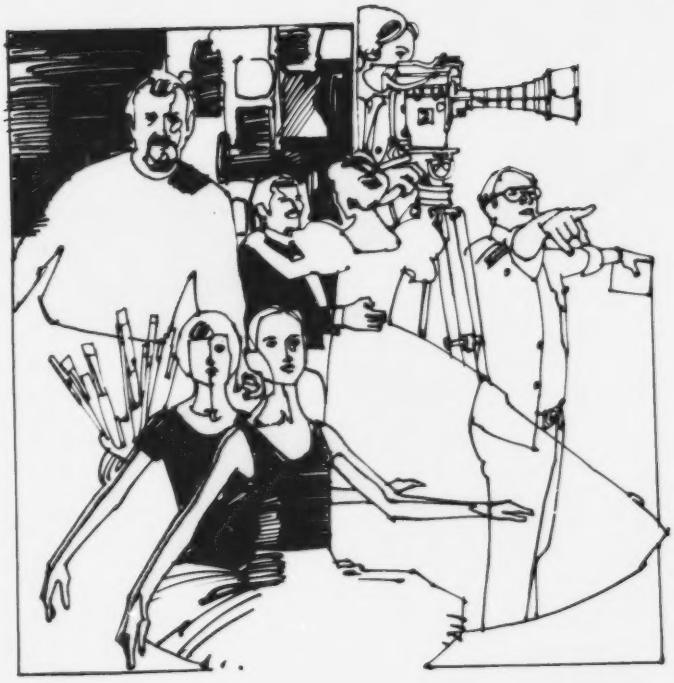

Les arts et la culture

Les arts constituent un témoignage de notre richesse intellectuelle et de notre imagination créatrice. Peintres, sculpteurs, acteurs, musiciens, compositeurs, danseurs et cinéastes, hommes ou femmes, témoignent tous, par leurs travaux, des divers aspects de notre héritage culturel.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied de nombreux programmes pour encourager la préservation de notre caractère multiculturel et pour favoriser la croissance et l'épanouissement des compétences tant artistiques que créatrices.

Les programmes canadiens de subventions aux arts

Les programmes canadiens de subventions aux arts sont conçus pour accorder à toutes les régions du pays des chances égales de s'émanciper et de s'exprimer. Les services culturels et artistiques du gouvernement fédéral effectuent des recherches sur la situation des arts au Canada et aident ainsi le ministère des Communications à établir des politiques nationales sur les arts, les musées et le folklore. Ces services voient également à ce que les diverses agences culturelles du gouvernement fédéral collaborent entre elles afin de respecter leurs objectifs communs et de mettre sur pied des programmes destinés au secteur privé comme au secteur public. Les services s'occupent de la promotion des arts, de la planification financière en milieu artistique, des subventions directes et indirectes aux arts.

En décembre 1980, le ministre des Communications lançait un programme spécial d'initiatives culturelles dont le budget était de l'ordre de 39,6 $ millions, cette somme devant être distribuée à la communauté artistique durant une période de trois ans et devant servir à rendre la culture plus accessible au public et à combler les besoins financiers du milieu artistique.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire au :

Bureau régional
de l'Ontario
Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
55, avenue St. Clair est, 9e étage
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

L'aide aux arts

Le musicien vous dira que la musique est la véritable forme d'expression artistique, l'écrivain en dira autant de la littérature, tandis que le peintre ou le photographe vantera son mode d'expression. Le Conseil des Arts, qui est l'organisme fédéral responsable dans ce domaine, reconnaît l'importance de toutes ces formes d'expression.

Le Conseil des Arts encourage et favorise l'étude, la réalisation des œuvres artistiques, comme la musique, la danse, l'opéra, le théâtre, le cinéma, les arts visuels, la vidéo, la photographie et la littérature.

Il octroie des subventions aux artistes professionnels, aux personnes dont les travaux sont essentiels pour les professions artistiques, ainsi qu'aux organismes professionnels et de soutien.

Explorations est un programme du Conseil des Arts du Canada qui s'adresse à tous les individus, groupes et organismes à l'intérieur ou hors des cadres artistiques traditionnels, ayant en vue un projet original et bien conçu dans les domaines des arts et de la culture.

Programme multidisciplinaire, Explorations a pour objet d'aider les initiatives créatrices destinées à répondre à des besoins nouveaux ou à explorer de nouvelles voies dans le domaine artistique.

Divers prix sont décernés. On compte, entre autres, les prix littéraires du gouverneur général, les prix de littérature de jeunesse, les prix de traduction, le prix littéraire Belgique-Canada, le prix littéraire Australie-Canada et le Prix Jules-Léger pour la nouvelle musique de chambre.

La gamme des programmes est vaste et vous pourrez donc trouver tout un éventail de publications qui vous donneront tous les renseignements dont vous avez besoin. Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez vous adresser au :

Service des communications
Conseil des Arts du Canada
255, rue Albert
Ottawa (Canada)
K1P 5V8

ou téléphoner sans frais au 1-800-267-8282.

L'aide aux groupes

Le gouvernement fédéral reconnaît le caractère multiculturel de notre patrimoine en encourageant et en apportant son aide financière à des activités ou à des projets entrepris dans le cadre de certains programmes. Il s'agit de projets conçus pour faire connaître et préserver notre patrimoine ethnoculturel afin que tous les Canadiens puissent mieux se comprendre et se respecter les uns les autres.

Les objectifs de ces programmes sont essentiellement les suivants : favoriser et aider financièrement les collectivités à profiter de leur patrimoine culturel; faire en sorte que les membres des groupes culturels soient reconnus et acceptés en tant que tels dans notre société; contribuer à renverser les barrières qui pourraient empêcher que certains d'entre eux ne participent pleinement à notre société; enfin, promouvoir et encourager les rencontres enrichissantes entre tous les groupes culturels canadiens.

Une aide est également fournie aux organismes voués à la promotion du statut de la femme, aux autochtones et aux organismes bénévoles.

Le gouvernement fédéral apporte également son appui à tous les groupes de langues officielles pour qu'ils puissent utiliser leur langue et contribuer pleinement à l'épanouissement de la société dans les régions où ils sont minoritaires. Des subventions pourront être obtenues pour des projets ou des activités répondant à cet objectif. Des subventions et des bourses existent également pour aider les professeurs à améliorer leurs compétences linguistiques et pour inciter les étudiants du

niveau postsecondaire à poursuivre leurs études ou à décider de prendre des cours d'immersion dans l'autre langue officielle.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la :

Direction régionale de l'Ontario
Secrétariat d'État du Canada
25, avenue St. Clair est
Pièce 200
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

La Société Radio-Canada

La Société Radio-Canada est un service public de radiodiffusion qui offre un programme équilibré d'émissions pour renseigner et divertir les personnes de tout âge, ayant des intérêts et des goûts divers. L'éventail des émissions comprend les nouvelles, les affaires publiques, le théâtre, la musique, les sports, les documentaires, les émissions pour enfants et celles qui s'adressent aux consommateurs.

Radio-Canada offre plusieurs services, dont les chaînes de télévision en français et en anglais, les chaînes de radio en français et en anglais, les services de radio-stéréo dans les deux langues et les réseaux français et anglais de télévision parlementaire retransmis par les câblodistributeurs. Un service spécial de radio et de télévision est offert dans le Grand Nord canadien, dans les deux langues officielles et, dans certains cas, dans les langues des Indiens et des Inuit.

La radiotélévision nationale est un excellent moyen de développement des arts et de la culture au Canada. Elle diffuse notre musique, nos spectacles, notre poésie ; elle patronne des œuvres spéciales, parraine des concours artistiques et présente des films canadiens. Radio-Canada produit aussi des disques, des bandes magnétiques et des livres à partir du contenu de ses émissions.

Pour tout renseignement supplémentaire, adressez-vous à :

Société Radio-Canada
Services français
1 400, boul. Dorchester est
Case postale 6000
Montréal (Québec)
H3C 3A8

L'Office national du film

L'Office national du film (O.N.F.) a été fondé en 1939, afin de renseigner les Canadiens sur leur propre pays et sur le monde dans lequel ils vivent. La continuation de ce mandat, faire connaître le Canada aux autres nations, en a fait l'un des ambassadeurs de la culture canadienne les mieux connus du monde.

Depuis sa fondation, l'Office a réalisé au-delà de 4 000 films documentaires, films d'animation et longs métrages, en français et en anglais ; ils ont été distribués dans tous les pays où le film est utilisé. Les réalisations de l'O.N.F. ont remporté plus de 2 000 prix internationaux, y compris six oscars décernés par l'Académie des Arts et des Sciences du cinéma. En 1941, l'Office remportait un premier oscar pour le film *Churchill's Island*, et en 1980, il remportait son plus récent oscar pour le film d'animation *Every Child/Chaque enfant*.

Chaque année, l'Office réalise environ 200 films français et anglais qui traitent d'une foule de sujets allant des portraits de politiciens, d'artistes, de personnages historiques et de personnalités canadiennes aux analyses des grandes questions sociales. Le bureau central de Montréal peut maintenant compter sur six studios régionaux de production créés pour encourager le talent cinématographique partout au Canada.

Le réseau de distribution comprend les salles de cinéma et la télévision ; s'y ajoutent les écoles, les groupes d'affaires et les groupes communautaires. Le public canadien peut emprunter des films par le biais d'un système de cinémathèque unique en son genre. Le Centre de photographie du gouvernement canadien à Ottawa, qui relève de l'O.N.F., fournit en outre des services de reproduction photographique et d'exposition aux ministères du gouvernement fédéral. Ce Centre dispose entre autres d'une banque de milliers de photos et de diapositives qu'il vend aux éditeurs et au grand public. Le Service de la photo, également situé à Ottawa, organise des expositions itinérantes des œuvres de photographes canadiens.

Il y a 30 bureaux de l'O.N.F. au Canada. Les personnes qui désirent recevoir de plus amples renseignements peuvent communiquer avec le bureau de l'O.N.F. de leur région, ou avec le bureau central à l'adresse suivante :

Office national du film
Division des relations publiques
Case postale 6 100
Montréal (Québec)
H3C 3H5

Les Musées nationaux du Canada

Les musées de notre pays ont un rôle de premier plan à jouer en nous familiarisant avec notre histoire commune et les liens qui unissent nos diverses cultures. Les Musées nationaux du Canada n'ont pas cessé d'aider les musées d'un bout à l'autre du pays et ils ont créé un réseau de 25 musées associés (dont les quatre musées nationaux d'Ottawa) et de 24 centres nationaux d'exposition.

Outre les quatre musées nationaux d'Ottawa, l'Ontario possède deux musées associés : le Musée des beaux-arts de l'Ontario (Toronto) et le Musée royal de l'Ontario (Toronto) ; elle compte aussi cinq centres nationaux d'exposition : le Thunder Bay National Exhibition Centre, le Timmins Museum, le Rodman Hall Arts Centre (St. Catharines), l'Art Gallery of Cobourg et le Thames Art Centre (Chatham).

Soucieux d'atteindre tous les Canadiens, les Musées nationaux organisent des expositions itinérantes, des prêts d'œuvres d'art et d'objets d'intérêt culturel et des activités éducatives sous diverses formes. En outre, ils administrent une série de programmes nationaux, y compris une flotte de muséobus qui mettent des expositions itinérantes à la disposition des régions rurales ; un inventaire national informatisé des objets conservés dans les musées ; l'Institut canadien de conservation qui s'occupe de recherche et qui offre à la fois des services consultatifs et des soins attentifs pour contribuer à la protection du patrimoine national ; un programme d'échanges internationaux ; et une aide technique et financière offerte à des centaines d'établissements de tout le pays.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Musées nationaux du Canada, adressez-vous aux :

Musées nationaux du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0M8

Les Archives publiques

Les Archives publiques constituent une véritable mine de renseignements sur l'évolution du Canada, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Cet organisme s'efforce en effet d'obtenir tous les documents importants qui ont trait aux divers aspects de la vie canadienne et au développement du pays. Il fournit également des services de recherche et des installations qui permettent au public de consulter les documents mis à leur disposition.

Voici quelques-unes des acquisitions des Archives : collection de manuscrits d'hommes d'État et d'autres citoyens très connus ; 80 000 ouvrages sur le Canada et son histoire; environ un million de cartes et de plans relatifs à la découverte, à l'exploration, à l'établissement, à la topographie et à la géologie du pays ; ainsi que des peintures documentaires, des dessins et des images imprimées ayant trait aux gens, aux événements historiques, aux lieux géographiques et aux objets.

Si vous désirez obtenir à peu de frais des reproductions de documents, ou tout autre renseignement relatif au service des Archives publiques, adressez-vous aux :

Services des communications
Archives publiques du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0N3

Les loisirs

Les loisirs jouent un rôle important dans la vie de la plupart d'entre nous. Non seulement nous procurent-ils des distractions, mais ils constituent le parfait antidote contre le stress. Quelle que soit votre activité préférée, il est fort probable que le gouvernement du Canada offre des services qui la rendront plus agréable.

La condition physique

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Condition physique et Sport amateur, Canada offre nombre de services aux Canadiens. Il apporte aide et conseils aux organismes qui s'occupent des loisirs et des sports. Ces organismes encouragent les Canadiens à adopter un mode de vie plus sain en les incitant à faire plus d'exercice physique. L'État peut accorder des subventions aux associations nationales qui voient à encourager la participation aux activités de loisirs et à améliorer la condition physique.

Des programmes de conditionnement physique ont été conçus pour les entreprises afin que leurs employés puissent faire de l'exercice dans le cadre même de leur travail. À cet effet, Condition physique et Sport amateur a publié un manuel qui traite de tout ce qu'il y a lieu de faire pour organiser et administrer de tels programmes.

Condition physique et Sport amateur met à la disposition des professionnels, des responsables de groupe et des particuliers un nombre important de publications sur la condition physique. Pour savoir comment et où obtenir ces trousses, ou pour obtenir de plus amples renseignements sur ces services, écrivez à l'adresse suivante :

Promotion et communications
Condition physique
et Sport amateur
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0X6

Si vous visitez le Canada

Si vous avez l'intention de voyager à travers le Canada, l'Office de tourisme du gouvernement canadien peut vous aider à mieux connaître la région que vous prévoyez visiter. Il vous offre un vaste choix de brochures, de cartes et de renseignements sur les terrains de camping. Les ministères du tourisme des provinces peuvent également vous aider.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Services d'information
sur les voyages
Office de tourisme du Canada
235, rue Queen
Ottawa (Canada)
K1A 0H6

La sécurité nautique

La sécurité nautique a autant d'importance pour le plaisancier que pour le capitaine d'un pétrolier. La Garde côtière canadienne est responsable des opérations de recherche et de

sauvetage. Pour remplir ces fonctions, elle utilise des bateaux de diverses tailles et de divers genres, un peu partout au pays.

Comme le ministère des Transports préfère prévenir que guérir, il publie des textes sur la sécurité nautique dont le *Guide de sécurité nautique de la Garde côtière canadienne*. Le personnel de la Garde côtière offre des renseignements au public lors de salons nautiques, dans les ports de plaisance et dans les villages de pêcheurs. La Garde côtière a également créé le Service auxiliaire canadien de sauvetage maritime dont les volontaires distribuent de l'information et participent aux opérations de recherche et de sauvetage.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles à l'adresse suivante :

Affaires publiques
Transports Canada
4 900, rue Yonge, pièce 300
Willowdale (Ontario)
M2N 6A5

Affaires publiques
Transports Canada
Place de Ville, Tour C
21e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Les installations portuaires

Quelle que soit la couleur du temps, les marins veulent toujours arriver à bon port et y trouver des installations portuaires et de débarquement adéquates.

Le gouvernement fédéral est responsable de l'entretien et de l'aménagement de 2 300 ports, quais, jetées et autres installations à l'usage des pêcheurs et des marins d'occasion au Canada. Au nombre des projets entrepris dans le cadre du Programme relatif aux ports pour petits bateaux du ministère des Pêches et Océans, figurent la construction de la marina et des installations pour la navigation de plaisance à Kingston en Ontario, pour les Jeux olympiques de 1976. De plus, le gouvernement fédéral fournit une aide financière, après l'étude des dossiers, pour le développement de marinas privées et de quais pour le tourisme.

Pour obtenir plus de renseignements, écrivez à la :

Direction des ports
pour petits bateaux
Gouvernement du Canada
Pêches et Océans
240, rue Sparks
Ottawa (Canada)
K1A 0E6

Les tables des marées

Que vous soyez un pêcheur professionnel ou un marin d'occasion, vous devez connaître l'heure des marées.

Les marins peuvent établir la hauteur des marées à toute heure de l'année, à l'aide des tables publiées annuellement par le Service hydrographique du Canada. Ce même service publie des tables des courants établissant quotidiennement les heures et la vitesse maximale du courant dans une région particulière, ainsi que des données sur le niveau de l'eau des Grands Lacs et des autres régions.

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec :

Sciences et levés océaniques
Institut des pêches en eau douce
Gouvernement du Canada
Pêches et Océans
Case postale 5 050
Burlington (Ontario)
L7R 4A6

Les cartes nautiques

Si vous pratiquez des sports nautiques pendant vos loisirs, vous voudrez peut-être obtenir un catalogue de toutes les cartes qui couvrent les eaux côtières du Canada, les mers adjacentes ainsi que les rivières et les canaux des eaux intérieures. Pour recevoir ce catalogue, adressez-vous au :

Service de distribution des cartes hydrographiques
Gouvernement du Canada
Pêches et Océans
Case postale 8 080
1 675, chemin Russell
Ottawa (Canada)
K1G 3H6

Les cartes aéronautiques

Des cartes aéronautiques sont disponibles à presque tous les comptoirs de vente des aéroports canadiens, ou en écrivant au :

Bureau des cartes du Canada
Énergie, Mines et Ressources Canada
615, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E9

La photographie aérienne

Désirez-vous obtenir à peu de frais une photographie aérienne de la région où vous habitez, d'un lac, d'une maison ou d'un endroit précis ? Dans ce cas, n'hésitez pas à indiquer le sujet qui vous intéresse sur une carte topographique que vous pouvez obtenir au Bureau des cartes du Canada, sans oublier de préciser le point particulier qui doit apparaître sur la photographie. Adressez votre demande à la :

Photothèque nationale de l'air
Énergie, Mines et Ressources Canada
615, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E9

Les parcs nationaux du Canada

Même s'ils vivent dans un monde qui se caractérise justement par une industrialisation et des progrès techniques rapides, les Canadiens se rendent compte de plus en plus que la qualité de leur vie ne dépend pas seulement de la réussite matérielle. Il nous faut trouver des endroits qui nous permettent de nous épanouir dans des lieux autres que ceux où nous sommes obligés de vivre, des endroits où nous pouvons renouer avec le milieu naturel et qui peuvent nous rappeler notre histoire.

Ces endroits existent sous la forme de parcs nationaux, de sites et de parcs nationaux historiques qui ont été préservés grâce aux services de Parcs Canada.

Notre pays dispose de 28 parcs nationaux, depuis Terra Nova sur la côte est de Terre-Neuve jusqu'à Pacific Rim sur la côte ouest de Vancouver et de la Pointe Pelée à l'extrémité sud du Canada jusqu'à Auyuittuq, sur l'île de Baffin, à l'intérieur même du cercle arctique. Quels que soient les types de paysages que vous préfériez, les falaises abruptes, les lacs calmes et clairs comme des miroirs, les plages de sable ou les montagnes couvertes de neige, il existe sûrement un parc national qui répond à vos besoins.

Plus de 70 lieux et parcs hitoriques nationaux ont été créés depuis 1955, et environ 650 personnes, lieux et événements ont été commémorés : Parcs Canada remonte dans le passé pour permettre aux Canadiens de jeter un regard sur les lieux et les gens qui appartiennent à notre patrimoine historique.

Vous pouvez vous procurer des dépliants sur tous les parcs nationaux ainsi que sur les sites des parcs historiques nationaux. Vous y trouverez une liste de ces sites et ces parcs, leur situation géographique ainsi que tout renseignement sur les activités et les installations disponibles. Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à l'une des adresses suivantes :

Parcs Canada
Ottawa (Canada)
K1A 1G2

Parcs Canada
132, 2e rue est
Cornwall (Ontario)
K6H 5V4

Les Canadiens à l'étranger

Qu'il s'agisse de voyages de plaisir ou d'affaires, le gouvernement fédéral veille à ce que tout déplacement se fasse avec le moins d'inconvénients possibles. Le gouvernement encourage également la participation canadienne à des programmes de développement.

Les passeports

La plupart des pays exigent que les visiteurs détiennent un passeport. Pour obtenir le vôtre, il vous suffit de remplir un formulaire de demande que vous pourrez trouver dans les bureaux de poste, dans les bureaux de la douane ou de l'immigration, dans les cours de citoyenneté, dans les bureaux régionaux des passeports ou dans les agences de voyage. Il vous faudra y indiquer le nom d'un répondant qui doit satisfaire aux exigences indiquées dans le formulaire, et y joindre deux photographies de vous-même, votre certificat de naissance ou de citoyenneté ainsi qu'un chèque visé ou un mandat-poste au montant requis. Le tout doit être envoyé à l'une des adresses suivantes :

Bureau des passeports
Affaires extérieures Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Canada)
K1A 0G3

Bureau régional des passeports
Affaires extérieures Canada
Édifice Union Gas
20, rue Hughson sud
Pièce 1 006
Hamilton (Ontario)
L8N 2A1

Bureau régional des passeports
Affaires extérieures Canada
Centre Toronto-Dominion
Tour Royal Trust
Pièce 1 012
Toronto (Ontario)
M5H 3L7

Bureau régional des passeports
Affaires extérieures Canada
Édifice du Gouvernement du Canada
4 900, rue Yonge, 1er étage
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6

Il est préférable d'envoyer votre demande suffisamment à l'avance, en raison du grand nombre de formulaires que doit traiter ce bureau. Sachez que les passeports sont valides durant cinq ans à compter de la date d'émission et qu'ils ne peuvent être renouvelés. Il vous faut donc présenter une nouvelle demande à leur date d'expiration.

Les douanes

Avant d'entreprendre un voyage à l'étranger, vous aurez sans doute intérêt à lire le dépliant *Je déclare*, publié par les Douanes et Accise du Canada. Ce dépliant résume ce qu'il est indispensable de connaître à votre retour, de façon à ce que le dédouanement s'accomplisse sans heurt. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, adressez-vous soit aux bureaux de douanes, soit aux agences de voyages ou aux aéroports internationaux, ou bien écrivez tout simplement à :

Direction des relations publiques
Revenu Canada
Douanes et Accise
Édifice Connaught
Ottawa (Canada)
K1A 0L5

Au besoin, consultez votre annuaire pour trouver le bureau le plus proche de chez vous.

L'immunisation

Sachez que le ministère de la Santé et du Bien-être social du Canada publie un *Guide du voyageur international*, qui énumère les exigences internationales et les vaccins recommandés lorsque vous visitez un pays étranger. En effet, n'oubliez pas que certains pays exigent que vous soyez immunisé contre certaines maladies. Le ministère recommande également à tous les voyageurs de se renseigner sur les exigences des pays visités.

Pour recevoir le guide précité, adressez-vous aux :

Services médicaux
Santé et Bien-être social Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 0L3

Il ne faut pas oublier que les exigences internationales en matière d'immunisation changent périodiquement. Nous vous suggérons donc d'entrer en communication avec l'unité de santé la plus près de chez vous pour obtenir des renseignements précis.

Les climats tropicaux

Si vous voyagez dans les pays tropicaux ou dans toute autre région qui se caractérise par une chaleur excessive, il serait sans doute intéressant que vous obteniez la brochure *Comment rester en bonne santé dans les climats chauds*. Elle contient tous les renseignements dont vous aurez besoin en ce qui concerne l'immunisation, les méfaits de la chaleur et les maladies provoquées par les insectes; elle donne aussi une liste des boissons et des aliments dont il faut vous méfier.

Vous pouvez obtenir ce dépliant en vous adressant aux :

Services médicaux
Santé et Bien-être social Canada
Édifice Jeanne-Mance
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 0L3

L'aide aux Canadiens en voyage

Si vous vous trouvez en difficulté à l'étranger en raison d'une maladie, d'un accident, d'un vol d'argent ou de tout autre embêtement du genre, n'hésitez pas à

demander de l'aide à la mission diplomatique ou consulaire du Canada la plus proche. Les représentants canadiens feront tout leur possible pour vous conseiller et vous fournir les services nécessaires. Au besoin, ils vous permettront d'entrer en communication avec un médecin, un hôpital, un avocat, ou encore, avec votre famille au Canada. Ils ne peuvent toutefois vous donner des conseils juridiques, ni intervenir dans les procédures légales du pays que vous visitez.

Si vous prévoyez séjourner longtemps dans un pays, il est préférable de vous faire inscrire à la mission diplomatique ou consulaire canadienne en vous y présentant ou en y écrivant dès votre arrivée. Cette formalité revêt une importance particulière dans les régions où la situation politique est tendue ou instable.

Au cours de vos voyages, si vous vous trouvez dans un endroit où se produisent des troubles civils ou un cataclysme, communiquez sans tarder avec la mission canadienne de l'endroit.

Plus de 100 ambassades et consulats canadiens peuvent vous aider à l'étranger.

Les aéroports

Si vous allez à l'étranger, vous prendrez sans doute l'avion dans un des principaux aéroports du pays. Le gouvernement fédéral gère ces aéroports et voit à ce que votre départ s'effectue sans problème. Le gouvernement fournit de nombreux services axés sur la sécurité des voyageurs : contrôle du trafic aérien, sécurité et entretien de l'aéroport, inspection des avions, formation des pilotes, télécommunications, services météorologiques. Sachez qu'il existe également du personnel auxiliaire chargé spécialement d'aider les voyageurs accompagnés de jeunes enfants ou les passagers qui ont besoin d'une aide spéciale.

De concert avec les gouvernements des autres pays du monde, le gouvernement du Canada s'assure que les normes internationales aéronautiques tiennent compte de la sécurité et du bien-être des passagers, quelle que soit leur destination.

Pour de plus amples renseignements sur les aéroports, veuillez écrire aux :

Affaires publiques
Transports Canada
Place de Ville, Tour C
21e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Les coopérants canadiens à l'étranger

Si vous recherchez des expériences enrichissantes, vous aimerez sûrement apporter votre collaboration aux pays en développement.

Chaque année, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) recrute environ 300 Canadiens possédant des compétences particulières afin qu'ils participent à des programmes de coopération dans les pays d'Asie, d'Afrique, des Antilles et de l'Amérique latine où l'on essaie d'améliorer les conditions de vie de la population.

L'ACDI aide également les Nations unies, ses institutions spécialisées et d'autres organisations internationales à trouver des Canadiens qualifiés pour des missions d'assistance technique organisées par elles.

Les candidats doivent être citoyens canadiens et posséder une solide formation professionnelle d'au moins cinq années dans un domaine particulier. L'on cherche des spécialistes dans les domaines de l'agriculture, du génie, de la foresterie, de l'économie, de la gestion des finances, de la santé et dans plusieurs autres secteurs.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire sur ces programmes, adressez-vous à la :

Direction des ressources humaines
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
11e étage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Il existe également de nombreux organismes privés qui reçoivent des fonds du gouvernement fédéral et qui cherchent des volontaires pour mener à bien divers projets outre-mer. Les personnes intéressées sont priées d'écrire à l'une des adresses suivantes :

CUSO
151, rue Slater
Ottawa (Canada)
K1P 5H5

CUSO
33, rue St. George
Toronto (Ontario)
M5S 1A1

Service administratif canadien outre-mer (SACO)
1, avenue St. Clair ouest
Pièce 1 201
Toronto (Ontario)
M4V 1K6

L'Entraide universitaire mondiale du Canada (E.U.M.C.) offre souvent du travail à des volontaires et à des travailleurs à contrat dans des domaines comme l'enseignement, la santé, les ressources hydrologiques et divers domaines techniques.

L'E.U.M.C. compte environ 400 volontaires et employés à contrat dans quelque 15 pays d'Afrique.

Pour obtenir de plus amples renseignements veuillez écrire à :

Entraide universitaire mondiale du Canada
C.P. 3 000, succursale C
Ottawa (Canada)
K1Y 4M8

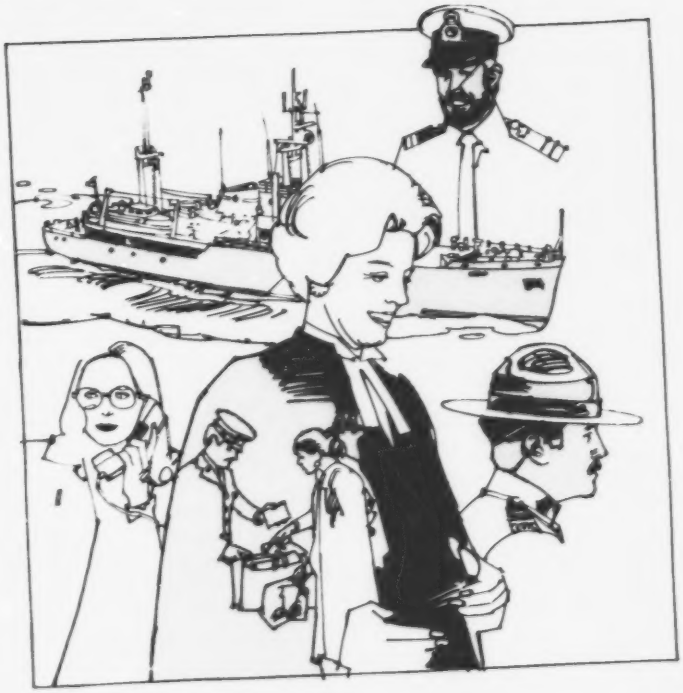

Les carrières au gouvernement du Canada

Pour être en mesure d'offrir tous les services qui ont été mentionnés dans ce guide, le gouvernement du Canada doit pouvoir compter sur un personnel qualifié.

La Commission de la Fonction publique

Il n'est pas nécessaire de demeurer dans la région de la capitale nationale pour travailler à la Fonction publique : des fonctionnaires sont à votre service non seulement dans les principales villes du pays, mais aussi dans la plupart des petites collectivités.

Qu'il s'agisse d'administrateurs financiers, de chauffeurs de camions, d'infirmières, d'avocats, d'experts en traitement des données, de jardiniers, de vérificateurs, de commis de bureau, d'ingénieurs, de techniciens de laboratoire, de spécialistes de presque toutes les compétences ou professions, les fonctionnaires exercent leurs talents pour mettre en œuvre les programmes et les politiques du gouvernement fédéral.

Si vous désirez poursuivre une carrière à la Fonction publique, vous pouvez vous procurer des renseignements concernant les emplois, ainsi qu'un formulaire de demande d'emploi, au Centre d'emploi du Canada le plus près de chez vous et à tous les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada. Les formulaires de demande sont aussi disponibles dans la plupart des bureaux de poste. Lorsqu'il y a lieu, la Commission de la Fonction publique du Canada annonce des postes dans la section «Carrières et professions» ou dans celle des petites annonces des quotidiens ou des journaux professionnels. La Commission a aussi préparé des cassettes et des textes en braille qui ont pour but de rendre les renseignements concernant les carrières à la Fonction publique accessibles aux personnes qui ont un handicap visuel. Il est possible de consulter ce matériel aux Centres d'emploi du Canada, dans les bibliothèques les plus importantes, dans les maisons d'enseignement à travers le Canada, de même que dans tous les bureaux de la Commission de la Fonction publique.

Vous trouverez également des renseignements à cet égard sur tous les campus des universités. Si vous êtes sur le point de recevoir votre diplôme universitaire, adressez-vous au bureau de placement de votre université et demandez de consulter les dépliants de la Commission de la Fonction publique. Sous forme de concours, une campagne de recrutement des diplômés universitaires a lieu chaque automne. Pour obtenir tout renseignement complémentaire, communiquez avec le bureau de la Commission, ou écrivez à l'une des adresses suivantes :

Bureau régional de l'Ontario
Commission de la Fonction publique du Canada
180, rue Dundas ouest
Pièce 1 100
Toronto (Ontario)
M5C 2A8

Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0M7

Le service extérieur

Parce que le Canada jouit d'une bonne réputation à travers le monde, il apporte sa participation à toute une gamme d'activités internationales : relations diplomatiques, échanges commerciaux, services d'immigration, mise en œuvre de programmes d'information et culturels canadiens.

Le ministère des Affaires extérieures offre des carrières à l'étranger. On recrute des agents du service extérieur à l'occasion d'un concours annuel dont la coordination relève de la Commission de la Fonction publique. Ce concours a lieu à l'automne dans plusieurs centres répartis à travers le Canada et il comprend un examen écrit.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, avoir une formation universitaire, posséder des connaissances suffisantes du milieu et des perspectives canadiennes, être capables de donner une image favorable du Canada, accepter d'être mutés périodiquement dans des postes situés aux quatre coins du monde et, enfin, connaître ou avoir le désir d'apprendre l'autre langue officielle du pays.

Si une carrière dans le Service extérieur du Canada vous intéresse, demandez la publication et la demande d'emploi spéciales, au début de septembre, à votre bureau de placement universitaire ou à un bureau de la Commission de la Fonction publique du Canada. Le concours se termine à la mi-octobre.

Pour obtenir des renseignements sur le Service extérieur, écrivez à l'adresse suivante :

Recrutement des agents du Service extérieur
Commission de la Fonction publique du Canada
D.S.D.O., 18e étage
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0M7

Les emplois d'été à l'intention des étudiants

Comme son nom l'indique, le Programme d'emplois d'été axés sur la carrière (P.E.É.A.C.), administré chaque année par la Commission de la Fonction publique, a pour but d'offrir aux étudiants des emplois pendant leurs vacances. Vous pouvez en bénéficier si vous êtes étudiant à temps complet dans une université ou une école technique et si vous avez l'intention de poursuivre vos études à l'automne.

Ce programme vous donne une excellente occasion de mieux juger des possibilités de carrières à la fin de vos études et, ce qui n'est pas sans importance, il permet également aux employeurs du gouvernement fédéral de vous voir à l'œuvre.

Les emplois d'été sont disponibles dans des domaines très divers, notamment, les sciences pures et appliquées. Il existe des postes du P.E.É.A.C. dans la plupart des 70 ministères et organismes fédéraux.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire sur le Programme d'emplois d'été axés sur la carrière, communiquez avec le bureau de la Commission de la Fonction publique le plus près de chez vous.

Les Forces armées canadiennes

Les Forces armées canadiennes permettent aux jeunes Canadiens d'acquérir des compétences spécialisées et de les appliquer partout où on en a besoin, tant au Canada qu'à l'étranger. Elles vous permettent aussi d'obtenir de l'avancement, si vous êtes disposé à accepter des responsabilités supplémentaires.

Pour être admissible, il faut être citoyen canadien, être âgé d'au moins 17 ans, avoir une solide éducation de base, satisfaire aux normes médicales des Forces canadiennes et réussir les examens de sélection.

Les Forces canadiennes offrent les programmes de formation suivants :

- le Programme de formation des métiers — formation militaire et professionnelle dans plus de 60 métiers
- le Programme de formation pour les techniciens de marine — formation subventionnée (ce cours n'est offert qu'en anglais au Collège St-Lawrence à Cornwall, en Ontario)
- le Programme de formation des aspirants-officiers (P.F.A.O.) — formation militaire à l'intention de spécialistes désirant poursuivre une carrière dans les divers services opérationnels
- le Programme de formation des officiers de la Force régulière (P.F.O.R.) — formation subventionnée (militaire et universitaire)
- le Programme de formation de médecins militaires (P.F.M.M.) — formation universitaire et internat, jusqu'à concurrence de 45 mois
- le Programme de formation des dentistes militaires (P.F.D.M.) — formation subventionnée dans un collège d'art dentaire, jusqu'à concurrence de 45 mois
- les Officiers d'entrée directe — pour les diplômés des universités et des instituts d'enseignement supérieur

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de formation et les

possibilités de carrières au sein des Forces canadiennes, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez à frais virés (consultez la rubrique Recrutement dans les pages jaunes) ou écrivez au :

Directeur du recrutement et de la sélection
Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Canada)
K1A 0K2

Transports Canada

Par l'intermédiaire de l'Administration des transports aériens et de l'Administration du transport maritime, le ministère des Transports offre un vaste choix de carrières aux personnes intéressées. Les diplômés du secondaire peuvent devenir opérateurs de radio, régulateurs de circulation maritime, contrôleurs aériens ou, encore, membres d'équipage sur un bateau. Dans la plupart de ces domaines, la formation est offerte par l'Institut de formation de Transports Canada, à Cornwall, en Ontario.

À son collège de Sydney en Nouvelle-Écosse, la Garde côtière canadienne offre également des cours de formation aux diplômés du secondaire. Une fois terminé le cours de trois ans, les cadets reçoivent un diplôme d'officier de navigation ou d'ingénieur maritime. Ils servent sur les bateaux de la Garde côtière; ils participent aux recherches et aux sauvetages; ils travaillent sur les brise-glaces; ils assurent l'aide à la navigation et nettoient les zones affectées par les déversements d'hydrocarbures.

Les diplômés des cégeps peuvent entreprendre des carrières intéressantes, comme techniciens en électronique ou en génie, alors que les diplômés d'université dans le domaine du génie trouveront l'occasion de mettre leur compétence en valeur.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire aux :

Affaires publiques
Transports Canada
Édifice Transports Canada
Place de Ville, Tour C, 21e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Les diplômés d'écoles secondaires qui désirent devenir officier de navigation ou ingénieur-technicien de la Garde côtière doivent envoyer leur demande au :

Collège de la Garde côtière canadienne
C.P. 4 500
Sydney (Nouvelle-Écosse)
B1P 6L1

La Gendarmerie royale du Canada

Si vous êtes intéressé par le contrôle des drogues, la lutte contre le crime organisé, les enquêtes criminelles et, en général, l'application des lois de notre pays, la Gendarmerie royale du Canada vous offre une carrière intéressante.

Pour devenir membre régulier de la Gendarmerie royale du Canada, vous devez remplir les conditions suivantes :

- être citoyen canadien
- avoir au moins 19 ans (vous pouvez soumettre votre demande dès l'âge de 18 ans, mais vous ne serez admissible qu'à l'âge de 19 ans)
- être en bonne santé et en bonne condition physique
- avoir terminé avec succès le cours secondaire
- détenir un permis de conduire canadien en règle et savoir bien conduire
- jouir d'une bonne réputation
- avoir une bonne connaissance du français ou de l'anglais

Vous trouverez tous les renseignements nécessaires ou les formulaires de demande en écrivant à l'une des adresses suivantes :

Officier-commandant
Gendarmerie royale du Canada
Division A
Édifice Chomley
400, rue Cooper
Ottawa (Canada)
K1A 0R4

Commandant divisionnaire
Division O
Gendarmerie royale du Canada
225, rue Jarvis
C.P. 519, Bureau de Poste
Adelaide
Toronto (Ontario
M5C 2M3

Publications gratuites

Cette brochure fait partie d'un ensemble de publications, disponibles sans frais, qui traitent des programmes et des services du gouvernement du Canada, de même que de notre pays et de son système de gouvernement. Pour recevoir d'autres exemplaires de cette brochure ou des exemplaires des brochures mentionnées ci-dessous, veuillez détacher cette page et l'envoyer à :

Publications Canada
C.P. 1 986, succursale B
Ottawa (Canada)
K1P 6G6

Les programmes et les services du gouvernement du Canada

- ☐ ***Le gouvernement du Canada à votre service en Ontario***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et la petite entreprise***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et le troisième âge***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et l'agriculture***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et la jeunesse***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et le travailleur***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et le consommateur***
- ☐ ***Le gouvernement du Canada et les relations internationales***

- ☐ ***Notre chez-nous*** ... dépliants sur le Canada et ses richesses
- ☐ ***Le saviez-vous ?*** ... faits sur divers aspects de la vie canadienne
- ☐ ***Les Canadiens et leur système de gouvernement*** ... un regard sur notre système de gouvernement et ses institutions

Le renouvellement de la Constitution

- ☐ La Constitution canadienne 1981 — texte complet de la résolution adoptée par le Parlement en décembre 1981
- ☐ La Constitution canadienne 1981 — sommaire
- ☐ Notes sur la Constitution
- ☐ La Charte canadienne des droits et libertés, Guide à l'intention des Canadiens
- ☐ Affiche prête à encadrer : La Charte canadienne des droits et libertés
- ☐ Autres publications sur le système fédéral de gouvernement
- ☐ Prière d'ajouter mon nom à votre liste d'envoi

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

CODE POSTAL _____

Les publications du gouvernement du Canada

Les ministères et les agences du gouvernement fédéral offrent tout un éventail de publications sur les sujets les plus divers. Plusieurs d'entre elles sont mises en vente par le Centre d'édition du gouvernement du Canada. Le Centre peut également fournir des listes de publications cataloguées par sujet. Pour de plus amples renseignements, écrivez à:

Publicité et promotion
Centre d'édition du
gouvernement du Canada
Approvisionnements et
Services Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0S9

Les services d'information du gouvernement du Canada

Vous trouverez ci-dessous la liste des divers services d'information du gouvernement du Canada. N'hésitez pas à communiquer avec eux, quel que soit le sujet qui vous intéresse.

Relations publiques
Affaires des anciens combattants Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0P4

Renseignements
Affaires extérieures Canada
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
Ottawa (Canada)
K1A 0G2

Communications du ministère
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Communications publiques
Affaires indiennes et Inuit
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Communications publiques
Programme des affaires du Nord
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Communications publiques
Bureau des revendications des autochtones
Affaires indiennes et du Nord Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H4

Direction des affaires publiques
Agence canadienne de développement international
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
K1A 0G4

Services d'information
Agriculture Canada
Édifice Sir John Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C7

Affaires publiques
Air Canada
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec)
H3B 3T7

Division des services d'information
Approvisionnements et Services Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0S5

Services d'information
Archives publiques Canada
344, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0N3

Bureau d'information
Banque fédérale de développement
901, Square Victoria
Montréal (Québec)
H3C 3C3

Service de consultation et des références
Bibliothèque du Parlement
Édifice du Parlement
Ottawa (Canada)
K1A 0A9

Relations publiques
Bibliothèque nationale du Canada
395, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0N4

Relations publiques
Canadien National-chemins de fer
C.P. 8100
Montréal (Québec)
H3C 3N4

Direction de l'information
Commissaire aux langues officielles
66, rue Slater, 20e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0T8

Direction générale de l'information, éducation et coopération
Commission canadienne des droits de la personne
257, rue Slater
Ottawa (Canada)
K1A 1E1

Commission canadienne des pensions
Édifice des Affaires des anciens combattants
284, rue Wellington
Ottawa (Canada)
K1A 0P4

Services d'information
Commission canadienne des transports
Ottawa (Canada)
K1A 0N9

Services d'information
Commission canadienne du lait
2 197, promenade Riverside
Ottawa (Canada)
K1A 0Z2

Bureau d'information publique
Commission de contrôle de l'énergie atomique
C.P. 1 046
Ottawa (Canada)
K1P 5S9

Division des communications publiques
Commission de la Capitale nationale
161, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1P 6J6

Direction des affaires publiques
Commission de la Fonction publique du Canada
300, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0M7

Direction de l'information
Commission du système métrique du Canada
240, rue Sparks, 1er étage est
Ottawa (Canada)
K1A 0H5

Services d'information
Gouvernement du Canada
Ministère des Communications
Tour Journal nord
300, rue Slater
Ottawa (Canada)
K1A 0C8

Services d'information
Condition féminine Canada
151, rue Sparks, pièce 1 012
Ottawa (Canada)
K1A 1C3

Promotion et communications
Condition physique et sport amateur
365, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0X6

Services d'information
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Ottawa (Canada)
K1A 0N2

Services des communications
Conseil des Arts du Canada
255, rue Albert
Ottawa (Canada)
K1P 5V8

Services d'information
Conseil des ports nationaux du Canada
Place de Ville, tour A
320, rue Queen
Ottawa (Canada)
K1A 0N6

Affaires publiques
Conseil des sciences du Canada
100, rue Metcalfe
Ottawa (Canada)
K1P 5M1

Division des communications
Conseil du Trésor du Canada
Place Bell Canada
160, rue Elgin, 19e étage sud
Ottawa (Canada)
K1A 0R5

Section des communications
Conseil économique du Canada
333, chemin River, tour A
C.P. 527, succursale B
Vanier (Ontario)
K1P 5V6

Services d'information
Conseil national de commercialisation des produits agricoles
300, rue Sparks
Ottawa (Canada)
K1R 7S3

Section de l'information publique
Conseil national de recherches du Canada
Chemin de Montréal
Ottawa (Canada)
K1A 0R6

Service des communications
Consommation et Corporations Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0C9

Services de commercialisation
Corporation de disposition des biens de la Couronne
C.P. 8 451
450, rue Rideau
Ottawa (Canada)
K1G 3J8

Services d'information
Gouvernement du Canada
Défense nationale
101, promenade Colonel By
Ottawa (Canada)
K1A 0K2

Affaires publiques
Emploi et Immigration Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0J9

Affaires publiques
Énergie atomique du Canada Ltée
275, rue Slater, 20e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0S4

Services d'information
Énergie, Mines et Ressources Canada
580, rue Booth
Ottawa (Canada)
K1A 0E4

Direction de l'information
Environnement Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H3

Division des relations publiques
Gouvernement du Canada
Expansion économique régionale
Ottawa (Canada)
K1A 0M4

Division de l'information
Finances Canada
Place Bell Canada
160, rue Elgin, 26e étage nord
Ottawa (Canada)
K1A 0G5

Services d'information
Galerie nationale du Canada
Angle des rues Elgin et Slater
Ottawa (Canada)
K1A 0M8

Service des relations publiques
Gendarmerie royale du Canada
1 200, promenade Alta Vista
Ottawa (Canada)
K1A 0R2

Direction de l'information publique
Gouvernement du Canada
Industrie et Commerce
235, rue Queen
Ottawa (Canada)
K1A 0H5

Services d'information
Institut canadien de l'information scientifique et technique
Conseil national de recherches du Canada
Édifice M-55
Chemin de Montréal
Ottawa (Canada)
K1A 0S2

Services d'information
Justice Canada
Édifice de la Justice
Ottawa (Canada)
K1A 0H8

Relations publiques
Monnaie royale canadienne
Place Vanier, Tour B
355, chemin River, 6e étage
Vanier (Ontario)
K1A 0G8

Services d'information
Musées nationaux du Canada
Esplanade Laurier, 21e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0M8

Services d'information
Office de stabilisation des prix agricoles
Édifice Sir John Carling
930, avenue Carling
Ottawa (Canada)
K1A 0C5

Communications
Office de tourisme du Canada
235, rue Queen, 4e étage est
Ottawa (Canada)
K1A 0H6

Services d'information
Office national de l'énergie
Édifice Trebla
473, rue Albert
Ottawa (Canada)
K1A 0E5

Bureau principal
Office national du film
C.P. 6 100
Montréal (Québec)
H3C 3H5

Division de l'information
Parcs Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0H?

Direction des communications
Gouvernement du Canada
Pêches et Océans
240, rue Sparks, 7e étage ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0E6

Information et Éducation
Planification d'urgence Canada
Édifice Lester B. Pearson, tour B
125, promenade Sussex, 3e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0W6

Secrétaire de presse
Résidence de son Excellence le gouverneur général
Ottawa (Canada)
K1A 0A1

Direction des relations publiques
Revenu Canada
Douanes et Accise
Édifice Connaught
Avenue MacKenzie, 7e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0L5

Direction des services
d'information
Revenu Canada
Impôt
123, rue Slater, 7e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0L8

Direction de l'information
Santé et Bien-être social Canada
Édifice Brooke Claxton
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 0K9

Division des services
de communications
Sciences et
Technologie Canada
Édifice Martel, 270, rue Albert
Ottawa (Canada)
K1A 1A1

Relations publiques
Secrétariat de la petite
entreprise
Gouvernement du Canada
Industrie et Commerce
300, rue Slater, 6e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0H5

Direction des communications
Secrétariat d'État du Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0M5

Division de l'information
publique
Service correctionnel Canada
Édifice Sir Wilfrid Laurier
340, rue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0R1

Division des communications
Commission nationale des
libérations conditionnelles
Solliciteur général Canada
Édifice Sir Wilfrid Laurier
340, rue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0R1

Société canadienne des brevets
et d'exploitation Ltée
275, rue Slater
Ottawa (Canada)
K1A 0R3

Affaires publiques
Société canadienne des Postes
Édifice Sir Alexander Campbell
Confederation Heights
Ottawa (Canada)
K1A 0B1

Centre de communication
et d'information
Société canadienne
d'hypothèques et de logement
Académie Lasalle
Promenade Sussex
2e étage, annexe E
Ottawa (Canada)
K1A 0P7

Information et relations
publiques
Société de développement de
l'industrie cinématographique
canadienne
Tour de la Bourse, pièce 2 220
C.P. 71
Montréal (Québec)
H4Z 1A8

Services d'information
et de relations publiques
Société du crédit agricole Canada
C.P. 2 314, succursale D
Ottawa (Canada)
K1P 6J9

Division des communications
Société pour l'expansion des exportations
C.P. 655
Ottawa (Canada)
K1P 5T9

Relations publiques
Société Radio-Canada
C.P. 8 478
1 500, avenue Bronson
Ottawa (Canada)
K1G 3J5

Division des communications
Solliciteur général Canada
Édifice Sir Wilfrid Laurier
340, avenue Laurier ouest
Ottawa (Canada)
K1A 0R1

Division de l'information
Statistique Canada
Édifice R. H. Coats
Parc Tunney
Ottawa (Canada)
K1A 0T6

Direction des affaires
publiques
Transports Canada
Édifice Transports Canada
Place de Ville, tour C, 21e étage
Ottawa (Canada)
K1A 0N5

Relations publiques
Travail Canada
Ottawa (Canada)
K1A 0J2

Information et relations
publiques
Travaux publics Canada
Édifice Sir Charles Tupper
Confederation Heights
Promenade Riverside
Ottawa (Canada)
K1A 0M2

Relations publiques
VIA Rail Canada Inc.
1 801, avenue McGill College
Montréal (Québec)
H3A 2N4

POOR

QUALITY

ORIGINAL